PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Programme de formation 2011 2012

CGA Ordre des CGA du Québec

COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

TABLE DES MATIÈRES - Ordre des CGA du Québec

● Nouveau

● Accoutant's Guide to writing reports – Three Easy Steps to Being Concise and Clear 5
Amélioration des processus 6
● Animation de réunion 7
● Atelier pratique – Mission de compilation 8
● Cadre de gouvernance financière 9
Canadian Auditing Standards : Highlights 10
● CAPSULE – Exonération du gain en capital et impacts fiscaux 11
● CAPSULE – Perte au titre de placement d'entreprise (PTPE) 12
● CAPSULE – Problèmes associés aux avantages conférés ainsi qu'aux prêts consentis aux actionnaires (article 15(1) et 15(2) LIR) 13
● CAPSULE – Résidence principale 14
Cas pratique – Questions et réponse en fiscalité 15
● Certification et mission d'audit des OSBL 16
● Compilation Engagements – An overview 17
● Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices 18
● Conciliation travail – vie personnelle 19
Conjoncture économique et marchés financiers 1 20
Conjoncture économique et marchés financiers 2 21
● Contrôles internes et fraude - 1re partie 22
● Contrôles internes et fraude – 2e partie 23
Cours pratique sur la fiscalité des particuliers 24
Décès et ses implications 25
● Dossier modèle – Mission de compilation 26
Dossier modèle – Mission d'examen et de compilation 27
Economic Environment and Financial Markets 1 28
Évaluation des besoins qui comptent 29
Évaluation d'entreprises privées 30
● Excel – Building a Dashboard 31
● Excel – Building a financial budget model 32
● Excel – Construction d'un tableau de bord 33
● Excel – Développement de modèles financiers budgétaires 34
Exemples pratiques de la présentation de l'information financière de normes comptables pour les entreprises à capital fermé 35
Expertise comptable en cabinet : aspects fondamentaux 36
Fiducies – Sous différents angles 37
Financial Reporting : Practical Aspects – Accounting Standards for Private Enterprises 38
Fiscalité de la retraite 39
● Formation continue obligatoire : une responsabilité partagée 40
● Gérer les enjeux culturels lors de l'intervention avec un client 41
● Gestion des fournisseurs de services 42
● Gestion des risques – Développer une culture du risque 43
● Gestion financière stratégique 44
● IFRS – Concepts de base et applications 45
IFRS – Mise à jour 46
Impôts des particuliers – Mise à jour 47
Impôt des sociétés – Mise à jour 48
● Inspirer confiance – Le vrai pouvoir d'influence 50
● Intelligence sociale, ça se développe 51
Interactive Presentations 52
● Interactive Presentations No. 2 – The follow-up 53
● Leadership au féminin – Un nouveau souffle à ma carrière 54
Lois sur les normes du travail 55
Loi sur les sociétés par actions, loi sur la publicité légale des entreprises et compétence de l'avocat, du notaire et du CGA en droit corporatif 56
● Maître à bord en période de turbulence (résilience) 57
● Mobiliser son équipe 58
● NCECF – IFRS : une approche comparative 59
Nouvelles normes canadiennes d'audit (NCA) 60
Nouvelles normes canadiennes de contrôle de qualité NCCQ1 – Modèle d'application 61
Obligations déontologiques et éthique des CGA : conserver l'intégrité d'une profession noble 62
OSBL nouveau référentiel : portée et application 63
PCGR pour les entreprises à capital fermé – Mise à jour 64
PCGR pour les entreprises à capital fermé – Révision générale 65
Planification financière et fiscale pour propriétaires de PME 66
● Préparation d'états financiers selon les normes internationales (IFRS) 67
Présentations dynamiques et interactives 68
● Présentations dynamiques et interactives No 2 – Le suivi 69
Produits financiers dérivés 70
Protéger votre entreprise de la fraude 71
Réorganisation corporative dans un contexte de transfert d'entreprise 72
● Résolution de conflits 73
● Responsabilisation 74
Révision d'un dossier de certification : comment et quoi réviser 75
● Rôle du CGA dans la planification financière de ses clients 76
● Situations affectant le capital actions de sociétés privées 77
● Stratagèmes de fraudes en valeurs mobilières 78
● Tableau de bord – Outils de performance 79
● Techniques de négociation pour non-spécialistes 80
● Tenue de dossier – Mission d'audit 81
TPS/TVH et TVQ – Concepts de base 82
TPS/TVH et TVQ – Mise à jour et problèmes d'application 83
Vous et le changement 84

TABLE DES MATIÈRES - PARTENAIRES

Association de planification fiscale et financière (APFF).....86
APFF – Convention entre actionnaires.....87
APFF – Émigration et immigration des particuliers/aspects fiscaux.....87
APFF – Émigration et immigration des particuliers/éléments périphériques.....88
APFF – Étude de cas/analyse d'une planification financière.....88
APFF –Immobilier.....89
APFF – Incidences fiscales des produits financiers et abris fiscaux.....89
APFF – Recherche scientifique et développement expérimental.....90
APFF – Taxes de vente américaines.....90
APFF – Transports et exportations.....91
APFF – Travailleurs autonomes.....91

Collège des administrateurs de sociétés (CAS).....92
CAS – Module 1 – Rôles et responsabilités des administrateurs.....93
CAS – Module 2 – Stratégie et gestion des risques.....94
CAS – Module 3 – Aspects financiers, contrôle et vérification.....95
CAS – Module 4 – Leadership, communications et ressources humaines.....96
CAS – Module 5 – Simulation d'un conseil d'administration et de ses comités.....97
CAS – Gouvernance des PME.....98
CAS – Gouvernance des régimes de retraite.....99
CAS – Gouvernance des services financiers.....100
CAS – Gouvernance municipale.....101

Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)..102
COMAQ – Appels d'offres avec système de pondération et d'évaluation.....103
COMAQ – Comptabilité et finances municipales.....104
COMAQ – Gestion de projets d'investissements.....105
COMAQ – Pour une application simplifiée et réussie des taux variés de taxation – Niveau avancé.....106
COMAQ – TPS/TVQ Quand les transactions complexes débordent du cadre des opérations quotidiennes.....107

École nationale d'administration publique (ENAP).....108
Développement du sens politique (622C).....109
Gérer un projet : une démarche structurée (500).....110
Gestion budgétaire gouvernementale (780C).....111
Leadership éthique dans un contexte de partenariat (264).....112
Planification stratégique : mise en œuvre (315).....113
Planification stratégique : démarche et enjeux (311).....114
Rédiger des procédures dans le cadre d'un processus d'amélioration continue (347).....115
Prendre en compte les principes de développement durable (240C)....116

Edilex.....117
EDILEX – Contrats d'affaires I – Technique de rédaction de contrats – La voie de l'uniformité, de la simplicité et de l'efficacité.....118
EDILEX - Contrats d'affaires II – Techniques d'analyse de contrats – Le benchmarking : le rayon X des contrats.....119
EDILEX – Contrats d'affaires III – Techniques de négociation de contrats – Les clés de la réussite.....120
EDILEX – Contrats d'affaires IV – Gestion du processus contractuel – La voie de l'efficacité.....121
EDILEX – Contrats d'affaires V – Atelier de rédaction de contrats.....122
EDILEX – Gestion juridique d'entreprise I – Processus d'affaires et veille juridique – La gestion des risques juridiques et contractuels..123
EDILEX – Gestion juridique d'entreprise II – Le concept du grand livre d'entreprise – De la vérification diligente structurée au suivi continu de la dimension juridique d'une entreprise.....124

Edu-Performance Canada.....125
EDU – Excel 2007.....
Module 1 – Microsoft Excel.....126
Module 2 – Microsoft Excel.....126
Module 3 – Microsoft Excel.....126
Module 4 – Microsoft Excel.....126
Module 5 – Microsoft Excel.....126
Module 6 – Microsoft Excel.....126
EDU – Word 2007.....
Module 1 – Microsoft Word.....127
Module 2 – Microsoft Word.....127
Module 3 – Microsoft Word.....127
Module 4 – Microsoft Word.....127
Module 5 – Microsoft Word.....127
Module 6 – Microsoft Word.....127

Institut des vérificateurs internes de Montréal (IVIM).....128
IVIM – ACL (Audit Command Language).....129
IVIM – Introduction à l'audit informatique – Niveau élémentaire.....130
IVIM – Introduction à l'audit informatique – Niveau intermédiaire.....131
IVIM – Rapport de vérification : concision et persuasion.....132
IVIM – Vérification opérationnelle.....133

Institut québécois de planification financière (IQPF).....134
IQPF – Colloque fiscalité, sociétés privées et actionnaires – PFP110...135
IQPF – Colloque retraite et décès, les trois R – PFP106.....136
IQPF – Droits et fiscalité de l'entreprise et des actionnaires – PFP103.....138
IQPF – Enquête, plainte disciplinaire et conformité – NPPF07.....140
IQPF - Famille au fil du temps – PFP108.....142
IQPF - Même partielle, c'est de la planification financière!.....143
IQPF - Planification successorale et éthique de travail – NPPF06.....144

TABLE DES MATIÈRES - PARTENAIRES

En tout temps, dans la version PDF, vous pouvez cliquer sur le logo pour retourner au sommaire.

Institut supérieur de formation continue (ISFC) 145
ISFC – Lettre de crédit : risques et méthodes de paiements internationaux 146

Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) 147
IGOPP – Bâtir et gérer un bon conseil d'administration ou un comité consultatif de PME 148
IGOPP – Essentiel des nouvelles règles du jeu en gouvernance 149
IGOPP – Rôle clé du président du conseil d'administration 150

Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) 151
CMA – Repenser le budget : mal nécessaire ou exercice futile? 152
CMA – Stratégie et performance : un modèle intègre pour un redéploiement stratégique 153

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (OCRHA) 154
OCRHA – Attirez et fidélisez votre main-d'œuvre par des avantages sociaux bien conçus et communiquez efficacement 155
OCRHA – Dossiers CSST au quotidien et leurs impacts financiers 156
OCRHA – Être gestionnaire, ça prend du courage! 157
OCRHA – Gérer des générations différentes : même approche, mêmes valeurs? 158
OCRHA – Impératifs de la législation et la gestion des ressources humaines : tout ce que vous devez savoir pour mieux gérer votre personnel et éviter bien des ennuis… 159
OCRHA – Intervenir auprès des employés en difficulté 160
OCRHA – Mode d'emploi : pour évaluer le rendement de vos employés 161
OCRHA – Pour mieux gérer le personnel : règles de base et pratiques gagnantes 162
OCRHA – Trucs et conseils pour effectuer une fin d'emploi dans les règles de l'art 163

Synesys-Versalys 164
Excel 2007
Excel Débutant pour professionnels (EX-018) 165
Excel Intermédiaire (EX-020) 165
Excel 2007 Avancé (EX-021) 165
Excel 2010
Excel Débutant pour professionnels (EX-025) 165
Excel Intermédiaire (EX-023) 165
Excel 2010 Avancé (EX-024) 165
Word 2007
Word Débutant pour professionnels (WO-031) 165
Word Intermédiaire (WO-033) 165
Word 2007 Avancé (WO-034) 165
Word 2010
Word Débutant pour professionnels (WO-035) 165
Word Intermédiaire (WO-037) 165
Word Avancé (WO-038) 165

Éditions Yvon Blais (ÉYB) 167
ÉYB – Fiducie réputée de la Loi de l'impôt sur le revenu 168
ÉYB – Fiscalité spécialisée, 24e édition 169
ÉYB – Fiscalité spécialisée – Problèmes d'impôt solutionnés, 25e édition 2012 169
ÉYB – Loi du Praticien – Loi de l'impôt sur le revenu, 24e édition 170
ÉYB – Notes explicatives du ministère des Finances relatives à la Loi de l'impôt sur le revenu, 4e édition 170
ÉYB – Recherche en fiscalité canadienne, 2e édition 171
ÉYB – Règles d'équité en droit fiscal québécois et canadien Collection Les précis de fiscalité 171
ÉYB – Responsabilité des administrateurs pour les déductions à la source 172
ÉYB – Swaps et instruments financiers dérivés : aspects juridiques et fiscaux 172
ÉYB – Vous, votre famille et le fisc – 2011 173

ACCOUNTANT'S GUIDE TO WRITING REPORTS *New*
Three Easy Steps to Being Concise and Clear

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Plan your reports using a simple, 5-step process
- Organize details and data
- Reduce writing time
- Condense your document to save your readers' time
- Write clearly, using the appropriate style and language

Abstracts

Accountants, do you find it difficult to write reports? Are your reports rambling, dull, difficult to read, incomplete… or not written at all?

Many accountants write poorly because they feel that writing is time-consuming, unimportant, unpleasant – even painful. They may lack confidence in their ability to communicate, or simply don't know how to get started. Or they may want to write well, but never received the proper training.

Speaker

Lynda Goldman

She has been presenting workshops on writing, business etiquette, and cross-cultural communications to companies and associations for the past 15 years. Clients include: Pfizer, Abbott Laboratories, Cogeco Cable, Aventis Pharma, GE Financial, and many others. Lynda has appeared on Global Television and had a "First Impressions" column in the Montreal Gazette. She had been on Global TV, CTV National News, and the Omni News Channel.

C E P/P

Subject area: 11

Duration: 7 hours

AMÉLIORATION DES PROCESSUS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'utiliser une approche structurée d'amélioration de processus;
- De comprendre la méthodologie et les conditions de succès;
- D'avoir une bonne connaissance des outils disponibles pour optimiser un processus;
- De bien cerner les rôles et les responsabilités dans une telle démarche.

Résumé

Dans un monde de plus en plus compétitif, les entreprises doivent être capables d'offrir leurs produits dans des conditions supérieures à la concurrence. D'après J. M. Juran, « 80 % des problèmes de qualité sont causés par les systèmes (processus) et 20 % sont dus aux travailleurs ». Il est donc important de concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus.

Pendant la formation, vous examinerez les conditions de succès et les outils nécessaires pour améliorer les processus. Vous aborderez également la notion de stratégie, de rôle et de responsabilité dans l'amélioration d'un processus. Afin de rendre l'apprentissage plus concret, vous simulerez une démarche d'amélioration de processus.

Un processus regroupe une série d'activités logiquement reliées permettant de réaliser un produit ou un service à l'aide des ressources de l'organisation. La méthode de l'amélioration des processus utilise une approche structurée, regroupant les efforts de tous les intervenants dans le processus.

Formateur

Michel Martin, BA

Depuis plus de 25 ans, monsieur Martin travaille comme formateur, consultant et vice-président des ressources humaines de plusieurs entreprises de petite, moyenne et grande tailles. Grâce à sa vaste expérience, ses interventions sont de grande qualité. Elles touchent le recrutement et la sélection de personnel cadre et professionnel, la mise en place de politiques en ressources humaines, la médiation pour la résolution de conflits, l'accompagnement de gestionnaire, l'amélioration des processus d'affaires et la relation avec les clients.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

ANIMATION DE RÉUNION *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De développer des habiletés de communication;
- De savoir préparer, structurer et animer une réunion;
- De savoir réagir aux événements et aux comportements perturbateurs.

Résumé

Permettre aux participants d'identifier et d'apprivoiser les difficultés appréhendées lors de la tenue de réunion.

Formateur

Normand Michaud

Ses 30 années d'expérience lui confèrent une réputation internationale. Bachelier en administration des affaires, monsieur Michaud s'intéresse depuis 15 ans au développement de la créativité des individus et des organisations. Il a étudié le leadership créatif dans des institutions mondialement réputées : « Creative problem solving Institute de Buffalo », « Creativity Center de Brighton en Angleterre », « Center for creative leadership en Caroline du Nord » et la « Creativity European Association en Italie (CREA) ». Il a travaillé, entre autres, à la Compagnie internationale de papier (CIP) et chez Pratt & Whitney Canada dans les domaines de la vérification, des finances, de la planification commerciale, de l'amélioration continue, de l'amélioration des processus, des ressources humaines et de la formation. Normand Michaud est président d'INNOVExcel Consultants inc. qu'il a fondée en 1992. Depuis, il a prononcé des conférences et formé des milliers de personnes dans plusieurs régions du Canada, aux États-Unis et en Europe. Il est reconnu pour son dynamisme, ses habiletés de vulgarisation et pour sa facilité à utiliser des outils créatifs dans le contexte réaliste des organisations.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

ATELIER PRATIQUE - MISSION DE COMPILATION *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mettre en pratique les connaissances du chapitre 9200 de l'ICCA nécessaires pour effectuer un mandat de mission de compilation incluant le questionnaire et les feuilles de travail, tel qu'exigé par les normes actuelles;
- De limiter ses interventions à celles exigées dans une mission de compilation;
- De comprendre et mettre en application la présentation suggérée de l'information financière dans une mission de compilation;
- De comprendre les enjeux de l'exposé-sondage 2011 sur les nouvelles normes de compilation et les impacts potentiels lors de la mise en application dans une mission de compilation.

Résumé

Cette formation est un atelier pratique et non théorique. Les participants à cet atelier mettront en pratique l'essentiel de la théorie relative à la mission de compilation. Pour atteindre cet objectif, une mission de compilation sera complétée et commentée en salle. Un ensemble de documents sera acheminé aux participants une semaine avant la tenue de l'atelier, afin que ces derniers puissent se préparer pour la tenue de l'atelier en salle. Dans les jours suivant la formation, le dossier modèle sera envoyé aux participants en format PDF.

En plus de s'adresser aux CGA associés ou propriétaires de cabinet, cet atelier pratique s'adresse aussi aux employés du cabinet participant à la réalisation des missions de compilation afin d'augmenter leur compréhension des notions entourant la mise en œuvre d'un mandat de compilation.

Formatrice

Janique Éthier, CGA auditrice

Madame Éthier est inspectrice à l'Ordre des CGA du Québec. Elle gère également son propre cabinet d'expertise comptable depuis 1995 et offre à une clientèle diversifiée divers services en certification. Elle est détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université d'Ottawa et d'un diplôme en sciences comptables de l'Université du Québec à Hull.

CA

Domaine de connaissance : 10

Durée : 4 heures

Accrédité : IQPF11-07-0044 G 4PDOM

CADRE DE GOUVERNANCE FINANCIÈRE

Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre le fonctionnement des processus financiers et de communication;
- De différencier les contrôles manuels des contrôles automatisés;
- D'assimiler la logique d'un système de contrôle interne;
- De comprendre la nécessité de l'allocation des responsabilités par processus;
- De saisir les incidences des faiblesses du contrôle interne sur les opérations et la reddition de comptes financière;
- D'être familier avec les procédures d'évaluation de l'efficacité du contrôle interne;
- De visualiser l'interdépendance des processus financiers et de communication;
- De comprendre les exigences réglementaires de l'attestation de l'information des documents annuels et intermédiaires;
- D'identifier les besoins de contrôle interne et de planifier une réponse adéquate à ces besoins.

Résumé

Ce cours vise à s'assurer que les participants puissent établir un processus formel récurrent de recensement des risques financiers et de l'évaluation des contrôles internes clés qui les mitigent. Les contrôles de communication sont souvent négligés ou méconnus. Dans le cadre de cette formation, on vise à s'assurer d'une bonne compréhension du bon fonctionnement des processus de communication. Un bon système de contrôle interne permet aux gestionnaires et aux professionnels d'avoir en main toute l'information pertinente pour une prise de décision stratégique et une gestion éclairée, afin d'optimiser la performance financière de l'entreprise et de maintenir l'intégrité de la divulgation de l'information financière au public.

Formateur

Messaoud Abda CFE, CICA, CGA, CSI, MBA, FICB

Monsieur Abda est un professionnel de la finance avec plus de 20 années d'expérience dans de grandes institutions comme la Caisse de dépôt et placement du Québec, Hydro-Québec et le CN, sur le plan national et international. Il a occupé des postes d'envergure dans les opérations financières, le contrôle des stratégies financières et la gouvernance des marchés financiers. Il est un expert reconnu en fraude et dirige à cet effet le programme de lutte contre la criminalité financière de l'Université de Sherbrooke. Il intervient également comme expert dans le domaine auprès des médias. Il dirige aujourd'hui sa propre firme de conseils en finance, comptabilité et fraude.

C E P/P

Domaine de connaissance : 6

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0045 G 2PDOM

CANADIAN AUDITING STANDARDS: HIGHLIGHTS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Understand the framework in which audits are conducted, including the concepts of evidence, materiality, risk, and audit planning
- Conduct an audit of financial statements in compliance with CASs by using the risk-based audit approach to determine the extent, nature, and timing of audit evidence
- Communicate the results of the audit and determine the appropriate opinion to issue

Abstract

Canada's adoption of international standards for auditing (ISAs) and quality control (ISQC 1) as Canadian Auditing Standards (CASs) and Canadian Standards on Quality Control (CSQC 1) is an important change for all accountants in public practice. While there is significant overlap between current Canadian standards and the new standards, elements of the transition will present challenges. This session is intended to provide non-authoritative guidance so as to develop a general understanding of an audit conducted in compliance with CASs. It offers a practical "how-to" audit approach that practitioners may use when undertaking a risk-based audit. Ultimately it should help practitioners conduct high quality, cost-effective audits, and in so doing help them to better serve the public interest.

Speaker

Kevin Parent, CGA, MBA

After obtaining a Bachelor of Education degree, Kevin Parent taught mathematics, science and information technology at the high school level while completing an MBA at McGill University. Mr. Parent is a Faculty Lecturer and Program Coordinator Accounting, Finance and Taxation at McGill University's School of Continuing Studies. He has worked as a public accountant for over 10 years and obtained his CGA designation in 2007.

CA

Subject area: 10

Duration: 7 hours

Accreditation number: IQPF09-06-0016 G PDOM

CAPSULE - Exonération du gain en capital et ses impacts fiscaux *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mettre à jour ses connaissances fiscales sur la réclamation de l'exonération du gain en capital;
- D'évaluer les conséquences fiscales pour le particulier dans l'année de la demande de l'exonération;
- De revoir les jurisprudences ainsi que les interprétations techniques récentes sur ce sujet;
- De voir les biens admissibles à l'exonération du gain en capital.

Résumé

Cette capsule permet de revoir les divers impacts fiscaux liés à la demande de l'exonération du gain en capital. Nous examinerons les biens admissibles à l'exonération tels que les actions de société exploitant une petite entreprise, les biens agricoles ainsi que les biens de pêche. Nous reverrons les diverses interprétations techniques liées à ce sujet.

Formateur

André Boulais, CGA auditeur, D. Fisc.

Monsieur Boulais est associé chez Boulais Derrien CGA inc, cabinet d'experts-comptables situé en Montérégie. Détenteur d'un diplôme de 2e cycle en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, il est président du Comité de fiscalité de l'Ordre des CGA du Québec, membre de l'Association de planification fiscale et financière et de l'Association canadienne d'études fiscales. Il est également chargé de cours en fiscalité au microprogramme en expertise professionnelle CGA et au DESS et maîtrise en fiscalité de HEC Montréal. De plus, il est l'auteur du volume *Réduisez vos impôts*.

C E

Domaine de connaissance : 2

Durée : 1 heure

Accrédité : IQPF11-07-0047 G 1PDOM

CAPSULE - Perte au titre de placement d'entreprise (PTPE) *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mettre à jour de façon approfondie les connaissances techniques sur le traitement fiscal des pertes au titre de placement d'entreprise;
- D'éviter les erreurs les plus fréquentes lors de la réclamation d'une perte au titre de placement d'entreprise;
- De connaître tous les critères fiscaux afin de réclamer une perte au titre de placement d'entreprise;
- De faire une demande adéquate auprès des autorités fiscales;
- De revoir les types de biens admissibles à la perte au titre de placement d'entreprise.

Résumé

Cette capsule traite des éléments essentiels de la fiscalité liée à la réclamation par un contribuable d'une perte au titre de placement d'entreprise. Elle aborde certaines règles techniques, tout en mettant l'accent sur les erreurs et les difficultés les plus courantes. Certains éléments de planification seront également abordés afin de pouvoir réclamer une perte au titre de placement d'entreprise.

Formateur

André Boulais, CGA auditeur, D. Fisc.

Monsieur Boulais est associé chez Boulais Derrien CGA inc, cabinet d'experts-comptables situé en Montérégie. Détenteur d'un diplôme de 2e cycle en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, il est président du Comité de fiscalité de l'Ordre des CGA du Québec, membre de l'Association de planification fiscale et financière et de l'Association canadienne d'études fiscales. Il est également chargé de cours en fiscalité au microprogramme en expertise professionnelle CGA et au DESS et maîtrise en fiscalité de HEC Montréal. De plus, il est l'auteur du volume *Réduisez vos impôts*.

C E

Domaine de connaissance : 2

Durée : 1 heure

Accrédité : IQPF11-07-0048 G 1PDOM

CAPSULE - Problèmes associés aux avantages conférés ainsi qu'aux prêts consentis aux actionnaires (articles 15(1) et 15(2) LIR) *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mettre à jour les critères fiscaux liés aux dispositions des articles 15(1) et 15(2) de la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR);
- D'évaluer les conséquences fiscales pour l'actionnaire ou une personne liée de l'application de ses dispositions;
- De revoir les jurisprudences ainsi que les interprétations techniques récentes sur ce sujet;
- De voir certaines planifications afin d'éviter l'application de ses mesures.

Résumé

Cette capsule compile les éléments essentiels de la fiscalité liée à l'application des règles liées aux articles 15(1) et 15(2). Elle aborde certaines règles techniques, tout en mettant l'accent sur les impacts de l'application de ces règles. Certains éléments de planification seront également abordés afin d'éviter ses mesures fiscales ou d'en tirer profit.

Formateur

André Boulais, CGA auditeur, D. Fisc.

Monsieur Boulais est associé chez Boulais Derrien CGA inc, cabinet d'experts-comptables situé en Montérégie. Détenteur d'un diplôme de 2e cycle en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, il est président du Comité de fiscalité de l'Ordre des CGA du Québec, membre de l'Association de planification fiscale et financière et de l'Association canadienne d'études fiscales. Il est également chargé de cours en fiscalité au microprogramme en expertise professionnelle CGA et au DESS et maîtrise en fiscalité de HEC Montréal. De plus, il est l'auteur du volume *Réduisez vos impôts*.

C E

Domaine de connaissance : 2

Durée : 1 heure

Accrédité : IQPF 11-07-0049 G 1PDOM

CAPSULE - Résidence principale *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mettre à jour de façon approfondie les connaissances techniques sur le traitement fiscal lié à la disposition par un particulier de sa résidence principale;
- D'éviter les erreurs les plus fréquentes lors de la vente d'une résidence principale;
- De préparer une planification fiscale adéquate lors de la vente.

Résumé

Cette capsule compile les éléments essentiels de la fiscalité liée à la disposition d'une résidence principale. Il aborde certaines règles de base, tout en mettant l'accent sur les erreurs et difficultés les plus courantes. Ce cours permet de voir les situations particulières lors de la vente d'une résidence principale qu'il détient ou qu'un membre de sa famille détient. Certain élément de planification seront également abordé.

Formateur

André Boulais, CGA auditeur, D. Fisc.

Monsieur Boulais est associé chez Boulais Derrien CGA inc, cabinet d'experts-comptables situé en Montérégie. Détenteur d'un diplôme de 2e cycle en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, il est président du Comité de fiscalité de l'Ordre des CGA du Québec, membre de l'Association de planification fiscale et financière et de l'Association canadienne d'études fiscales. Il est également chargé de cours en fiscalité au microprogramme en expertise professionnelle CGA et au DESS et maîtrise en fiscalité de HEC Montréal. De plus, il est l'auteur du volume *Réduisez vos impôts*.

C E

Domaine de connaissance : 2

Durée : 1 heure

Accrédité : IQPF11-07-0050 G 1PDOM

CAS PRATIQUE
QUESTIONS ET RÉPONSES EN FISCALITÉ

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De déceler les occasions de planification fiscale;
- De reconnaître les situations potentiellement problématiques sur le plan fiscal.

Résumé

Un mois avant la date de votre session, nous vous invitons à nous transmettre les questions inspirées de cas vécus dans le cadre de votre activité professionnelle. Le formateur élaborera la formation à partir de celles-ci. Les sujets traités porteront sur la fiscalité de la PME (autres que les volets administratifs tels que l'application des pénalités, le calcul des intérêts, les oppositions, etc.).

Formateur

Daniel Trudeau, CGA, D. Fisc.

Monsieur Trudeau est détenteur d'un diplôme de 2e cycle en fiscalité de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et membre de l'Ordre des CGA depuis 1997. Également membre de l'Association de planification fiscale et financière (APFF), il s'est impliqué dans l'organisation de plusieurs congrès de l'Association ainsi qu'à l'élaboration de nombreuses tables rondes avec les autorités fiscales. Associé d'un cabinet d'expertise en fiscalité, il a développé une grande compétence en transmission d'entreprise familiale ainsi qu'en achat et vente d'entreprises.

C E

Domaine de connaissance : 1

Durée : 3 heures

Accrédité : IQPF11-07-0051 G 3PDOM

CERTIFICATION ET MISSION D'AUDIT DES OSBL *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De planifier et d'exécuter une mission d'audit pour un OSBL, tel que l'évaluation du risque et l'évaluation du contrôle interne;
- De connaître les procédures d'audit particulières pour un OSBL;
- De connaître les aspects des éléments probants qui requièrent une attention particulière, telle que la vérification de dons;
- De survoler les particularités d'un examen d'un OSBL.

Résumé

Ce cours s'adresse à tous les participants désirant améliorer leur pratique en matière d'audit d'un OSBL. Cette formation présente les particularités et soulève les procédures d'audit relativement à l'audit d'un OSBL. Ainsi, vous approfondirez vos connaissances nécessaires à la réalisation d'un mandat d'audit d'un OSBL. Ce cours ne traitera pas des états financiers.

Formatrices

Anne-Marie Laforest, CGA

Madame Laforest est chargée de cours à forfait au programme en expertise professionnelle CGA à l'Université de Sherbrooke depuis un an et enseigne depuis deux ans, la certification au microprogramme en expertise professionnelle CGA de HEC Montréal, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

Angélique Malo, CGA, CA, M.Sc.

Madame Malo est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle enseigne depuis plusieurs années la comptabilité financière et la certification aux étudiants du programme de baccalauréat, ainsi qu'aux étudiants des programmes de deuxième cycle, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

C A

Domaine de connaissance : 10

Durée : 4 heures

Accrédité : IQPF11-07-0052 G 4PDOM

COMPILATION ENGAGEMENTS – AN OVERVIEW *New*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Understand the different requirements in relation to the limited interventions of the public accountant between a review and compilation engagement
- Conduct a compilation of financial statements in compliance with Section 9200 of the CICA Assurance Handbook
- Understand the 2011 Exposure Draft on Compilations and its potential impact on compilation engagements
- Understand the ethical and professional codes of conduct of the diverse accounting orders regulating public accountants in terms of a compilation engagement

Abstract

This session is intended to provide non-authoritative guidance so as to develop a sound understanding of a compilation engagement conducted in compliance with Section 9200. It offers a practical "how-to" approach that practitioners may use when undertaking a compilation. Ultimately it should help practitioners conduct high quality, cost-effective engagement, and in so doing help them to better serve the public interest.

Speaker

Kevin Parent, CGA, MBA

After obtaining a Bachelor of Education degree, Kevin Parent taught mathematics, science and information technology at the high school level while completing an MBA at McGill University. Mr. Parent is a Faculty Lecturer and Program Coordinator Accounting, Finance and Taxation at McGill University's School of Continuing Studies. He has worked as a public accountant for over 10 years and obtained his CGA designation in 2007.

C A

Subject area: 10

Duration: 4 hours

Accreditation number: IQPF11-07-0044 G 4PDOM

COMPTABILISATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'identifier les sources des différences entre le bénéfice comptable avant impôt et le bénéfice imposable;
- D'expliquer le traitement comptable qui s'y applique;
- De déterminer l'actif ou le passif d'impôt différé qui en résulte et de fournir toutes les informations à son sujet.

Résumé

Cette formation traite de la comptabilisation de l'impôt différé et des informations à fournir à son sujet selon les IFRS et les NCECF.

Formatrice

Anne-Marie Laforest, CGA

Madame Laforest est chargée de cours à forfait au programme en expertise professionnelle CGA à l'Université de Sherbrooke depuis un an et enseigne depuis deux ans, la certification au microprogramme en expertise professionnelle CGA de HEC Montréal, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

C E A

Domaine de connaissance : 9

Durée : 3 heures

Accrédité : IQPF11-07-0053 G 3PDOM

CONCILIATION TRAVAIL - VIE PERSONNELLE

Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De cerner les enjeux généraux entourant la conciliation travail-vie personnelle;
- De comprendre la nouvelle réalité des travailleurs en ce qui concerne les objectifs professionnels et la qualité de vie;
- D'identifier et de réfléchir aux moyens novateurs mis de l'avant par les organisations pour faciliter la conciliation travail-vie personnelle.

Résumé

Savoir concilier travail et vie personnelle est un besoin de plus en plus évident pour les travailleurs d'aujourd'hui. La conciliation travail-vie personnelle comporte habituellement deux volets : le premier concerne le manque de temps et les conflits d'horaire, et le deuxième, le sentiment d'être surpassé, surchargé et stressé en raison des multiples rôles à jouer.

Ce concept est maintenant devenu un élément incontournable de la réalité des travailleurs et des employeurs. Les employeurs se doivent de mettre sur pied des méthodes accessibles, efficaces et innovatrices pour faciliter la conciliation travail-vie personnelle de leurs employés s'ils souhaitent conserver le talent au sein de leur entreprise.

Formatrice

Kathryn Peterson, B.Sc., psychoéducation

Madame Peterson a, depuis quelques années, réorienté sa carrière dans les secteurs du développement organisationnel et de la formation après avoir évolué dans le milieu social pendant plus de 14 ans. Son bagage est imposant en qualité de conseillère, d'accompagnatrice et d'éducatrice auprès de clientèles variées. Elle a aussi suivi plusieurs formations, séminaires et cours sur l'amélioration des communications et de la personne.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 4 heures

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET MARCHÉS FINANCIERS 1

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'analyser le rôle des marchés financiers en matière de création de richesse et de mieux-être collectif;
- De distinguer les caractéristiques des marchés organisés de celles des marchés de « gré à gré »;
- De comprendre les principes de détermination du prix en fonction des forces de l'offre et de la demande;
- De démystifier la notion de spéculation;
- De reconnaître les multiples fonctions économiques essentielles assumées par les banques commerciales;
- De comprendre les mécanismes de création de monnaie par l'activité de crédit;
- De comprendre les principes de base des produits financiers dérivés;
- De comprendre les mécanismes de base de la titrisation (titres financiers adossés à des actifs).

Résumé

Devant l'évolution rapide du monde de la finance, vous perdez facilement de vue la raison d'être des marchés financiers : faciliter avant tout la rencontre de l'offre et de la demande pour une ressource limitée, l'argent. Axé sur des sujets d'actualité qui nous concernent tous, ce module propose l'analyse des moyens utilisés par les marchés financiers pour transformer les ressources des détenteurs d'épargne en produits financiers répondant aux besoins spécifiques des utilisateurs d'épargne. Vous pouvez donc améliorer votre compréhension des phénomènes récents qui ont bouleversé l'économie mondiale et parfaire vos connaissances sur le rôle des marchés financiers comme moteur de l'économie et mécanisme essentiel à la création de richesse.

Formateur

Normand Faubert

Monsieur Faubert possède plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des marchés financiers. Il a appris son métier auprès de banques canadiennes et étrangères, où, après ses débuts comme arbitragiste, il a occupé divers postes de direction. Très tôt dans sa carrière, il s'est intéressé à l'impact des fluctuations du taux de change et des taux d'intérêt sur la rentabilité des entreprises. En travaillant étroitement avec un grand nombre d'entreprises de toutes tailles, il a développé une expertise reconnue dans l'analyse et la gestion des risques financiers. Diplômé en finance de HEC Montréal, il dirige aujourd'hui sa propre firme de consultation. Il anime des formations auprès d'organisations comme la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Normand Faubert est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Maintenez votre avantage concurrentiel à l'étranger*.

C E

Domaine de connaissance : 4

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF09-06-0018 G PDOM

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET MARCHÉS FINANCIERS 2

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De distinguer la microéconomie de la macroéconomie;
- D'interpréter l'information véhiculée par les principaux agrégats économiques nationaux et internationaux;
- De comprendre les principes de base du fonctionnement de la politique monétaire de la Banque du Canada;
- D'interpréter les indicateurs économiques en tant qu'outils de synthèse de l'activité économique;
- D'analyser certains des déterminants des taux d'intérêt et du taux de change;
- D'analyser les effets de la mondialisation des échanges commerciaux sur l'équilibre monétaire international.

Résumé

Les marchés financiers fluctuent en fonction des relations entre les grands agrégats économiques, dont l'évolution est mesurée par des indicateurs à portée nationale et internationale. Ceux-ci permettent d'analyser les tendances en matière de croissance économique, d'emploi, d'inflation, de taux d'intérêt, de productivité, de niveau de vie, etc. Ce module propose de démystifier l'information véhiculée par ces indicateurs afin de vous faire mieux comprendre l'environnement socioéconomique de notre société.

Formateur

Normand Faubert

Monsieur Faubert possède plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des marchés financiers. Il a appris son métier auprès de banques canadiennes et étrangères, où, après ses débuts comme arbitragiste, il a occupé divers postes de direction. Très tôt dans sa carrière, il s'est intéressé à l'impact des fluctuations du taux de change et des taux d'intérêt sur la rentabilité des entreprises. En travaillant étroitement avec un grand nombre d'entreprises de toutes tailles, il a développé une expertise reconnue dans l'analyse et la gestion des risques financiers. Diplômé en finance de HEC Montréal, il dirige aujourd'hui sa propre firme de consultation. Il anime des formations auprès d'organisations comme la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Normand Faubert est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Maintenez votre avantage concurrentiel à l'étranger*.

C E

Domaine de connaissance : 4

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF10-05-0043-G PDOM

CONTRÔLES INTERNES ET FRAUDE - 1RE PARTIE *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De bien identifier les contrôles clés pour les cycles discutés;
- D'identifier les différents risques de fraudes liés à l'absence où aux faiblesses de contrôle interne;
- D'améliorer le design et l'efficacité des contrôles internes de votre organisation;
- De faire des procédés de vérification pour faciliter la détection de la fraude.

Résumé

Les contrôles internes sont des mécanismes importants dans la prévention et la détection de la fraude en entreprise. Il est donc essentiel de s'arrêter et de se demander si l'architecture et l'efficacité des contrôles internes de votre entreprise sont adéquates pour jouer leurs rôles contre la fraude. L'important dans l'architecture des contrôles internes n'est pas la quantité, mais la qualité des contrôles et notre attention ira vers les contrôles clés s'avérant les plus efficaces et les mieux équilibrés dans une perspective coûts-bénéfices.

Ce cours est la première partie d'une série de deux où l'on s'attardera sur certains cycles spécifiques, notamment :

- **Le cycle des achats et payables**;
- **Le cycle des ressources humaines et de la paye;**
- **L'environnement de contrôle de l'entreprise et le ton de la direction.**

Le cours permettra d'analyser en détail les contrôles internes importants à l'intérieur des cycles identifiés et de mettre en perspective les différents risques de fraude où pourraient naître des faiblesses de ces contrôles. De plus, nous discuterons des outils disponibles pour faire la détection ou la prévention de la fraude.

N.B.

Prenez note que le cours Contrôles internes et la fraude 1re partie couvre certains aspects du cours Protégez votre entreprise de la fraude.

Formateur

Olivier Beauregard, CGA, CFE, CIA, CCSA

Après avoir travaillé en certification pour un cabinet comptable, monsieur Beauregard a contribué aux efforts d'attestation pour la loi dite « Sarbanes-Oxley », à titre de vérificateur et de responsable de la qualité. Après avoir réalisé et appliqué un modèle d'évaluation des risques de fraude pour une entreprise internationale de services informatiques, il agit aujourd'hui à titre de vérificateur interne ou participe à des mandats de vérification opérationnels et financiers.

C E P/P

Domaine de connaissance : 6

Durée : 3 heures

CONTRÔLES INTERNES ET FRAUDE - 2E PARTIE *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De bien identifier les contrôles clés pour les cycles discutés;
- D'identifier les différents risques de fraudes liés à l'absence ou aux faiblesses de contrôle interne;
- De faire des procédés de vérification pour faciliter la détection de la fraude.

Résumé

Les contrôles internes sont des mécanismes importants dans la prévention et la détection de la fraude en entreprise. Il est donc essentiel de s'arrêter et de se demander si l'architecture et l'efficacité des contrôles internes de votre entreprise sont adéquates pour jouer leurs rôles contre la fraude. L'important dans l'architecture des contrôles internes n'est pas la quantité, mais la qualité des contrôles et notre attention ira vers les contrôles clés s'avérant les plus efficaces et les mieux équilibrés dans une perspective coûts-bénéfices.

Ce cours est la deuxième partie d'une série de deux où l'on s'attardera sur certains cycles spécifiques notamment :

- **Le cycle du revenu et de la présentation de l'information financière;**
- **Le cycle financier de la fin de période;**
- **Le cycle de la gestion des technologies (gestion des accès).**

Le cours permettra d'analyser en détail les contrôles internes importants à l'intérieur des cycles identifiés et de mettre en perspective les différents risques de fraude où pourraient naître des faiblesses de ces contrôles. De plus, nous discuterons des outils disponibles pour faire la détection ou la prévention de la fraude.

N.B.

La formation « Contrôles internes et la fraude – 1re partie », est un pré-requis à ce cours.
Prenez note que le cours Contrôles internes et la fraude 2e partie couvre certains aspects du cours Protégez votre entreprise de la fraude.

Formateur

Olivier Beauregard, CGA, CFE, CIA, CCSA
Après avoir travaillé en certification pour un cabinet comptable, monsieur Beauregard a contribué aux efforts d'attestation pour la loi dite « Sarbanes-Oxley », à titre de vérificateur et de responsable de la qualité. Après avoir réalisé et appliqué un modèle d'évaluation des risques de fraude pour une entreprise internationale de services informatiques, il agit aujourd'hui à titre de vérificateur interne ou participe à des mandats de vérification opérationnels et financiers.

C E P/P

Domaine de connaissance : 6
Durée : 3 heures

COURS PRATIQUE SUR LA FISCALITÉ DES PARTICULIERS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mettre à jour de façon approfondie les connaissances techniques en impôt des particuliers;
- D'éviter les erreurs les plus fréquentes dans la préparation des déclarations fiscales des particuliers;
- De montrer une bonne connaissance des changements récents en fiscalité des particuliers.

Résumé

Ce cours pratique compile les éléments essentiels de la fiscalité des particuliers avec lesquels vous devez composer au quotidien. Il aborde certaines règles de base, tout en mettant l'accent sur les erreurs et les difficultés les plus courantes. Le cours est axé sur les aspects pratiques de la fiscalité (par exemple, production de formulaires, conservation des documents au dossier, interprétations techniques, guide).

N.B.

Nous vous recommandons ce cours, si vous désirez effectuer une mise à jour approfondie sur l'impôt des particuliers.

Formateur

André Boulais, CGA auditeur, D. Fisc.

Monsieur Boulais est associé chez Boulais Derrien CGA inc, cabinet d'experts-comptables situé en Montérégie. Détenteur d'un diplôme de 2e cycle en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, il est président du Comité de fiscalité de l'Ordre des CGA du Québec, membre de l'Association de planification fiscale et financière et de l'Association canadienne d'études fiscales. Il est également chargé de cours en fiscalité au microprogramme en expertise professionnelle CGA et au DESS et maîtrise en fiscalité de HEC Montréal. De plus, il est l'auteur du volume *Réduisez vos impôts*.

C

Domaine de connaissance : 2

Durée : 14 heures (2 journées consécutives)

Accrédité : IQPF11-07-0054 G 14PDOM

DÉCÈS ET SES IMPLICATIONS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De montrer une bonne connaissance:
  - Des implications sur la retraite et les assurances du décès;
  - Des implications fiscales au décès;
- De déterminer les possibilités de planification testamentaire et successorale.

Résumé

Cette formation vise à faire ressortir les différentes implications de décès. Son but est de développer les réflexes nécessaires pour intervenir de façon plus efficace et harmonieuse dans ce type de dossier. Bien entendu, vous ne vous substituerez pas aux spécialistes (avocats, notaires, fiscalistes, conseillers financier ou autres), mais vous apprendrez à détecter les situations nécessitant des actions afin d'optimiser le traitement du règlement d'une succession. Chaque sujet est traité dans un exposé théorique avec des exemples et des analyses de cas.

Formateur

Benoît Gaumont, D. Fisc., Pl. Fin.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, du titre de planificateur financier de l'Institut québécois de planification financière et d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC, monsieur Gaumont offre depuis plus de 15 ans un service d'expert en fiscalité des particuliers et en planification financière auprès d'une clientèle à valeur nette très élevée.

C

Domaine de connaissance : 8

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF09-06-0019 G PDOM

DOSSIER MODÈLE – MISSION DE COMPILATION *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De posséder une connaissance approfondie du chapitre 9200 de l'ICCA;
- De mettre en pratique les connaissances acquises afin de monter un dossier de mission de compilation incluant le questionnaire et les feuilles de travail;
- De connaître les limites des interventions par le praticien dans une mission de compilation;
- De comprendre les différences d'exigences concernant la mission d'examen et la mission de compilation;
- De comprendre la présentation suggérée de l'information financière dans une mission de compilation;
- De comprendre l'exposé-sondage 2011 sur les nouvelles normes de compilation et les impacts potentiels sur la mission de compilation;
- De comprendre les notions des codes de déontologie des divers ordres provinciaux régissant l'expert-comptable en ce qui a trait aux missions de compilation.

Résumé

Vous prendrez connaissance d'exemples modèles de compilation. Nous réviserons ces exemples pratiques afin d'illustrer l'essentiel de la théorie relative à la mission de compilation.

Formateurs

Janique Éthier, CGA auditrice

Madame Éthier est inspectrice à l'Ordre des CGA du Québec. Elle gère également son propre cabinet d'expertise comptable depuis 1995 et offre à une clientèle diversifiée divers services en certification. Elle est détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université d'Ottawa et d'un diplôme en sciences comptables de l'Université du Québec à Hull.

François Gauthier, CGA auditeur

Monsieur Gauthier a travaillé plus de cinq ans en tant que directeur de l'inspection et de la pratique professionnelle à l'Ordre des CGA du Québec. Il possède son propre cabinet, en expertise comptable et en comptabilité publique, dans la région de Montréal. Possédant une vaste expérience auprès de cabinets de niveaux mondial et national, il est consultant auprès de plusieurs cabinets d'experts-comptables au Québec et agit aussi à titre d'inspecteur contractuel pour l'Ordre des CGA du Québec.

C A

Domaine de connaissance : 10

Durée : 3 heures

Accrédité : IQPF11-07-0055 G 3PDOM

DOSSIER MODÈLE – MISSION D'EXAMEN ET DE COMPILATION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De montrer une connaissance approfondie des normes d'examen généralement reconnues (NEGR) et de compilation;
- De mettre en pratique les connaissances acquises afin de monter un dossier de mission d'examen et un dossier de mission de compilation incluant le questionnaire et les feuilles de travail;
- D'améliorer ses connaissances des procédés utilisés dans une mission d'examen et ceux utilisés dans une mission de compilation;
- De comprendre la grande différence de travail exigé par la mission d'examen et par la mission de compilation.
- De prendre connaissance de l'exposé-sondage d'avril 2011 sur les nouvelles normes d'examen et les impacts potentiels ainsi que l'exposé sondage sur la mission de compilation.

Résumé

Vous prendrez connaissance d'un dossier modèle de mission d'examen et d'un dossier modèle de mission de compilation. Ces dossiers contiennent des exemples pratiques et l'essentiel de la théorie relative aux différentes missions. Ainsi, vous approfondirez vos connaissances nécessaires à la réalisation de mandats de mission d'examen et de mission de compilation.

Formateurs

Janique Éthier, CGA, auditrice

Madame Éthier est inspectrice à l'Ordre des CGA du Québec. Elle gère également son propre cabinet d'expertise comptable depuis 1995 et offre à une clientèle diversifiée divers services en certification. Elle est détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université d'Ottawa et d'un diplôme en sciences comptables de l'Université du Québec à Hull.

François Gauthier, CGA auditeur

Monsieur Gauthier a travaillé plus de cinq ans en tant que directeur de l'inspection et de la pratique professionnelle à l'Ordre des CGA du Québec. Il possède son propre cabinet, en expertise comptable et en comptabilité publique, dans la région de Montréal. Possédant une vaste expérience auprès de cabinets de niveaux mondial et national, il est consultant auprès de plusieurs cabinets d'experts-comptables au Québec et agit aussi à titre d'inspecteur contractuel pour l'Ordre des CGA du Québec.

C A

Domaine de connaissance : 10

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF08-07-0026 G PDOM

ECONOMIC ENVIRONMENT AND FINANCIAL MARKETS 1

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Recognize the importance of financial markets in the creation of wealth and in the general enhancement of the quality of life
- Understand the functionalities of financial derivative products
- Identify the economic functions assumed by commercial banks
- Understand the procedure and underlying principle of securitization

Abstract

In the context of rapid evolution in financial practices, we lose sight of the fact that the financial markets' basic function is to establish the structure and the conditions of supply and demand for a limited resource called money.

Inspired by current issues which concern us all, this program studies the various functionalities by which financial markets transform the money held by investors into financial products that answer the specific needs of borrowers.

For participants, this session offers the opportunity to analyze the recent economic events that undermined the world economy and to better understand the role of financial markets as an engine for the economy and as an essential mechanism in the creation of wealth.

Speaker

Normand Faubert

Normand Faubert possesses more than 25 years of experience in financial markets. Working for Canadian and foreign banks, he started his career as a trader before moving on to management positions. Early in his career, aware of the impact on profit of currency and interest rate fluctuations, Mr. Faubert began to provide direct banking services to corporations as well as smaller businesses and gathered solid expertise in the analysis and management of financial market-related risks. Mr. Faubert, who has a degree in finance from HEC Montréal, works today as a consultant. He is also active as a coach and a trainer with organizations such as La Caisse de dépôt et placement du Québec, the World Trade Center and l'Ordre des CGA du Québec, among others. Mr. Faubert is the author of the book «Maintenez votre avantage concurrentiel à l'Étranger», a foreign exchange handbook especially written for SME.

C E

Subject area: 4

Duration: 7 hours

Accreditation number: IQPF09-06-0018 G PDOM

ÉVALUATION DES BESOINS QUI COMPTENT

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De découvrir les éléments indispensables à un diagnostic de performance;
- De connaître les six facteurs influençant le rendement d'une personne;
- D'explorer les différentes méthodes offertes pour découvrir les besoins et quand les utiliser.

Résumé

Dans le monde médical, il serait inconcevable de prescrire un traitement non testé au préalable. Grâce aux résultats de laboratoire, le diagnostic se précise et le traitement devient plus adéquat et efficace. Dans le monde professionnel, il n'est pas toujours simple de détecter les besoins réels pour obtenir de meilleurs résultats. Les individus savent ce qu'ils veulent et peuvent reconnaître sur une liste de programmes celui qui les attire le plus.

Cependant, est-ce vraiment ce dont ils ont besoin? S'intéresser à un sujet ou à une tâche n'est pas nécessairement lié à un besoin clairement établi et correspondant à une carence de connaissances ou de rendement.

Formateur

Marc Lalande, M.Sc., CTDP

Avec plus de 27 ans d'expérience comme gestionnaire, consultant, formateur dans les organisations publiques et conférencier dans le milieu de la santé, monsieur Lalande est détenteur d'une maîtrise en sciences, d'une certification comme professionnel en formation et développement et d'une attestation en gestion de l'American Management Association. Son activité professionnelle se concentre sur le diagnostic des écarts de performance du personnel en entreprise, la mise en place de conditions de changement et l'évaluation des changements de comportements. Sa vaste expertise en évaluation des besoins lui a valu d'être sollicité à maintes reprises pour de nombreux projets de diagnostic des écarts de performance et de découverte de besoins non perçus.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

ÉVALUATION D'ENTREPRISES PRIVÉES

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De reconnaître les diverses situations où une évaluation d'entreprise est requise;
- De connaître les trois types de rapports d'évaluation (calculs, estimation et opinion);
- De nuancer entre une approche d'évaluation fondée sur la continuité ou sur la liquidation de l'entité;
- Retenir, dans un contexte donné, la bonne méthode d'évaluation; laquelle peut-être fondée sur : le marché.

Résumé

Au cours des dernières années, la connaissance des concepts et théories financières s'est affinée et la plupart des lecteurs d'informations financières peuvent apprécier la nature des informations portant sur des sociétés publiques. Il en est autrement lorsque l'on veut établir la valeur de sociétés privées dont les titres ne se transigent pas publiquement. Datant du début des années 70 alors que le législateur fiscal canadien commençait à imposer le gain en capital, l'évaluation d'entreprise est aujourd'hui considérée davantage comme un art plutôt qu'une science.

Plusieurs CGA agissent à titre de conseillers pour leurs clients lors de transactions d'achat-vente d'entreprises. Les CGA qui participeront à cette formation réaliseront que l'évaluation d'une entreprise exige de la rigueur du fait qu'elle constitue une étape fondamentale, notamment lors du processus d'achat ou de vente d'une entreprise ou dans le cadre d'une situation conflictuelle entre actionnaires.

Les participants auront à réfléchir quant au cadre théorique de la juste valeur marchande (JVM) comparativement au concept de prix de vente d'une société. Les participants auront l'occasion de s'exercer à l'aide de cas pratiques et de mises en situation.

Formateur

Norman Jess, CGA, EÉE

Monsieur Jess occupe depuis avril 2010 le poste de directeur principal des Services Financiers Transactionnels de la firme Choquette Corriveau Comptables Agréés de Québec. Il a œuvré pendant 9 ans au sein de la firme Ernst & Young à Québec où il a occupé le poste de vice-président en évaluation d'entreprises et litige commercial et il a été conseiller auprès d'une clientèle très diversifiée. Monsieur Jess y a offert des services d'évaluation dans le cadre de fusions, d'acquisitions, de désinvestissements, de financements, de réorganisations, de présentation de l'information financière, d'opinions sur l'équité du prix offert et de planifications successorales à des clients d'un large éventail de secteurs. Il a aussi offert des services de soutien en matière de litiges. Avant de se joindre à Ernst & Young en 2001, Monsieur Jess avait passé dix années au sein de l'Agence du revenu du Canada à Hull et à Ottawa à titre de vérificateur fiscal et ensuite de conseiller en évaluation d'entreprises dans le groupe de l'évaluation mobilière. Il est titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec en Outaouais et est comptable général accrédité (CGA) et expert en évaluation d'entreprises (EÉE).

C E

Domaine de connaissance : 4

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF10-06-0037 G PDOM

Excel - Building a Dashboard *New*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Choose the right key performance indicators to include in a dashboard
- Organize data in a dashboard so as to optimize its management
- Present information in order to assist managers in their decision-making

P.S.

- To follow this training course, you must bring your own laptop. No computer will be available.
- Training course will be provided with the Excel 2007 version. However, you are free to use the version of your choice on your laptop, but know that there are some differences between versions.
- Prerequisites: Excel Intermediate Level

Abstract

During this training course, participants will learn to build useful and easy to use Excel dashboards. They will be introduced to Excel functions and features that will allow them to consolidate, analyze, process and optimally present the financial and operating information of a company. They will learn how to use the full potential of Excel functions such as: SUMIF (somme.si), vlookup (Vlookup) HLOOKUP (Hlookup), indirect (indirect), index (index), match (equiv), offset (offset) and Excel features such as: conditional format, graphs, pivot tables. Throughout this training course, they will have to complete practical exercises in Excel, that they will keep at the end of the training course as a reference.

Speaker

Sophie Marchand, CGA

Sophie Marchand is an expert in business modeling. She holds an M.Sc. in Finance from the University of Sherbrooke and she is a member of the Ordre des CGA du Québec. She has over 10 years of experience in the business. Her know-how consists of developing financial models and management tools. As a consultant, she has participated in many major national and international projects, contributing to the creation and expansion of several companies. Sophie Marchand is the author of a blog on the best professional management tools: moncherwatson.wordpress.com. She writes about free tools available on the internet and she shares tips and advices on how to use Excel. Sophie Marchand is a certified trainer approved by the Commission des Partenaires du Marché du Travail aux fins de l'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre.

C E P/P

Subject area: 12

Duration: 7 hours

Excel - Building a financial budget model *New*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Understand the main principles of financial modeling
- Master the basic techniques of financial modeling
- Apply these principles and techniques to the development of budgets

P.S.

- To follow this training course, you must bring your own laptop. No computer will be available.
- Training course will be provided with the Excel 2007 version. However, you are free to use the version of your choice on your laptop, but know that there are some differences between versions.
- Prerequisites: Excel Intermediate Level

Abstract

During this training course, participants will learn the importance of analyzing the historical data of a company before building a financial budget model. They will learn how to study the fundamental relationships between the different variables of a business model, distinguishing between dependent and independent variables. They will have to reproduce these relations in Excel and develop financial budget models that are both flexible and dynamic, and capable of generating the results of various scenarios. Lastly, they will learn how to design automated sensitivity analysis. Throughout this training course, they will have to complete practical exercises in Excel, that they will keep at the end of the training course as a reference.

Speaker

Sophie Marchand, CGA

Sophie Marchand is an expert in business modeling. She holds an M.Sc. in Finance from the University of Sherbrooke and she is a member of the Ordre des CGA du Québec. She has over 10 years of experience in the business. Her know-how consists of developing financial models and management tools. As a consultant, she has participated in many major national and international projects, contributing to the creation and expansion of several companies. Sophie Marchand is the author of a blog on the best professional management tools: moncherwatson.wordpress.com. She writes about free tools available on the internet and she shares tips and advices on how to use Excel. Sophie Marchand is a certified trainer approved by the Commission des Partenaires du Marché du Travail aux fins de l'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre.

C E P/P

Subject area: 12

Duration: 7 hours

Excel - Construction d'un tableau de bord
Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De choisir les bons indicateurs de performance à inclure dans un tableau de bord;
- D'organiser les données d'un tableau de bord de façon à optimiser sa gestion;
- De présenter l'information de façon à aider les gestionnaires dans leurs prises de décisions.

N.B.

- Pour suivre cette formation, vous devez vous présenter avec votre portable. Aucun ordinateur ne sera mis à la disposition des participants.
- Pré-requis : Niveau Excel intermédiaire
- La formation sera donnée avec la version Excel 2007. Vous êtes cependant libre d'utiliser la version de votre choix sur votre portable, mais sachez que certaines différences existent entre les différentes versions.

Résumé

Au cours de cette formation, le participant apprendra à construire des tableaux de bord utiles et faciles à gérer dans Excel. Il sera introduit à des fonctions et des fonctionnalités d'Excel qui lui permettront de consolider l'information financière et opérationnelle de l'entreprise, de l'analyser, de la traiter et de la présenter de façon optimale. Il verra notamment comment utiliser à leur plein potentiel les fonctions Excel : sumif (somme.si), vlookup (recherchev), hlookup (rechercheh), indirect (indirect), index (index), match (equiv), offset (decaler) et les fonctionnalités Excel : format conditionnel, graphiques, tableaux croisés dynamiques. Tout au long de cette formation, il sera appelé à compléter des exercices pratiques dans Excel, qu'il pourra conserver à la fin de la rencontre en guise d'aide-mémoire.

Formatrice

Sophie Marchand, CGA

Sophie Marchand est experte en modélisation d'affaires. Elle est détentrice d'une M.Sc. en finance de l'Université de Sherbrooke et elle est membre de l'Ordre des CGA du Québec. Elle cumule plus de 10 ans d'expérience dans le milieu des affaires. Son savoir-faire touche l'élaboration de modèles financiers et la conception d'outils de gestion. Elle a participé à plusieurs mandats d'envergure nationale et internationale, contribuant à la création et à l'expansion d'entreprises. Elle est également l'auteure d'un blogue portant sur les meilleurs outils de travail : moncherwatson.wordpress.com. Elle y partage ses trucs et ses conseils sur l'utilisation d'Excel en modélisation d'affaires et y rédige des articles sur l'utilité et l'usage de divers outils Internet. Sophie Marchand est une formatrice agréée par la Commission des partenaires du marché du travail aux fins de l'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

C E P/P

Domaine de connaissance : 12

Durée : 7 heures

Excel - Développement de modèles financiers budgétaires *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre les grands principes de la modélisation financière;
- De maîtriser les techniques de base en modélisation financière;
- D'appliquer ces principes et ces techniques au développement de budgets.

N.B.

- Pour suivre cette formation, vous devez vous présenter avec votre portable. Aucun ordinateur ne sera mis à la disposition des participants.
- Pré-requis : Niveau Excel intermédiaire
- La formation sera donnée avec la version Excel 2007. Vous êtes cependant libre d'utiliser la version de votre choix sur votre portable, mais sachez que certaines différences existent entre les différentes versions.

Résumé

Au cours de cette formation, le participant sera sensibilisé à l'importance d'analyser les données passées de l'entreprise avant d'élaborer un budget. Il apprendra à étudier les relations fondamentales entre les différentes variables d'un modèle d'affaires, en distinguant les variables dépendantes des variables indépendantes. Il sera appelé à reproduire ces relations dans Excel et à développer des modèles financiers budgétaires souples et dynamiques, capables de générer les résultats de divers scénarios. Il verra finalement comment concevoir des analyses de sensibilité automatisées. Tout au long de cette formation, il sera appelé à compléter des exercices pratiques dans Excel, qu'il pourra conserver à la fin de la rencontre, en guise d'aide-mémoire.

Formatrice

Sophie Marchand, CGA

Sophie Marchand est experte en modélisation d'affaires. Elle est détentrice d'une M.Sc. en finance de l'Université de Sherbrooke et elle est membre de l'Ordre des CGA du Québec. Elle cumule plus de 10 ans d'expérience dans le milieu des affaires. Son savoir-faire touche l'élaboration de modèles financiers et la conception d'outils de gestion. Elle a participé à plusieurs mandats d'envergure nationale et internationale, contribuant à la création et à l'expansion d'entreprises. Elle est également l'auteure d'un blogue portant sur les meilleurs outils de travail : moncherwatson.wordpress.com. Elle y partage ses trucs et ses conseils sur l'utilisation d'Excel en modélisation d'affaires et y rédige des articles sur l'utilité et l'usage de divers outils Internet. Sophie Marchand est une formatrice agréée par la Commission des partenaires du marché du travail aux fins de l'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

C E P/P

Domaine de connaissance : 12

Durée : 7 heures

EXEMPLES PRATIQUES DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE NORMES COMPTABLES POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la suite de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre la présentation de l'information financière selon les NECF;
- D'appliquer la présentation de l'information financière;
- De détecter que les composantes des états financiers sont adéquatement bien reflétées dans les états financiers.

Résumé

La présentation des états financiers selon un nouveau référentiel comptable peut susciter bien des questionnements au moment d'appliquer les nouvelles normes. Les praticiens doivent résoudre bon nombre de situations particulières mal représentées par les normes ou les états financiers modèles. Cette formation a pour but de vous donner, au moyen d'exemples multiples, des outils concrets permettant de présenter des états financiers conformes aux NECF. À titre d'exemple, voici quelques situations particulières qui seront abordées au cours de la formation : comment rédiger les notes en cas de changement d'estimation, de correction d'erreur, de fusion de deux entités et de rachat d'actions, ainsi que leur influence sur le rapport de l'expert-comptable et les choix qui s'offrent à lui.

Formateurs

François Gauthier, CGA auditeur

Monsieur Gauthier a travaillé plus de cinq ans en tant que directeur de l'inspection et de la pratique professionnelle à l'Ordre des CGA du Québec. Il possède son propre cabinet, en expertise comptable et en comptabilité publique, dans la région de Montréal. Possédant une vaste expérience auprès de cabinets de niveaux mondial et national, il est consultant auprès de plusieurs cabinets d'experts-comptables au Québec et agit aussi à titre d'inspecteur pour l'Ordre des CGA du Québec.

Angélique Malo, CGA, CA, M.Sc.

Madame Malo est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle enseigne depuis plusieurs années la comptabilité financière et la certification aux étudiants du programme de baccalauréat, ainsi qu'aux étudiants des programmes de deuxième cycle, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

C E A

Domaine de connaissance : 9

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF10-05-0041 G PDOM

EXPERTISE COMPTABLE EN CABINET : ASPECTS FONDAMENTAUX

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître et de mettre en pratique les normes et les aspects fondamentaux régissant la tenue d'un cabinet d'expertise comptable CGA incluant l'aspect déontologie, d'indépendance et divers règlements de l'Ordre dont l'inspection professionnel;
- D'approfondir ses connaissances relatives aux normes d'examen généralement reconnues (NEGR) et de compilation;
- De mettre en pratique les connaissances acquises afin d'être en mesure de monter d'une part, un dossier de mission d'examen, et d'autre part un dossier de mission de compilation incluant le questionnaire et les feuilles de travail;
- D'améliorer ses connaissances des procédés supplémentaires à utiliser au besoin dans le cadre d'une mission d'examen, ainsi que ceux utilisés dans une mission de compilation;
- De comprendre les différences et les enjeux importants entourant les missions d'examen et de compilation (exposé-sondage).

Résumé

Ce programme obligatoire s'adresse à tous les membres CGA débutant en pratique de la comptabilité publique ainsi qu'à tous les membres actuellement en pratique désirant mettre à jour leurs connaissances relatives aux aspects fondamentaux de la tenue d'un cabinet comptable professionnel. Ce programme de formation d'une durée de deux jours traite des aspects fondamentaux de la pratique de la comptabilité publique dans une perspective de protection du public. Ce cours vise à assurer le développement des compétences fondamentales nécessaires en vue de la prestation de services à une clientèle externe et à sensibiliser les participants à l'ensemble des obligations que leur impose l'exercice de l'expertise comptable.

N.B.

Si vous choisissez cette formation, ne vous inscrivez pas aux formations *Tenue de dossier - Mission d'examen et de compilation* ou *Tenue de dossier - Mission de compilation*, car les mêmes sujets y sont traités.

Formatrice

Janique Éthier, CGA auditrice

Madame Éthier est inspectrice à l'Ordre des CGA du Québec. Elle gère également son propre cabinet d'expertise comptable depuis 1995 et offre à une clientèle diversifiée divers services en certification. Elle est détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université d'Ottawa et d'un diplôme en sciences comptables de l'Université du Québec à Hull.

C A

Domaine de connaissance : 10

Durée : 14 heures (2 journées consécutives)

Accrédité : IQPF11-07-0057 G 14PDOM

FIDUCIES – SOUS DIFFÉRENTS ANGLES

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître les aspects légaux des fiducies;
- De détecter les situations où une fiducie devrait faire partie des structures juridiques suggérées à un client.

Résumé

Cette formation vise à éclaircir les éléments légaux et fiscaux des différents types de fiducies et d'en montrer les possibilités d'utilisation. Son but est de vous donner l'aisance nécessaire dans l'emploi des fiducies au bénéfice de vos clients. Bien entendu, vous ne vous substituerez pas aux spécialistes (avocats, notaires, fiscalistes, conseillers, financiers ou autres), mais vous apprendrez à détecter les situations où la mise en place d'une fiducie est judicieuse. Chaque sujet est traité dans un exposé théorique, avec des exemples et des analyses de cas.

Formateur

Benoît Gaumont, D. Fisc., Pl. Fin.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, du titre de planificateur financier de l'Institut québécois de planification financière et d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC, monsieur Gaumont offre depuis plus de 15 ans un service d'expert en fiscalité des particuliers et en planification financière auprès d'une clientèle à valeur nette très élevée.

C

Domaine de connaissance : 8

Durée: 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0058 G 7PDOM

FINANCIAL REPORTING: Practical Aspects – Accounting Standards for Private Enterprises

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Comprehend the recognition and presentation of financial information for private enterprises
- Understand the impact of adopting ASPE
- Appreciate the role and implications of professional accountants

Abstract

With the publication of the "Accounting Standards for Private Enterprises" in December 2009, private enterprises are faced with the choice between IFRS or ASPE. For most enterprises, the choice will lean toward ASPE because of the significantly reduced disclosure requirements. This seminar offers a comprehensive overview of the changes brought to the accounting standards and the implications of their adoption on financial reporting.

Speaker

Kevin Parent, CGA, MBA

After obtaining a Bachelor of Education degree, Kevin Parent taught mathematics, science and information technology at the high school level while completing an MBA at McGill University. Mr. Parent is a Faculty Lecturer and Program Coordinator Accounting, Finance and Taxation at McGill University's School of Continuing Studies. He has worked as a public accountant for over 10 years and obtained his CGA designation in 2007.

C E A

Subject area: 9

Duration: 7 hours

Accreditation number: IQPF09-05-0023 G PDOM

FISCALITÉ DE LA RETRAITE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre les implications fiscales de la préparation de la retraite en trois phases : accumulation, décaissement et décès;
- De comparer les restrictions légales et règlementaires reliées à l'épargne retraite;
- De formuler des recommandations en planification de la retraite.

Résumé

Cette formation porte sur les trois phases de la planification de la retraite :

- L'accumulation : 1) pour le salarié : REER, CELI, RPA; 2) pour le haut salarié : régimes surcomplémentaires de retraite (promesse de revenus, régimes sécurisés, régimes capitalisés) et autres véhicules d'épargne; 3) pour l'entrepreneur : la pertinence de l'incorporation, RRI;
- Le décaissement : priorisation des retraits, partage des revenus de pension et rentes viagères, variables;
- Le décès : implications fiscales et financières du décès dans les différents régimes.

Formateur

Martin Dupras, A.S.A., Pl. Fin., D. Fisc.

Monsieur Dupras travaille à son compte principalement à prodiguer de la formation financière à des intervenants de marché (planificateurs financiers, comptables, avocats, etc.). Auparavant, il a travaillé près de 20 ans en consultation pour des cabinets d'actuaires-conseils. Son expertise principale est la retraite et les éléments qui l'entourent (fiscalité, investissement, gestion de l'épargne et du risque). Il est très actif au sein de l'Institut québécois de planification financière dont il est présentement président du conseil d'administration. Dans cet organisme, il intervient comme professeur et conférencier, et a notamment animé des ateliers lors de nombreux congrès. Il a assuré la rédaction de la chronique « Retraite » du magazine La Cible de 2001 à 2007. Il est également coauteur des Normes d'hypothèses de projection de l'IQPF et du volet Retraite de la collection de l'IQPF. Monsieur Dupras a aussi été conférencier pour l'APFF, l'ICRA, le Financial & Estate Planning Council of Montréal, l'ORHRI, l'International Foundation of Employee Benefit Plans et pour différentes sections de la CSF.

C E P/P

Domaine de connaissance : 8

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF09-06-0045 G PDOM

FORMATION CONTINUE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'identifier les principales dispositions législatives et réglementaires qui encadrent l'obligation de formation continue;
- D'identifier les divers types d'obligations, générales et professionnelles, applicables selon les classes de membres;
- D'identifier les cas de dispense de formation continue;
- De respecter les échéanciers liés à ses obligations de remplir le rapport de formation continue obligatoire.

Résumé

Comme membre d'un ordre professionnel soumis au pouvoir de surveillance de l'Office des professions, vous avez des obligations importantes à l'égard du public, de vos clients et de la société en général.

Comme tout ordre professionnel, l'Ordre des CGA du Québec a pour principale mission d'assurer la protection du public. Compte tenu de l'évolution rapide et constante des connaissances requises pour l'exercice des activités professionnelles de comptable général accrédité et de l'ampleur des changements qui en découlent, l'Ordre des CGA, comme plusieurs autres ordres, a choisi de rendre obligatoire la formation continue selon certains paramètres.

Cette formation permet d'aider les membres à maintenir ou à acquérir toutes les connaissances requises afin de bien répondre à leurs obligations professionnelles.

Formatrice

Danièle Pérusse, FCGA, M.Sc.

Madame Pérusse est une personnalité phare de notre profession. Membre de l'Ordre depuis 1992, inscrite au palmarès des 100 CGA exceptionnels par CGA-Canada en 2008, elle s'est vue décerner la distinction honorifique de Fellow en 2010, notamment pour sa contribution au rayonnement du titre CGA dans les universités et les milieux d'affaires. Jusqu'à récemment à l'emploi de HEC Montréal, où elle a cumulé les fonctions de chargée de formation et de responsable pédagogique du microprogramme en expertise professionnelle menant au titre de CGA, Madame Pérusse cumule plus de 15 ans d'expérience en enseignement. Elle a également été très active dans le dossier de la reconnaissance de la formation des CGA du Québec aux fins de l'exercice de la comptabilité publique.

C E P/P

Domaine de connaissance : 7

Durée : 1 heure

GÉRER LES ENJEUX CULTURELS LORS DE L'INTERVENTION AVEC UN CLIENT *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mieux connaître la réalité immigrante au Québec;
- De comprendre l'impact des différences culturelles dans les rencontres avec les clients d'origine diverse;
- D'acquérir et de développer des habiletés de communication en contexte interculturel;
- D'identifier des pistes de solution pour augmenter son efficacité professionnelle dans des situations d'incompréhension interculturelle;

Résumé

Si la répartition des individus qui immigrent au Québec est encore très disparate (0,2 % de la population gaspésienne contre 31 % à Montréal), il reste que chaque année le nombre de nouveaux arrivants augmente. Au cours de leurs premières années, qu'ils s'intègrent en emploi dans des entreprises existantes ou qu'ils créent une entreprise, ils sont susceptibles de faire partie de la clientèle des comptables CGA.

Or, pour réussir son intervention avec un client qui peut avoir des attentes différentes et des habitudes propres à son cadre de référence, la dimension culturelle n'est pas à prendre à la légère.

Une rencontre interculturelle réussie nécessite de prendre conscience personnellement de son propre cadre de référence et d'avoir les outils pour analyser les comportements de l'autre.

Formateur

Sylvain Martin, MBA

Français d'origine et ayant habité en Pologne, aux États-Unis et maintenant au Québec depuis 7 ans, Sylvain Martin a complété ses études par une maîtrise en administration des affaires à l'Université Laval à Québec. Aujourd'hui, il est chargé de projet au SAJE accompagnateur d'entrepreneurs et coordonne le programme SUCCÈS-RELÈVE. Il est aussi formateur dans le cadre du projet Immigraffaires, tant pour les entrepreneurs immigrants que pour les intervenants auprès de cette clientèle.

C E

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

GESTION DES FOURNISSEURS DE SERVICES
Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De rédiger et de communiquer des instructions claires sur la nature du projet à réaliser, avant le début de celui-ci;
- De découvrir les 4 questions essentielles à utiliser pour définir les conditions de succès d'un projet;
- D'assurer une bonne préparation pour une rencontre productive avec un nouveau fournisseur;
- D'utiliser des questions précises qui permettront de découvrir les capacités et valeurs d'un fournisseur;
- De décider des règles de conduite qui doivent s'appliquer aux employés et aux fournisseurs dans le cadre de vos relations;
- De décider qui aura les responsabilités reliées à la gestion du projet et quelles sont les implications;
- D'identifier tous les coûts associés au projet et qui en aura la responsabilité;
- De considérer différentes approches pour communiquer sa satisfaction ou son insatisfaction aux fournisseurs;
- De considérer différentes approches pour l'évaluation d'un projet;
- De suivre une approche systématique pour assurer une fermeture ordonnée de projet.

Résumé

De nos jours, un grand nombre de personnes s'initient régulièrement à différentes tâches sans formation préalable. Il serait toutefois inconcevable d'aborder l'utilisation d'une nouvelle pièce d'équipement de grande valeur sans une orientation appropriée. Il serait regrettable de l'endommager ou de mettre les conditions de la garantie en péril. Toutefois, tous les jours, quelqu'un en entreprise s'apprête à confier des projets importants à des fournisseurs sans avoir communiqué au préalable quelques lignes directrices pour optimiser le retour sur l'investissement.

Formateur

Marc Lalande, M.Sc., CTDP

Avec plus de 27 ans d'expérience comme gestionnaire, consultant, formateur dans les organisations publiques et conférencier dans le milieu de la santé, monsieur Lalande est détenteur d'une maîtrise en sciences, d'une certification comme professionnel en formation et développement et d'une attestation en gestion de l'American Management Association. Son activité professionnelle se concentre sur le diagnostic des écarts de performance du personnel en entreprise, la mise en place de conditions de changement et l'évaluation des changements de comportements. Sa vaste expertise en évaluation des besoins lui a valu d'être sollicité à maintes reprises pour de nombreux projets de diagnostic des écarts de performance et de découverte de besoins non perçus.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

GESTION DES RISQUES - DÉVELOPPER UNE CULTURE DU RISQUE *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre la notion de risque en entreprise;
- De se familiariser avec une démarche de gestion des risques;
- D'être en mesure de bien évaluer le risque;
- D'apprécier l'apport d'outils pour gérer des risques spécifiques : suggérer un modèle avec huit catégories de risques;
- Développer une culture du risque.

Résumé

Toute activité économique génère du risque. La saine gouvernance dicte que la gestion des risques relève de la haute direction, mais dans les faits ce sont les professionnels et dirigeants qui gèrent ce genre de projets. Dans la PME, la gestion du risque est essentiellement inexistante ou peu structurée. Il faut alors identifier les risques externes et internes et les quantifier selon deux critères : probabilité et impact. Souvent, cet exercice met en lumière des risques importants puisqu'ils ne sont pas gérés avec rigueur. Pour bien évaluer les risques, les ressources internes sont généralement insuffisantes et des audits professionnels ou encore des approches statistiques sont nécessaires et plus fiables. Essentiellement, il y a quatre façons de gérer les risques : prévention, acceptation, réduction et transfert. La gestion des risques nécessite un processus organisé et rigoureux. Nous suggérons huit catégories de risques: finances, opérations, stratégiques, catastrophes, conformités, employés et direction, lieux physiques et technologies de l'information.

Formateur

Michel Poissant, CGA, CFO

Gestionnaire d'expérience ayant démontré son savoir-faire en gestion d'entreprises et en financement d'entreprises privées et publiques, pour avoir œuvré 14 ans dans le monde du capital de risque.

C E P/P

Domaine de connaissance : 6

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0056 G 7PDOM

GESTION FINANCIÈRE STRATÉGIQUE
Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De maintenir l'adéquation de la vision, de la mission et des objectifs de l'organisation;
- D'identifier la stratégie correspondante au secteur d'activité;
- De saisir la nécessité d'assurer la synergie entre les différents paliers de la stratégie corporative;
- D'être familier avec la méthodologie de la gestion du changement;
- De visualiser le positionnement stratégique de l'organisation et de l'ajuster;
- D'assimiler la notion essentielle de l'avantage compétitif;
- De comprendre le besoin d'ajuster les stratégies financières au contexte;
- De ségréguer les stratégies financières disponibles;
- De développer une réflexion stratégique pour anticiper les mouvements à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation;
- De combiner l'utilisation de compétences diverses : comptabilité financière, comptabilité de gestion, finance, et TI;
- De développer des compétences de professionnalisme, de gestion générale, et de leadership.

Résumé

Ce cours vise à s'assurer que les participants développent des compétences clés en gestion financière stratégique. Les stratégies de croissance, les structures de financement, la gestion du risque financier et l'évaluation de la performance seront exposées du point de vue interne de l'organisation. Dans un contexte économique dynamique, cette formation vise à développer une maîtrise adéquate de la gestion du changement. Le volet critique du support de la gestion financière, que sont les TI, la gestion des coûts, et les outils de prise de décision (jugement professionnel), seront également abordés.

Formateur

Messaoud Abda CGA, CFE, CICA, CSI, MBA, FICB

Monsieur Abda est un professionnel de la finance avec plus de 20 années d'expérience dans de grandes institutions comme la Caisse de dépôt et placement du Québec, Hydro-Québec et le CN, sur le plan national et international. Il a occupé des postes d'envergure dans les opérations financières, le contrôle des stratégies financières et la gouvernance des marchés financiers. Il est un expert reconnu en fraude et dirige à cet effet le programme de lutte contre la criminalité financière de l'Université de Sherbrooke. Il intervient également comme expert dans le domaine auprès des médias. Il dirige aujourd'hui sa propre firme de conseils en finance, comptabilité et fraude.

C E

Domaine de connaissance : 6

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0059 G 7PDOM

IFRS – CONCEPTS DE BASE ET APPLICATIONS *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'être initié à l'ensemble des nomes IFRS;
- De connaître et de comprendre les grands changements prévus aux IFRS;
- De mettre en situation l'application d'une conversion vers les normes IFRS.

Résumé

Ce séminaire se veut une initiation aux normes IFRS à savoir la partie I du manuel. Cette formation touche l'ensemble des normes IFRS et des exposés-sondages en cours sur les normes internationales d'information financière. Vous aurez de nombreux exemples d'application et de documentation dans le cadre de la conversion aux IFRS. Cette formation s'adresse aux professionnels qui ne possèdent aucune connaissance des IFRS et qui désirent s'initier aux normes IFRS et également comprendre et voir les incidences de la documentation et des questionnements dans le cadre d'une conversion aux IFRS.

Formateur

Patrick Couture, CA, CPA

Monsieur Couture a son propre cabinet Coefficience Couture CA inc. et travaille principalement en normes comptables et d'audit. Il est chargé de cours universitaire et animateur auprès de différentes associations et de diverses sociétés publiques et privées. Il a œuvré dans la conversion de nombreuses sociétés publiques en normes IFRS et il travaille à titre de conseiller en normes comptables et d'audit à l'ensemble de la profession.

C E P/P

Domaine de connaissance : 9

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0066 G 7PDOM

IFRS – MISE À JOUR

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De maîtriser les modifications des normes internationales d'information financière;
- De comprendre les perspectives d'avenir.

Résumé

Ce séminaire traite des récentes modifications apportées au référentiel international. Cette formation vous permet de maintenir à jour vos connaissances des normes internationales d'information financière. Vous abordez également les perspectives d'évolution des normes internationales d'information financière. Cette formation s'adresse particulièrement aux professionnels qui possèdent certaines connaissances des IFRS et qui désirent les mettre à jour et les approfondir.

Formatrice

Jo-Anne Piché, CGA auditrice

Madame Piché occupe un poste de directrice principale au sein du cabinet comptable Horwath Leebosh Appel, s.e.n.c.r.l. et participe activement au développement professionnel du cabinet. Elle a animé plusieurs séminaires auprès de différentes associations et de diverses sociétés privées. Elle a œuvré en pratique privée dans les domaines de l'immobilier, manufacturier et de service. Son dernier poste était à titre de contrôleur corporatif pour une société ouverte.

C E A

Domaine de connaissance : 9

Durée : 4 heures

Accrédité : IQPF11-07-0070 G 4PDOM

IMPÔT DES PARTICULIERS – MISE À JOUR

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectif d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De montrer une bonne connaissance des changements fiscaux de l'impôt des particuliers survenus au cours de l'année.

Résumé

Ce cours vous fait connaître les changements fiscaux de l'impôt des particuliers survenus au cours de l'année en traitant des points suivants :

- Analyse des modifications annoncées dans le budget fédéral du 4 mars 2010;
- Analyse des modifications annoncées dans le budget du Québec du 30 mars 2010;
- Analyse des bulletins d'information du Québec (2009-2010);
- Analyse des communiqués du ministère des Finances fédéral au cours de l'année 2010.

N.B.

Notez que le coût supplémentaire de 90 $ pour ce cours correspond à l'achat de l'ouvrage *Impôt des particuliers*. Vous aurez le choix entre un volume « version papier » ou une « version électronique ».

Formateurs

André Boulais, CGA, D. Fisc.

Monsieur Boulais est associé chez Boulais Derrien CGA inc, cabinet d'experts-comptables situé en Montérégie. Détenteur d'un diplôme de 2e cycle en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, il est président du Comité de fiscalité de l'Ordre des CGA du Québec, membre de l'Association de planification fiscale et financière et de l'Association canadienne d'études fiscales. Il est également chargé de cours en fiscalité au microprogramme en expertise professionnelle CGA et au DESS et maîtrise en fiscalité de HEC Montréal. De plus, il est l'auteur du volume *Réduisez vos impôts*.

Benoît Gaumont, D. Fisc., Pl. Fin.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, du titre de planificateur financier de l'Institut québécois de planification financière et d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC, monsieur Gaumont offre depuis plus de 15 ans un service d'expert en fiscalité des particuliers et en planification financière auprès d'une clientèle à valeur nette très élevée.

C E A

Domaine de connaissance : 2

Durée : 4 heures

Accrédité : IQPF10-05-0044-G PDOM

IMPÔT DES SOCIÉTÉS – MISE À JOUR

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De montrer une bonne connaissance des mesures fiscales annoncées dans le budget fédéral et le budget du Québec;
- De prendre connaissance des récentes positions administratives des autorités fiscales.

Résumé

Ce cours vous présente les notions fondamentales de l'impôt des sociétés en tenant compte des modifications apportées par les derniers budgets et les autres propositions législatives en vigueur. Le matériel qui vous est remis se veut un outil de référence pratique pour le praticien puisqu'il intègre certaines références fiscales fondamentales.

N.B.

Notez que le coût supplémentaire de 90 $ pour ce cours correspond à l'achat de l'ouvrage *Impôt des sociétés*. Vous aurez le choix entre un volume « version papier » ou une « version électronique ».

Formateurs

André Chagnon, CGA, LL.M. Fisc.

Professionnel expérimenté, monsieur Chagnon a débuté sa carrière en fiscalité d'entreprise, en planification successorale et en impôt au décès. Ensuite, il s'est spécialisé dans le conseil aux actionnaires dirigeants et plus particulièrement dans la réorganisation d'entreprises. Il a également développé une solide expérience dans la réclamation des crédits d'impôt à partir du programme *Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE)*. Au cours des dernières années, il a donné de nombreux cours et prononcé plusieurs conférences sur la fiscalité. En juin 2008, il a réorienté sa carrière pour se consacrer entièrement à l'enseignement de la fiscalité. Depuis, il est chargé de formation à HEC Montréal où il enseigne la fiscalité des particuliers, la fiscalité corporative ainsi que la planification successorale. Monsieur Chagnon, détenteur d'une maîtrise en fiscalité, est membre du comité sur la fiscalité de l'Ordre des CGA du Québec.

Alexandre Bouffard, CGA, M. Fisc.

Monsieur Bouffard est en charge de la conformité fiscale des feuillets fiscaux au sein de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Auparavant, il a travaillé dans de prestigieux cabinets comptables (Deloitte et KPMG) dans le domaine de la fiscalité canadienne, avant de fonder son propre cabinet d'expertise comptable en planification fiscale en 2011. Il agit également à titre d'administrateur de l'Ordre des CGA depuis 2010 pour la section Montérégie. Il est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), d'une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke et complète actuellement une maîtrise en gestion de projets à l'UQAM.

IMPÔT DES SOCIÉTÉS – MISE À JOUR
Suite

David Bourque, CGA, M. Fisc.

Spécialisé en fiscalité d'entreprise, monsieur Bourque a débuté sa carrière dans de grands cabinets comptables avant de se concentrer sur la fiscalité canadienne des entreprises. Grâce à cette expérience, il a mis en œuvre ses connaissances en fiscalité des expatriés et des particuliers ainsi qu'en fiscalité des prix de transfert. Les dernières années au service du Groupe CGI inc. l'ont amené à se spécialiser dans diverses tâches concernant la fiscalité canadienne des entreprises publiques. Récemment, il a joint l'équipe de Joly Riendeau & Duke, un cabinet d'experts-comptables situé en Estrie qui comprend un département de fiscalité axé sur les besoins des propriétaires de PME et sur l'impartition fiscale pour les cabinets de plus petite taille. Monsieur Bourque excelle dans les recherches fiscales et le support technique fiscal aux comptables en région. Passionné par l'enseignement, il s'est souvent impliqué dans de nombreuses présentations fiscales techniques. Monsieur Bourque est détenteur d'un baccalauréat en économie et d'une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke.

Domaine de connaissance : 1

Durée : 4 heures

Accrédité : IQPF10-05-0045-G PDOM

INSPIRER CONFIANCE - LE VRAI POUVOIR D'INFLUENCE *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De réaliser les impacts de la présence ou lde 'absence de confiance entre les membres d'une équipe;
- De comprendre les fondements de la crédibilité;
- De connaître et de maîtriser les comportements ayant un impact sur la confiance que les gens nous portent;
- D'identifier les gestes à poser pour établir sa crédibilité aux yeux de son entourage;
- De comprendre la place de la crédibilité dans l'exercice de son leadership;
- D'améliorer l'image de l'équipe auprès de ses clients et de ses partenaires.

Résumé

Nous vivons présentement une crise de confiance à l'échelle planétaire. Les gens font de moins en moins confiance aux institutions et aux gouvernements. Les employés n'ont pas confiance en leurs dirigeants. Les jeunes n'écoutent plus parents et professeurs. Les consommateurs se méfient des entreprises et de leur publicité souvent « tape-à-l'œil ».

Cette méfiance engendre un coût énorme pour notre société et ses institutions, en plus d'augmenter le coût des biens et des services pour la population.

Dans ce contexte, le leader qui prend conscience des conséquences d'une confiance accrue prendra les moyens pour modifier ses comportements et se démarquer par un leadership crédible auprès de ses partenaires et collaborateurs.

Formateur

Normand Michaud

Ses 30 années d'expérience lui confèrent une réputation internationale. Bachelier en Administration des affaires, monsieur Michaud s'intéresse depuis 15 ans au développement de la créativité des individus et des organisations. Il a étudié le leadership créatif dans les institutions mondialement réputées: Creative problem solving Institute de Buffalo, CreativityCenter de Brighton en Angleterre, Center for creative leadership en Caroline du Nord et la Creativity European Association en Italie (CREA). Il a travaillé, entre autres, à la Compagnie internationale de papier (CIP) et chez Pratt & Whitney Canada dans les domaines de la vérification, finance, planification commerciale, amélioration continue, amélioration des processus, ressources humaines et formation. Normand Michaud est président d'INNOVExcel Consultants Inc. qu'il a fondée en 1992. Depuis, il a prononcé des conférences et formé des milliers de personnes dans plusieurs régions du Canada, aux États-Unis et en Europe. Il est reconnu pour son dynamisme, ses habiletés de vulgarisation et pour sa facilité à utiliser des outils créatifs dans le contexte réaliste des organisations

C E

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

INTELLIGENCE SOCIALE, ÇA SE DÉVELOPPE

Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De prendre conscience de l'impact qu'il a sur les autres;
- De mesurer et d'augmenter son intelligence sociale;
- D'influencer positivement grâce aux compétences de l'intelligence sociale.

Résumé

L'intelligence sociale est la faculté de bien s'entendre avec les autres tout en s'assurant leur collaboration. L'art d'interagir avec les gens repose sur notre degré de conscience de l'impact que nous avons sur les autres. Cet atelier permettra de mesurer et d'accroître votre intelligence sociale et surtout d'influencer positivement.

Les 5 compétences de base de l'intelligence sociale :

1) Conscience du non verbal des gens : capacité à décoder leurs sentiments et à se faire une idée de leurs intentions. C'est notre radar relationnel!
2) Qualité de présence : notre impact non verbal (posture, langage corporel…)
3) Authenticité : on dit que 93 % de la communication est non verbale…
4) Clarté d'expression : capacité à exprimer clairement nos idées, nos intentions et à aller chercher les informations pertinentes.
5) Empathie : notre degré de conscience et d'attention aux besoins des autres.

Formatrice

Martine Petit, Coach PNL

Diplômée du Centre québécois de programmation neurolinguistique en tant que coach professionnelle, Martine Petit se démarque par la qualité relationnelle qu'elle entretient avec ses clients. Accréditée comme formatrice auprès d'Emploi-Québec, elle a assuré la formation de centaines de personnes dans le domaine de la gestion comptable pendant près de 20 ans, au sein de PME de la région de Montréal. Forte de cette expérience hors pair, l'entrepreneure a développé de grandes habiletés communicationnelles et relationnelles et a consolidé sa créativité tout comme son efficacité à titre d'intervenante chevronnée.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

INTERACTIVE PRESENTATIONS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Minimize distracting presentation habits
- Use visual tools effectively to enhance your message (PowerPoint, etc.)
- Involve your audience in your presentation to convince and sell your message
- Plan and implement dynamic presentations that include attention-grabbing openers and compelling conclusions
- Ask questions that stimulate thinking
- Handle questions and answers with confidence
- Manage problematic situations/participants
- Reduce your anxiety prior to presenting
- Learn five ways to stimulate participants motivation
- Create a list of action ideas you could use in your next presentation

Abstract

A workshop to help you speak with confidence! Because it's not magic! Good presenters aren't born that way, and they don't wake up one morning as excellent speakers/presenters. They have to learn and practice the skills of presenting.

This workshop will help you become a memorable speaker who connects with the audience and keeps them engaged.

These skills will help small or large group presentations/meetings.

Speaker

Hélène Meloche, B.A.

Hélène Meloche is a consultant who is passionate about her work and is well-known for her professionalism and dynamism. She has been the Director of Training for Mead Johnson Canada for many years and, for seven years, an was regular consultant to the World Trade Institute of Pace University in New York. Her signature program is undeniably "Interactive Presentations." Mrs. Meloche regularly presents training seminars coast to coast in Canada and in the USA, Europe and Africa. She co-authored the book Prescription for Success and has written various publications.

C E P/P

Subject area: 11

Duration: 7 hours

INTERACTIVE PRESENTATIONS N°. 2 – The follow-up *New*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Learning Objectives

At the end of this session, participants will be able to:

- Incorporate a variety of interactive techniques into theirs presentations/meetings
- Demonstrate their skills while presenting part of a real presentation and use the feedback they receive from their peers and the facilitator/coach
- Manage difficult situations/participants
- Write a list of action ideas to keep improving

This workshop will focus on practice. You will need to have participated in the first workshop to be able to register for this one.

Abstract

What is the difference between a speaker who captures your attention and a speaker who puts you to sleep? The answer is that a memorable speaker knows how to connect with the audience and keep them engaged. With feedback, the speaker can improve his skills, keep doing what he is doing well and improve what needs necessary to improve. If your job requires managing presentations or meetings, this follow-up will help you.

P.S.

You will need to review the techniques we learned during the workshop and report which one you have tried. Please bring a presentation of approximately 10 minutes.

Speaker

Hélène Meloche, B.A.

Hélène Meloche is a consultant who is passionate about her work and is well-known for her professionalism and dynamism. She has been the Director of Training for Mead Johnson Canada for many years and, for seven years, an was regular consultant to the World Trade Institute of Pace University in New York. Her signature program is undeniably “Interactive Presentations.” Mrs. Meloche regularly presents training seminars coast to coast in Canada and in the USA, Europe and Africa. She co-authored the book Prescription for Success and has written various publications.

C E P/P

Subject area: 11

Duration: 7 hours

LEADERSHIP AU FÉMININ – UN NOUVEAU SOUFFLE À MA CARRIÈRE *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'identifier les modèles de comportements typiquement féminins, les croyances et les présomptions qui retiennent des femmes intelligentes et accomplies d'atteindre leur plein potentiel;
- D'identifier les erreurs qu'elles commettent de façon inconsciente au quotidien et qui peuvent saboter leur carrière;
- De prendre connaissance des moyens pour s'élever à des plus grands niveaux d'influence, décisionnel, de responsabilité et de visibilité;
- De réaliser que les moyens qui ont fait leur succès aujourd'hui ne sont peut-être plus les mêmes pour poursuivre leur ascension;
- D'apprendre à éviter d'être coincées dans un rôle qui n'est pas à leur hauteur ou comment s'en sortir;
- De comprendre qu'elles doivent tracer leur propre route selon leur propre destination en fonction de leurs valeurs, les croyances et leurs forces.

Résumé

Cette session s'adresse spécifiquement aux femmes gestionnaires et professionnelles qui désirent s'accorder une période de réflexion sur leur cheminement de carrière et s'enquérir des meilleurs outils afin de se redonner un nouveau souffle pour enfin atteindre les rangs des leaders.

Formatrice

France Pelletier, M.B.A., C.R.H.A., associée

Titulaire d'une MBA spécialisée en ressources humaines et en gestion des systèmes d'information, elle a été en 2009 conseillère stratégique responsable de développer la Planification stratégique de la main-d'œuvre pour l'ensemble du Groupe financier Banque Nationale à travers le Canada. Elle a travaillé au Service Équité en emploi et diversité dès 1998 et y fut directrice de 2001 à 2008. Elle a su faire du Groupe financier Banque Nationale un modèle québécois et canadien en matière d'équité en emploi et de gestion de la diversité. Elle agit à titre de conférencière dans des colloques et des forums stratégiques nationaux et internationaux visant l'avancement de la diversité en emploi. Madame Pelletier est membre du Conseil des partenaires d'Immigration et métropoles visant entre autres le développement de stratégies pour l'intégration des immigrants sur le marché du travail, et ce en collaboration avec le Conseil canadien de l'immigration.

Depuis 2007, elle est membre du comité exécutif et du conseil d'administration du Comité pour l'intégration et le maintien en emploi pour personnes handicapées. Depuis 2009, elle est membre du conseil d'administration du Réseau Leaders Diversité créé cette même année dans le cadre du plan d'action 2008-2011 de la ministre de l'Immigration et desCommunautés culturelles pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec. Elle fait partie du personnel enseignant du Centre aux organisations de l'École de l'administration publique (ENAP).

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

LOIS SUR LES NORMES DU TRAVAIL

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, les participants seront en mesure :

- De comprendre les droits et les obligations des employeurs et des salariés;
- De mieux connaître les méthodes de calcul des diverses indemnités prévues par la Loi sur les normes du travail.

Résumé

Cette formation élaborée par la Commission des normes du travail traite, entre autres, des congés et absences (jours fériés, vacances, congés parentaux, décès ou suicide, maladie, accidents, obligations familiales, naissance, adoption et interruption de grossesse), du salaire, de la paie et du travail (pourboire, vacances, horaire de travail, heures supplémentaires, disparités des conditions de travail), ainsi que de la fin d'emploi (avis de cessation d'emploi, avis de licenciement collectif, changement dans l'entreprise, mise à pied, congédiement, démission, harcèlement psychologique). Cette formation vous donne les outils essentiels pour interpréter et appliquer la Loi sur les normes du travail dans votre milieu de travail.

Formateurs

Jean Fontaine

Monsieur Fontaine est inspecteur-enquêteur à la Commission des normes du travail. Employé à la Commission depuis 2008, il effectue diverses enquêtes afin d'assurer le respect de la Loi sur les normes du travail. Monsieur Fontaine est passionné par son travail et il est toujours enthousiaste à l'idée de partager ses connaissances auprès des gens.

Lucie Thiboutot

Madame Thiboutot est inspectrice-enquêteuse à la Commission des normes du travail. Employée à la Commission depuis 1990, elle a agi à titre de médiatrice pendant 17 ans. Madame Thiboutot a comme mandat d'informer la population de la Loi sur les normes du travail et effectue différentes enquêtes afin de faire respecter ladite Loi.

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 3 heures

LOI SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS, LOI SUR LA PUBLICITÉ LÉGALE DES ENTREPRISES ET COMPÉTENCE DE L'AVOCAT, DU NOTAIRE ET DU CGA EN DROIT CORPORATIF *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, les participants seront en mesure :

- De se familiariser avec les principaux changements apportés par la Loi sur les sociétés par actions et la Loi sur la publicité légale des entreprises;
- D'étudier le capital-actions d'une société régie par la Loi sur les sociétés par actions et de présenter les principaux changements apportés à ce document et aux actions;
- D'exposer les nouvelles façons de faire du Registraire des entreprises et de faire état des difficultés dans leur mise en place;
- De résoudre certaines situations, notamment celles relatives au choix de la juridiction de constitution;
- De comprendre les compétences respectives des avocats, des notaires et des CGA dans le domaine corporatif et d'indiquer quelques comportements à adopter.

Résumé

L'entrée en vigueur le 14 février 2011 de la Loi sur les sociétés par actions et de la Loi sur la publicité légale des entreprises modifie considérablement le droit corporatif au Québec. La formation présente les principaux changements apportés par ces deux lois. Une attention particulière est portée au capital-actions, aux transactions relatives aux actions et à certains événements de la vie corporative, telles la vente de l'entreprise et la dissolution de la société. La formation expose aussi les nouvelles façons de faire du Registraire des entreprises et les difficultés qu'elles soulèvent. Enfin, la formation fait le point sur le rôle respectif de l'avocat, du notaire et du CGA en droit corporatif.

Formateurs

Charles Denis, avocat

Charles Denis est membre du Barreau depuis 1985. Il est président de RÉSO Gestion Corporative, une maison de recherche, qui offre des services en droit corporatif. Il a enseigné le droit des compagnies à l'Université de Sherbrooke et depuis 1991, à l'École du Barreau du Québec, dans le secteur du Droit des affaires. Il participe également à la rédaction de la collection de droit dans le secteur Droit des affaires.

Normand Ratti, avocat

Normand Ratti est membre du Barreau depuis 1975. Professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke de 1976 à 2010, il a été doyen de cette Faculté de 1990 à 1996. Il est impliqué depuis plusieurs années à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec, où il a assumé la fonction de responsable du secteur Droit des affaires de 1996 à 2005. Il est l'auteur de plusieurs textes et documents en droit fiscal et corporatif. Depuis 2010, il agit comme formateur et consultant.

C E P/P

Domaine de connaissance : 7

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0067 G 7PDOM

MAÎTRE À BORD EN PÉRIODE DE TURBULENCE (RÉSILIENCE) *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mieux se connaître et de découvrir ses talents et ses croyances par rapport à la performance au travail;
- D'explorer le concept de résilience adapté au milieu de travail (différence entre adaptation, gestion du stress et « résilience »);
- D'échanger sur les cadeaux qu'offre la résilience dans nos vies et au sein de nos organisations;
- D'explorer des facteurs et des conditions qui influencent notre potentiel de résilience. Comment les créer et les générer autour de nous;
- D'être évalué afin de connaître son potentiel de résilience;
- D'explorer des moyens concrets pour développer son potentiel de résilience en fonction de ses croyances;
- De redécouvrir ses talents naturels et de revisiter certaines croyances qui ne sont plus utiles.

Résumé

Y aurait-il un cadeau derrière cette accélération que l'on ressent et vit? Derrière les différents traumatismes que nous traversons? N'y a-t-il pas une chance inouïe pour se requestionner pour retrouver nos talents et notre capacité de choisir ce qui est juste pour nous. Venez explorer et réfléchir avec un regard nouveau sur les cadeaux souvent cachés de ces périodes de turbulence. Comment rester performant tout en restant soi-même et en équilibre? C'est cette capacité de rebondir lors d'événements déstabilisants qu'on appelle résilience.

Formatrice

Renée Rivest

Diplômée en relations industrielles de l'Université Laval et en psychoéducation de l'Université de Sherbrooke, Renée Rivest combine plus de 25 années d'expérience en consultation dans le domaine du management. Auteure du best-seller *Êtes-vous Tintin, Milou, Haddock… l'Aventure humaine au travail*, Renée Rivest est présidente fondatrice de ReGain Groupe conseil depuis 1993. L'approche qu'elle a développée avec les personnages de la bande dessinée belge est reconnue par les milieux universitaires du Québec comme l'une des plus performantes en management.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

MOBILISER SON ÉQUIPE *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre les éléments du travail d'équipe;
- De cerner les facteurs responsables de la motivation au travail;
- D'identifier les meilleures façons de conjuguer motivation et travail d'équipe.

Résumé

Pour demeurer compétitive, l'entreprise doit compter sur l'engagement de chacun de ses membres et donc de ses équipes de travail. Cependant, créer et maintenir l'engagement des personnes et des équipes de travail vers les objectifs visés par l'entreprise constitue un défi complexe de chaque jour. La majorité des experts en management s'accordent à dire que l'élément le plus important pour mobiliser une équipe est la motivation. La question que se posent la plupart des gestionnaires devient donc : « Comment pouvons-nous motiver nos employés? » Il faut réaliser que la motivation véritable et durable n'est pas un processus déjà « installé » dans l'entreprise, mais plutôt une culture alimentée par différents facteurs.

Formatrice

Kathryn Peterson, B.Sc., psychoéducation

Madame Peterson a, depuis quelques années, réorienté sa carrière dans les secteurs du développement organisationnel et de la formation après avoir évolué dans le milieu social pendant plus de 14 ans. Son bagage est imposant en qualité de conseillère, d'accompagnatrice et d'éducatrice auprès de clientèles variées. Elle a aussi suivi plusieurs formations, séminaires et cours sur l'amélioration des communications et de la personne.

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 4 heures

NCECF – IFRS : une approche comparative

Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- Comprendre pour chaque sujet traité les différences entre les deux normes;
- Analyser concrètement à l'aide de cas l'impact sur les états financiers de ces différences;
- Mieux cerner ce qui différencie les deux référentiels d'information financière.

Résumé

Ce cours traitera des différents traitements comptables selon que l'on adopte les NCECF ou les IFRS des éléments les plus courants (par ex. : immobilisations corporelles et incorporelles, instruments financiers de base, dépréciation des actifs à long terme, provisions et passifs éventuels, impôts, travaux en cours…)

Ce cours s'adresse à tous les participants désirant comprendre en quoi le traitement comptable de certains éléments selon les NCECF et selon les IFRS peut apporter des différences au niveau de l'information financière. L'objectif de ce cours n'est pas de faire une analyse exhaustive de toutes les différences entre les deux référentiels d'information financière. Toutefois, cette formation mettra l'emphase sur les éléments que l'on retrouve le plus fréquemment dans les états financiers et permettra de faire ressortir les différences de traitement. L'analyse d'un état financier présenté selon les NCECF et d'un état financier présenté selon les IFRS permettra de comprendre l'ampleur de certaines différences.

Formatrices

Anne-Marie Laforest, CGA

Madame Laforest est chargée de cours à forfait au programme en expertise professionnelle CGA à l'Université de Sherbrooke depuis un an et enseigne depuis deux ans, la certification au microprogramme en expertise professionnelle CGA de HEC Montréal, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

Angélique Malo, CGA, CA, M.Sc.

Madame Malo est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle enseigne depuis plusieurs années la comptabilité financière et la certification aux étudiants du programme de baccalauréat, ainsi qu'aux étudiants des programmes de deuxième cycle, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

CA

Domaine de connaissance : 9

Durée : 4 heures

Accrédité : IQPF11-07-0069 G 4PDOM

NOUVELLES NORMES CANADIENNES D'AUDIT (NCA)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure de connaître :

- Les nouvelles exigences des NCA qui remplacent les normes de vérification généralement reconnues (NVGR) du Canada;
- Les effets des NCA dans les dossiers à venir;
- Les changements dans la documentation des dossiers d'audit (vérification);
- Les nouveautés contenues dans le libellé du rapport du vérificateur et de planifier les missions de vérification en fonction des nouvelles normes.

Résumé

À la fin de cette formation, vous aurez passé en revue les nouvelles normes canadiennes d'audit (NCA) applicables aux périodes se terminant le 14 décembre 2010.

Cette formation présentera les principaux changements et nouveautés ainsi que les différences avec les NVGR qui modifient substantiellement l'approche du praticien pour entamer une mission de vérification pour l'exercice clos après le 31 décembre 2010 (Normes canadiennes d'audit).

N.B.

Le présent cours correspond à l'un des deux volets de la formation imposée aux nouveaux CGA auditeurs en vertu du Programme d'activités de formation continue obligatoire pour les détenteurs du permis de comptabilité publique de l'Ordre des CGA du Québec pour la période de référence du 1er avril 2009 au 31 mars 2012. Le cours « Tenue de dossier – Mission d'audit » constitue le second volet.

Formateurs

François Gauthier, CGA auditeur

Monsieur Gauthier a travaillé plus de cinq ans en tant que directeur de l'inspection et de la pratique professionnelle à l'Ordre des CGA du Québec. Il possède son propre cabinet, en expertise comptable et en comptabilité publique, dans la région de Montréal. Possédant une vaste expérience auprès de cabinets de niveaux mondial et national, il est consultant auprès de plusieurs cabinets d'experts-comptables au Québec et agit aussi à titre d'inspecteur pour l'Ordre des CGA du Québec.

Anne-Marie Laforest, CGA

Madame Laforest est chargée de cours à forfait au programme en expertise professionnelle CGA à l'Université de Sherbrooke depuis un an et enseigne depuis deux ans, la certification au microprogramme en expertise professionnelle CGA de HEC Montréal, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

Angélique Malo, CGA, CA, M.Sc.

Madame Malo est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle enseigne depuis plusieurs années la comptabilité financière et la certification aux étudiants du programme de baccalauréat, ainsi qu'aux étudiants des programmes de deuxième cycle, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

C A

Domaine de connaissance : 10

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF10-05-0054-G PDOM

NOUVELLES NORMES CANADIENNES DE CONTRÔLE DE QUALITÉ NCCQ1 – MODÈLE D'APPLICATION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître les nouvelles exigences des NCCQ1, NCA 220 et du chapitre 5030 de l'ICCA;
- De connaître les éléments les plus importants et les plus pertinents de ces nouveautés et de faire le rapprochement en fonction de la taille et de la structure du cabinet (seul ou regroupé);
- D'examiner les principaux problèmes éprouvés en inspection professionnelle.

Résumé

À la fin de cette formation, vous serez en mesure de concevoir votre propre manuel de contrôle de la qualité du cabinet et de l'actualiser pour tenir compte des nouveautés en vigueur depuis le 15 décembre 2009.

Il est suggéré de lire le chapitre 5030 du manuel de l'ICCA, avant de suivre cette formation.

Formateur

François Gauthier, CGA auditeur

Monsieur Gauthier a travaillé plus de cinq ans en tant que directeur de l'inspection et de la pratique professionnelle à l'Ordre des CGA du Québec. Il possède son propre cabinet, en expertise comptable et en comptabilité publique, dans la région de Montréal. Possédant une vaste expérience auprès de cabinets de niveaux mondial et national, il est consultant auprès de plusieurs cabinets d'experts-comptables au Québec et agit aussi à titre d'inspecteur pour l'Ordre des CGA du Québec.

CA

Domaine de connaissance : 10

Durée : 3 heures

Accrédité : IQPF10-05-0053-G PDOM

OBLIGATIONS DÉONTOLOGIQUES ET ÉTHIQUE DES CGA : CONSERVER L'INTÉGRITÉ D'UNE PROFESSION NOBLE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître les valeurs organisationnelles de l'Ordre des CGA;
- De comprendre le cadre juridique entourant la profession de CGA;
- De faire la différence entre la Loi, les règlements, l'éthique et la déontologie en lien avec le statut de CGA et de CGA auditeur;
- D'allier la théorie et la pratique avec des témoignages et des mises en situation concrètes.

Résumé

Joindre les rangs d'un ordre professionnel est en soi un privilège et non un acte banal. Ce privilège s'accompagne de devoirs et de responsabilités face à la profession de CGA, mais aussi face au client et au public. Le titulaire du titre de CGA devra se conformer à tous ces aspects tout au long de sa carrière. Les nouveaux titulaires du titre de CGA ou de CGA auditeur ont l'obligation de recevoir de la formation sur les différentes dispositions législatives et réglementaires qui encadrent leur profession. De plus, les récents scandales qui affligent plusieurs organisations illustrent qu'un grand nombre de celles-ci n'ont pas implanté les structures déontologiques appropriées. En fait, plusieurs organisations n'ont pas de véritable culture de l'éthique. Lors de cette formation, les règles déontologiques, le cadre légal et les principes éthiques, qui guident la profession de CGA, vous seront enseignés à l'aide d'exemples concrets. De plus, les valeurs de la profession seront décrites pour que le membre puisse représenter dignement sa profession tout en travaillant dans l'intérêt du public.

Formateur

Donald Riendeau, avocat

M[e] Riendeau possède une Maîtrise en droit bancaire international de l'Université de Lausanne, une maîtrise en administration des affaires de HEC Montréal et un diplôme d'études supérieures en éthique et gouvernance de l'Université du Colorado. Considéré comme l'un des principaux experts en matière d'éthique et de gouvernance, M[e] Riendeau est impliqué dans le conseil, la formation et la diffusion des connaissances pour de nombreux types d'organisation.

Il conseille des organisations dans l'élaboration et la mise en place de leurs orientations, structures et programmes de gouvernance et d'éthique des affaires. M[e] Riendeau est un proche collaborateur de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques avec lequel il travaille depuis sa création. Il est également formateur du Barreau du Québec en éthique et en gouvernance. Il est régulièrement impliqué sur plusieurs groupes de travail visant une meilleure éthique dans différents secteurs d'activités (Comité de gouvernance de la Ville de Québec; Groupe de travail sur l'éthique des villes dirigé par l'Institut sur la gouvernance; etc.)

C E P/P

Domaine de connaissance : 7

Durée : 3 heures

OSBL NOUVEAU RÉFÉRENTIEL : PORTÉE ET APPLICATION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'utiliser le nouveau référentiel en comptabilité;
- De montrer une bonne connaissance des particularités comptables du domaine des OSBL;
- De dresser des notes dans les états financiers en respect des exigences du CNC.

Résumé

Le CNC a publié en décembre 2010 un référentiel sur des normes comptables pouvant se substituer au référentiel des normes comptables internationales et qui répondent mieux aux besoins en informations financières de la majorité des OSBL (OBNL).

La formation porte sur l'application de ce nouveau référentiel, l'illustration de son application à la date de transition, les informations à fournir aux états financiers. De plus, la présentation de l'information financière d'après le référentiel comptable canadien propre aux OSBL (OBNL) sera aussi abordée. Certaines considérations seront également évoquées en ce qui a trait à la nature du mandat de l'expert-comptable : compilation, mission d'examen et audit.

Formateur

Luc Léger, FCGA

Professeur de carrière, monsieur Léger a enseigné au Cégep de Sherbrooke pendant près de trente ans et dispense depuis 1982 son enseignement à l'Université de Sherbrooke. Il s'est spécialisé dans le domaine des finances (B.A.A. et M.Sc.). Outre son champ principal d'enseignement, il dirige son cabinet en expertise comptable et offre des services pour la présentation et la publication des informations financières.

C A

Domaine de connaissance : 9

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF10-06-0035-G PDOM

PCGR POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ – MISE À JOUR

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De cerner et d'évaluer les effets des récents développements sur sa pratique;
- De comprendre et de se conformer aux récents changements dans les normes comptables pour les entreprises à capital fermé, grâce à des exemples concrets.

Résumé

L'objectif principal de cette formation est de présenter les récents développements en matière d'évaluation, de comptabilisation et de présentation de l'information financière des entreprises à capital fermé. Ainsi, vous actualisez vos connaissances des normes comptables canadiennes. Cette formation s'adresse principalement aux personnes ayant déjà une bonne compréhension des principes comptables généralement reconnus et qui exercent en cabinet.

N.B.

Si vous choisissez cette formation, ne vous inscrivez pas à la formation *Les PCGR pour les entreprises à capital fermé – Révision générale* (formation de 14 heures) qui traite des mêmes sujets.

Formatrice

Jacinthe Pelletier, CGA auditrice

Madame Pelletier est inspectrice et formatrice à l'Ordre des CGA du Québec depuis plusieurs années. Également consultante, elle a exercé l'expertise comptable dans d'importants cabinets d'experts-comptables. Elle détient un baccalauréat en administration des affaires de HEC.

CA

Domaine de connaissance : 9

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF09-06-0035 G PDOM

PCGR POUR LES ENTREPRISES À CAPITAL FERMÉ – RÉVISION GÉNÉRALE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De cerner et d'évaluer les effets des récents développements sur sa pratique;
- De comprendre les normes comptables pour les entreprises à capital fermé dans leur ensemble;
- De revoir et d'ajuster ses pratiques comptables en fonction de la révision générale effectuée;
- De se conformer aux PCGR grâce à des exemples concrets.

Résumé

L'objectif de cette formation est de présenter les récents développements en matière d'évaluation et de présentation de l'information financière des entreprises à capital fermé. Ainsi, vous renouvelez vos connaissances des normes comptables canadiennes. Cette formation s'adresse principalement aux personnes qui exercent en cabinet et qui désirent effectuer une révision générale des PCGR.

N.B.

Si vous choisissez cette formation, ne vous inscrivez pas à la formation *Les PCGR pour les entreprises à capital fermé – Mise à jour* (formation de 7 heures) qui traite des mêmes sujets.

Formatrice

Jacinthe Pelletier, CGA auditrice

Madame Pelletier est inspectrice et formatrice à l'Ordre des CGA du Québec depuis plusieurs années. Également consultante, elle a exercé l'expertise comptable dans d'importants cabinets d'experts-comptables. Elle détient un baccalauréat en administration des affaires de HEC.

C A

Domaine de connaissance : 9

Durée : 14 heures

Accrédité : IQPF10-06-0041-G PDOM

PLANIFICATION FINANCIÈRE ET FISCALE POUR PROPRIÉTAIRES DE PME

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectif d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure de connaître :

- Les aspects légaux applicables;
- Les particularités des assurances de personnes;
- Les aspects fiscaux applicables;
- Les possibilités de planification de la retraite;
- Les particularités des placements.

Résumé

Le but de cette formation est de développer les réflexes nécessaires pour intervenir de façon plus efficace et harmonieuse dans ce type de dossier. Bien entendu, vous ne vous substituerez pas aux spécialistes (avocats, notaires, fiscalistes, conseillers financiers ou autres), mais vous apprenez à détecter les situations nécessitant des actions afin d'optimiser la planification intégrée pour les propriétaires de PME. Chaque sujet est traité dans un exposé théorique, avec des exemples et des exercices sur des cas.

Formateur

Benoît Gaumont, D. Fisc., Pl. Fin.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, du titre de planificateur financier de l'Institut québécois de planification financière et d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC, monsieur Gaumont offre depuis plus de 15 ans un service d'expert en fiscalité des particuliers et en planification financière auprès d'une clientèle à valeur nette très élevée.

C E

Domaine de connaissance : 8

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF10-05-0049-G PDOM

PRÉPARATION D'ÉTATS FINANCIERS SELON LES NORMES INTERNATIONALES (IFRS)

Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre et d'appliquer les notions de présentation des états financiers selon les IFRS à des entreprises privées à but lucratif;
- De pouvoir préparer des états financiers reflétant le basculement entre les PCGR de la Partie II et les IFRS.

Résumé

Ce cours permettra aux participants de démystifier ou de vulgariser la présentation d'informations financières selon les normes internationales pour les entreprises privées à but lucratif. Un ou deux modèles d'états financiers seront utilisés tout au long du cours. Les principales normes de présentation seront revues ainsi que certaines notions de comptabilisation et d'évaluation en rapprochement avec les modèles d'états. De plus, les effets du basculement entre les PCGR de la Partie II et les IFRS seront abordés. Ce cours a été conçu afin de permettre aux participants, même s'ils n'utilisent pas en général les IFRS, d'y faire face avec moins d'appréhension ou de réticence dans les cas où ils seraient dans l'obligation de les utiliser. Le cours pourrait aussi permettre à certains participants de constater que, pour certains clients, l'application des IFRS serait préférable. Cette formation s'adresse à ceux ayant une bonne connaissance des IFRS.

Formatrice

Jacinthe Pelletier, CGA auditrice

Madame Pelletier est inspectrice et formatrice à l'Ordre des CGA du Québec depuis plusieurs années. Également consultante, elle a exercé l'expertise comptable dans d'importants cabinets d'experts-comptables. Elle détient un baccalauréat en administration des affaires de HEC.

C A

Domaine de connaissance : 9

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0060 G 7PDOM

PRÉSENTATIONS DYNAMIQUES ET INTERACTIVES

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De préparer et de mettre en œuvre des présentations dynamiques comprenant des ouvertures « accrochantes » et des conclusions probantes;
- De réduire au minimum certaines habitudes qui nuisent à la concentration;
- De contrôler sa nervosité;
- D'utiliser judicieusement des documents visuels (PPT, etc.) pour renforcer votre message;
- De faire participer votre auditoire lors de votre présentation, pour convaincre et assurer la rétention du message;
- De poser des questions qui stimulent la réflexion;
- De gérer la période de questions avec confiance;
- De composer avec des situations et des participants difficiles;
- De contrôler sa nervosité;
- De pouvoir utiliser 5 façons de motiver l'apprentissage;
- D'écrire une liste d'idées à utiliser lors d'une prochaine présentation.

Résumé

Un atelier pour vous aider à mieux communiquer lors de vos réunions et présentations. Un atelier qui fera une grande différence! On ne se réveille pas un bon matin conférencier expert! Il faut apprendre et pratiquer ces habiletés. Qu'il s'agisse de présentations devant de petits groupes ou de grands groupes, il y a des techniques qui sont magiques. Il faut les apprendre et les pratiquer encore et encore. Ce programme qui a gagné ses « épaulettes » auprès de milliers de participants vous aidera à réaliser des résultats tangibles.

Formatrice

Hélène Meloche, B.A.

Madame Meloche est présidente du groupe Les communications HMC inc. depuis 1993. Auparavant, elle a occupé le poste de directrice de la formation chez Mead Johnson Canada et de consultante à l'Université Pace du World Trade Centre à New York. Bien connue pour son dynamisme et son professionnalisme, elle propose également un programme très recherché : Présentations interactives. Elle est animatrice dans plusieurs milieux d'affaires au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Afrique. Madame Meloche est co-auteure du livre *Succès sur ordonnance* et de plusieurs articles dans des revues professionnelles. Elle est conférencière aux réunions internationales annuelles de l'Association des formateurs en industrie pharmaceutique (SPBT), de l'Association des formateurs au Canada (CSTD) et de la Canadian Association of Continuing Health Education (CACHE).

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

PRÉSENTATIONS DYNAMIQUES ET INTERACTIVES N° 2 – Le Suivi

Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, les participants seront en mesure :

- D'incorporer une variété de techniques interactives à leur propre présentation;
- De démontrer leur savoir-faire en présentant une partie d'une présentation réelle et en obtenant une rétroaction des participants et de l'animateur;
- De gérer des situations et des participants difficiles pendant leur présentation (il y aura des situations fictives);
- D'écrire une liste d'idées pour continuer de s'améliorer.

Résumé

Qu'est-ce qui différencie un conférencier qui capte l'attention de celui qui endort? La réponse réside dans la façon de se comporter sur l'estrade en sachant garder l'attention des participants du début à la fin. Ces techniques s'apprennent, mais doivent aussi se pratiquer; c'est pourquoi il est nécessaire d'obtenir une rétroaction afin de s'améliorer continuellement. Que vous ayez à animer des présentations ou des réunions, ces techniques vous aideront en ce sens. Cet atelier de suivi sera axé sur la pratique. Vous devrez avoir suivi *Présentations dynamiques et interactives* pour vous inscrire à celui-ci.

Travail préparatoire

Réfléchir aux techniques apprises lors de votre dernier atelier, celles qui ont été mises à l'essai. SVP, veuillez apporter une présentation réelle d'environ 10 minutes.

Formatrice

Hélène Meloche, B.A.

Madame Meloche est présidente du groupe Les communications HMC inc. depuis 1993. Auparavant, elle a occupé le poste de directrice de la formation chez Mead Johnson Canada et de consultante à l'Université Pace du World Trade Centre à New York. Bien connue pour son dynamisme et son professionnalisme, elle propose également un programme très recherché : Présentations interactives. Elle est animatrice dans plusieurs milieux d'affaires au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Afrique. Madame Meloche est co-auteure du livre *Succès sur ordonnance* et de plusieurs articles dans des revues professionnelles. Elle est conférencière aux réunions internationales annuelles de l'Association des formateurs en industrie pharmaceutique (SPBT), de l'Association des formateurs au Canada (CSTD) et de la Canadian Association of Continuing Health Education (CACHE).

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

PRODUITS FINANCIERS DÉRIVÉS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De définir les produits dérivés financiers et d'en comprendre les principales applications;
- De reconnaître l'importance des produits dérivés comme moteur de l'innovation financière;
- De déterminer les conditions essentielles à la mise en place et au maintien d'un marché de produits dérivés;
- De différencier les principales familles de produits dérivés (contrats à terme, options, swaps, swaptions, etc.);
- De comprendre les objectifs poursuivis par les utilisateurs de produits dérivés.

Résumé

L'importance des produits dérivés ne cesse de se confirmer. En matière financière, le volume de transactions sur les produits dérivés surpasse non seulement celui des transactions portant directement sur les actifs sous-jacents, mais il représente aujourd'hui l'essentiel de l'activité des marchés financiers. De plus, de nouveaux types de produits dérivés font régulièrement leur apparition. Ce module permet avant tout de démystifier les principes de base des produits dérivés et de mieux en comprendre les diverses applications.

Formateur

Normand Faubert

Monsieur Faubert possède plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des marchés financiers. Il a appris son métier auprès de banques canadiennes et étrangères, où, après ses débuts comme arbitragiste, il a occupé divers postes de direction. Très tôt dans sa carrière, il s'est intéressé à l'impact des fluctuations du taux de change et des taux d'intérêt sur la rentabilité des entreprises. En travaillant étroitement avec un grand nombre d'entreprises de toutes tailles, il a développé une expertise reconnue dans l'analyse et la gestion des risques financiers. Diplômé en finance de HEC Montréal, il dirige aujourd'hui sa propre firme de consultation. Il anime des formations auprès d'organisations comme la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Normand Faubert est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Maintenez votre avantage concurrentiel à l'étranger*.

C E

Domaine de connaissance : 4

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF10-05-0042-G PDOM

PROTÉGER VOTRE ENTREPRISE DE LA FRAUDE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre et de déceler divers scénarios de fraude;
- De remarquer les signes avant-coureurs d'une fraude potentielle;
- De mettre en place des outils et des mesures efficaces pour prévenir ou détecter la fraude en entreprise.

Résumé

Ce cours a pour objectif de vous fournir des outils pratiques de prévention et de détection de la fraude en entreprise. Vous apprenez à déterminer la nature, la source et les coûts de la fraude, et à connaître les motivations des fraudeurs. Cette formation traite des scénarios de fraude les plus courants, mais aussi des plus imaginatifs et créatifs, en fonction des cycles financiers de l'entreprise.

N.B.

Prenez note que le cours *Protéger votre entreprise de la fraude* couvre certains aspects des cours *Contrôles internes et la fraude* 1e et 2e partie.

Formateur

Olivier Beauregard, CGA, CFE, CIA

Après avoir travaillé en certification pour un cabinet comptable, monsieur Beauregard a contribué aux efforts d'attestation pour la loi dite « Sarbanes-Oxley », à titre de vérificateur et de responsable de la qualité. Après avoir réalisé et appliqué un modèle d'évaluation des risques de fraude pour une entreprise internationale de services informatiques, il agit aujourd'hui à titre de vérificateur interne ou participe à des mandats de vérification opérationnels et financiers.

C E P/P

Domaine de connaissance : 6

Durée : 3 heures

Accrédité : IQPF10-05-0050-G PDOM

RÉORGANISATION CORPORATIVE DANS UN CONTEXTE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De montrer une bonne connaissance des règles fiscales de la réorganisation de l'entreprise (gel, fusion et liquidation, remaniement de capital, échange d'actions et fiducie familiale);
- De comprendre le rôle de l'expert-comptable lors d'une réorganisation de l'entreprise;
- De conseiller son client lors du transfert de son entreprise à ses enfants ou à ses employés clés;
- De reconnaître les pièges à éviter lors d'une réorganisation de l'entreprise.

Résumé

Ce cours vous permet de mieux connaître les effets fiscaux des réorganisations lors d'un transfert d'entreprise.

Formateur

André Boulais, CGA auditeur, D. Fisc.

Monsieur Boulais est associé chez Boulais Derrien CGA inc, cabinet d'experts-comptables situé en Montérégie. Détenteur d'un diplôme de 2e cycle en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, il est président du Comité de fiscalité de l'Ordre des CGA du Québec, membre de l'Association de planification fiscale et financière et de l'Association canadienne d'études fiscales. Il est également chargé de cours en fiscalité au microprogramme en expertise professionnelle CGA et au DESS et maîtrise en fiscalité de HEC Montréal. De plus, il est l'auteur du volume *Réduisez vos impôts*.

C E

Domaine de connaissance : 6

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF10-06-0034-G PDOM

RÉSOLUTION DE CONFLITS *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De reconnaître les différents types de conflits et de réactions face à ceux-ci;
- D'identifier son propre style de gestion des conflits afin d'y apporter les changements souhaités;
- D'apprendre à utiliser des méthodes efficaces pour désamorcer les situations conflictuelles.

Résumé

Le rythme effréné du travail, la complexité des tâches et la multiplication des interlocuteurs sont autant de déclencheurs possibles de conflits. D'expérience, nous savons tous que les conflits peuvent perturber la productivité, affecter le moral et la santé des employés et entraîner des coûts énormes pour l'entreprise. Gérer les conflits, c'est apprendre à évoluer, c'est utiliser un tremplin pour solidifier les liens interpersonnels, c'est créer une situation « gagnant-gagnant », au bénéfice et à la satisfaction des personnes et de l'organisation. Le conflit est une composante inévitable des relations interpersonnelles et professionnelles. Il peut se définir comme étant la perception de différences incompatibles. Ce module vous permettra de développer une approche proactive en situation de conflit. Les activités proposées favoriseront la compréhension de stratégies productives et la maîtrise des techniques qui permettent d'utiliser les conflits comme levier positif de résolution de problèmes.

Formatrice

Kathryn Peterson, B.Sc., psychoéducation

Madame Peterson a, depuis quelques années, réorienté sa carrière dans les secteurs du développement organisationnel et de la formation après avoir évolué dans le milieu social pendant plus de 14 ans. Son bagage est imposant en qualité de conseillère, d'accompagnatrice et d'éducatrice auprès de clientèles variées. Elle a aussi suivi plusieurs formations, séminaires et cours sur l'amélioration des communications et de la personne.

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 4 heures

RESPONSABILISATION *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De se familiariser avec la notion de responsabilisation;
- D'identifier les étapes qui mènent à la responsabilisation.

Résumé

La responsabilisation est un thème qui peut se définir de plusieurs façons. Les plus connues sont : autonomie, imputabilité et redevabilité. Ces mots sont tous des synonymes ou des équivalences linguistiques. De nos jours, lorsqu'on parle de responsabilisation, on a tendance à utiliser le terme anglais « empowerment ». La raison en est simple : les Américains ont été les premiers à vanter les mérites et les avantages de la responsabilisation. Plusieurs ouvrages ont été complétés sur le sujet au cours des deux ou trois dernières décennies, et ils sont presque tous d'origine américaine.

Au cours de ce module, nous explorerons les facettes de la responsabilisation, nous évaluerons notre potentiel de *leader responsabilisant* et, finalement, nous élaborerons des outils menant vers une plus grande responsabilisation de vos ressources humaines.

Formatrice

Kathryn Peterson, B.Sc., psychoéducation

Madame Peterson a, depuis quelques années, réorienté sa carrière dans les secteurs du développement organisationnel et de la formation après avoir évolué dans le milieu social pendant plus de 14 ans. Son bagage est imposant en qualité de conseillère, d'accompagnatrice et d'éducatrice auprès de clientèles variées. Elle a aussi suivi plusieurs formations, séminaires et cours sur l'amélioration des communications et de la personne.

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 4 heures

RÉVISION D'UN DOSSIER DE CERTIFICATION : COMMENT ET QUOI RÉVISER

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'analyser le niveau de révision en tenant compte du personnel plus ou moins expérimenté concerné par le dossier de certification et du type de mission;
- De savoir utiliser la liste de contrôle de révision selon les types de mission;
- De démontrer une bonne connaissance de la procédure et des étapes d'une révision de dossier; de déterminer quel contenu indiquer dans les notes de révisions et de s'assurer que ces notes ont reçu une réponse adéquate.

Résumé

Cette formation vous donne les outils nécessaires pour vous assurer que le dossier de certification répond aux exigences en matière de tenue de dossier en certification et aux normes de présentation de l'information financière dans les états financiers. De plus, le praticien pourra s'assurer que le dossier ainsi révisé respecte la politique du cabinet en matière de contrôle de la qualité (NCCQ1).

Formateurs

Janique Éthier, CGA auditrice

Madame Éthier est inspectrice à l'Ordre des CGA du Québec. Elle gère également son propre cabinet d'expertise comptable depuis 1995 et offre à une clientèle diversifiée divers services en certification. Elle est détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université d'Ottawa et d'un diplôme en sciences comptables de l'Université du Québec à Hull.

François Gauthier, CGA auditeur

Monsieur Gauthier a travaillé plus de cinq ans en tant que directeur de l'inspection et de la pratique professionnelle à l'Ordre des CGA du Québec. Il possède son propre cabinet, en expertise comptable et en comptabilité publique, dans la région de Montréal. Possédant une vaste expérience auprès de cabinets de niveaux mondial et national, il est consultant auprès de plusieurs cabinets d'experts-comptables au Québec et agit aussi à titre d'inspecteur pour l'Ordre des CGA du Québec.

Angélique Malo, CGA, CA, M.Sc.

Madame Malo est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle enseigne depuis plusieurs années la comptabilité financière et la certification aux étudiants du programme de baccalauréat, ainsi qu'aux étudiants des programmes de deuxième cycle, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

CA

Domaine de connaissance : 10

Durée : 3 heures

RÔLE DU CGA DANS LA PLANIFICATION FINANCIÈRE DE SES CLIENTS *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître les différentes composantes d'une planification financière;
- De réaliser l'importance d'une planification financière, pour lui et pour ses clients;
- De comprendre l'importance de suggérer à ses clients de rencontrer un planificateur financier indépendant;
- De connaître des façons d'augmenter le capital pour la retraite.

Résumé

Les participants seront informés sur les différents aspects de la planification financière. Cette formation aidera autant les clients des CGA présents que les CGA eux-mêmes.

Les clients comptent beaucoup sur leur comptable pour les aider dans tout ce qui touche les finances. Le CGA est la personne la mieux placée pour aider son client dans sa planification financière, car il connaît sa situation financière de son client.

Je rencontre souvent des gens d'affaires, des professionnels et des salariés qui n'ont aucune planification financière et qui n'ont aucune idée de leur niveau de vie durant leur retraite. Ils ont tout investi dans leur entreprise, et par conséquent, leurs investissements ne sont pas diversifiés. De plus, leurs couvertures d'assurance sont inadéquates, et ils n'ont pas de testament ou de mandat en cas d'inaptitude, et ils paient beaucoup d'impôts sur leurs investissements qui ne font pas partie de leurs REER alors qu'il existe des véhicules de placement conçu afin de réduire et de différer les impôts.

Je rencontre aussi des comptables qui ne sont pas sensibilisé sur l'importance d'aider leurs clients dans leur planification financière, ni en mesure d'aider leurs clients par manque de connaissance, ni en mesure de calculer correctement le gain ou la perte en capital lors de la disposition de fonds communs de placement, ce qui a pour conséquence que les clients paient des impôts en double.

Formateur

Yves Laventure, CGA, Planificateur financier

Yves Laventure travaille comme planificateur financier indépendant, depuis 9 ans. Son rôle est d'aider ses clients à élaborer et à atteindre leurs objectifs financiers. Il intervient dans les domaines suivants : finances, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurance. Auparavant, il a travaillé, à titre de gestionnaire en planification budgétaire dans la fonction publique municipale et comme vérificateur à l'Agence de revenu du Canada.

C E

Domaine de connaissance : 8

Durée : 3 heures

Accrédité : IQPF11-07-0061 G 3PDOM

SITUATIONS AFFECTANT LE CAPITAL-ACTIONS DE SOCIÉTÉS PRIVÉES *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître les implications légales liées aux échanges d'actions;
- De connaître les implications fiscales liées aux échanges d'actions;
- D'identifier les différentes méthodes d'échange d'actions.

Résumé

Cette formation vise à faire ressortir les différentes situations où le capital-actions d'une société privée pourra être affecté. Le but étant de parcourir plusieurs méthodes offertes ainsi que leurs particularités et de pouvoir aider les clients à choisir la solution qui leur convient le mieux.

Chacun des sujets sera couvert par un exposé théorique et des illustrations au moyen d'exemples.

Formateur

Benoît Gaumont, D. Fisc., Pl. Fin.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, du titre de planificateur financier de l'Institut québécois de planification financière et d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC, monsieur Gaumont offre depuis plus de 15 ans un service d'expert en fiscalité des particuliers et en planification financière auprès d'une clientèle à valeur nette très élevée.

C E

Domaine de connaissance : 6

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0062 G 7PDOM

STRATAGÈMES DE FRAUDES EN VALEURS MOBILIÈRES *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre le fonctionnement des marchés financiers;
- D'assimiler la logique des outils de base en évaluation financière;
- De comprendre l'évaluation des principaux titres offerts sur les marchés financiers;
- De saisir les incidences comptables des malversations financières;
- D'être familier avec les opérations de marché (« Front-Office »), de support au marché (« Middle-Office ») et de post-marché (« Back-Office »);
- D'avoir une vue synthétique du processus de transaction;
- De comprendre les opérations liées à la gestion des positions;
- De saisir les implications contractuelles des transactions en valeurs mobilières et leurs utilisations dans les activités de criminalité financière;
- D'identifier les transactions financières contraires à l'éthiques ou frauduleuses.

Résumé

Ce cours vise à s'assurer que les participants acquièrent les compétences de base liées au processus de transaction et à l'encadrement réglementaire des valeurs mobilières. L'acquisition de ces compétences est nécessaire pour saisir les nuances théoriques et les implications pratiques liées aux différents instruments d'investissement, ainsi que pour établir les conséquences de l'utilisation de ces instruments dans les activités de criminalité financière.

Cette formation est axée principalement sur la maîtrise des concepts financiers permettant la compréhension des irrégularités financières liées au commerce des valeurs mobilières. Il ne constitue d'aucune façon un cours de droit en valeurs mobilières.

Formateur

Messaoud Abda CFE, CICA, CGA, CSI, MBA, FICB

Monsieur Abda est un professionnel de la finance avec plus de 20 années d'expérience dans de grandes institutions comme la Caisse de dépôt et placement du Québec, Hydro-Québec et le CN, sur le plan national et international. Il a occupé des postes d'envergure dans les opérations financières, le contrôle des stratégies financières et la gouvernance des marchés financiers. Il est un expert reconnu en fraude et dirige à cet effet le programme de lutte contre la criminalité financière de l'Université de Sherbrooke. Il intervient également comme expert dans le domaine auprès des médias. Il dirige aujourd'hui sa propre firme de conseils en finance, comptabilité et fraude.

C E

Domaine de connaissance : 6

Durée : 14 heures

Accrédité : IQPF11-07-0063 G 9PDOM/5NP

TABLEAU DE BORD - OUTILS DE PERFORMANCE *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre les quatre perspectives de *Kaplan et Norton* de Harvard;
- De comprendre où l'on peut prendre les informations dans une PME;
- De bien sélectionner les indicateurs clés;
- De décliner les indicateurs par service. Concept de cascade;
- De se familiariser avec les tableaux croisés dynamiques dans Excel;
- D'utiliser les indicateurs pour motiver les troupes.

Résumé

Vous avez un plan d'affaires bien ficelé et vous voulez implanter des indicateurs de performance afin de vous assurer d'atteindre vos objectifs. Les entreprises sont de plus en plus complexes de sorte que 75 % de la création de valeur provient d'éléments intangibles comme la satisfaction des clients et la satisfaction du personnel. En soi, il s'agit donc de mesurer et de suivre ces éléments névralgiques. De plus, certains indicateurs dressent un portrait du passé, comme les états financiers, alors que d'autres sont de types avancés et dictent la tendance future, comme les propositions clients déposées. Un tableau de bord équilibré doit donc tenir compte de ces différents aspects et permettre aux professionnels et dirigeants de fixer des objectifs et de suivre la progression.

Formateur

Michel Poissant, CGA, CFO

Gestionnaire d'expérience ayant démontré son savoir-faire en gestion d'entreprises et en financement d'entreprises privées et publiques, pour avoir œuvré 14 ans dans le monde du capital de risque.

C E

Domaine de connaissance : 6

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0064 G 7PDOM

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION POUR NON-SPÉCIALISTES *Nouveau*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'apprendre à préparer et mener une négociation efficace;
- De comprendre les étapes d'une négociation efficace;
- De connaître et de comprendre les différents styles et approches de négociation;
- De se familiariser avec différentes stratégies et tactiques utiles en négociation et de savoir choisir les bonnes;
- De savoir communiquer efficacement pendant le processus.

Résumé

Le cours est conçu pour des personnes qui doivent planifier ou conduire des négociations sans que cela ne soit leur domaine de spécialité ou leur activité principale.

Exemples :

- Négocier des baux immobiliers;
- Négocier l'achat de biens et de services;
- Négocier des ententes de services;
- Négocier des accords de la vie de tous les jours;
- Régler des différends.

Formateur

Normand Michaud

Ses 30 années d'expérience lui confèrent une réputation internationale. Bachelier en Administration des affaires, monsieur Michaud s'intéresse depuis 15 ans au développement de la créativité des individus et des organisations. Il a étudié le leadership créatif dans les institutions mondialement réputées: Creative problem solving Institute de Buffalo, Creativity Center de Brighton en Angleterre, Center for creative leadership en Caroline du Nord et la Creativity European Association en Italie (CREA). Il a travaillé, entre autres, à la Compagnie internationale de papier (CIP) et chez Pratt & Whitney Canada dans les domaines de la vérification, finance, planification commerciale, amélioration continue, amélioration des processus, ressources humaines et formation. Normand Michaud est président d'INNOVExcel Consultants Inc. qu'il a fondée en 1992. Depuis, il a prononcé des conférences et formé des milliers de personnes dans plusieurs régions du Canada, aux États-Unis et en Europe. Il est reconnu pour son dynamisme, ses habiletés de vulgarisation et pour sa facilité à utiliser des outils créatifs dans le contexte réaliste des organisations

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

TENUE DE DOSSIER – MISSION D'AUDIT

Nouveau

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mettre en pratique les normes d'audit afin de préparer un dossier d'audit selon les conformités;
- De préparer un dossier pour une mission d'audit incluant les différents questionnaires et feuilles de travail.

Résumé

Cette formation porte sur la préparation du dossier pour une mission d'audit et représente un complément pratique à la formation *Nouvelles Normes Canadiennes Audit (NCA)*. Le dossier modèle est un guide pratique de référence pour mieux comprendre les normes d'audit aujourd'hui axées sur le risque de mission. Ce cours s'adresse à tous les praticiens désirant améliorer leur pratique en matière d'audit.

N.B.

Le présent cours correspond à l'un des deux volets de la formation imposée aux nouveaux CGA auditeurs en vertu du Programme d'activités de formation continue obligatoire pour les détenteurs du permis de comptabilité publique de l'Ordre des CGA du Québec pour la période de référence du 1er avril 2009 au 31 mars 2012. Le cours *Nouvelles normes canadiennes d'audit (NCA)* constitue le second volet.

Formateurs

Anne-Marie Laforest, CGA

Madame Laforest est chargée de cours à forfait au programme en expertise professionnelle CGA à l'Université de Sherbrooke depuis un an et enseigne depuis deux ans, la certification au microprogramme en expertise professionnelle CGA de HEC Montréal, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

Angélique Malo, CGA, CA, M.Sc.

Madame Malo est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle enseigne depuis plusieurs années la comptabilité financière et la certification aux étudiants du programme de baccalauréat, ainsi qu'aux étudiants des programmes de deuxième cycle, après avoir travaillé durant plusieurs années en certification.

François Gauthier, CGA auditeur

Monsieur Gauthier a travaillé plus de cinq ans en tant que directeur de l'inspection et de la pratique professionnelle à l'Ordre des CGA du Québec. Il possède son propre cabinet, en expertise comptable et en comptabilité publique, dans la région de Montréal. Possédant une vaste expérience auprès de cabinet de niveaux mondial et national, il est consultant auprès de plusieurs cabinets d'experts-comptables au Québec et agit aussi à titre d'inspecteur pour l'Ordre des CGA du Québec.

C A

Domaine de connaissance : 10

Durée : 7 heures

Accrédité : IQPF11-07-0065 G 7PDOM

TPS/TVH ET TVQ - CONCEPTS DE BASE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectif d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre les concepts de base des taxes à la consommation;
- De faire des recherches dans la loi;
- De détecter des problèmes potentiels.

Résumé

Ce cours traite des principes généraux de base et des règles d'application. Vous y apprendrez, entre autres, le concept de taxe à la valeur ajoutée, les types de fournitures (taxable, détaxée et exonérée), l'admissibilité des crédits de taxe sur intrants, les divers choix possibles, les ajustements de taxe et les différentes mesures administratives.

Formateur

Benoît Vallée, CGA

Monsieur Vallée a plus de 10 ans d'expérience dans le domaine des taxes à la consommation. Il a été consultant auprès de cabinets comptables de l'industrie. Il a aussi rédigé plusieurs articles publiés par l'Ordre et le CCH. Il est actuellement directeur principal au sein du cabinet Demers Beaulne SENCRL.

C E P/P

Domaine de connaissance : 3

Durée : 3 heures

Accrédité : IQPF10-05-0052-G PDOM

TPS/TVH ET TVQ – MISE À JOUR ET PROBLÈMES D'APPLICATION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître les nouvelles règles d'application de la TPS/TVH et de la TVQ (incluant les changements dans les autres provinces);
- De connaître les nouvelles lois et politiques ministérielles concernant ces taxes;
- De connaître les sujets techniques d'actualité;
- De connaître les jurisprudences récentes;
- De connaître les erreurs les plus fréquentes.

N.B.

- Participation d'un représentant de l'agence du Revenu du Québec pour la présentation des erreurs les plus fréquentes commises en taxes du Québec.

Résumé

Le cours de mise à jour de la TPS/TVH et de la TVQ traite des nouveautés proposées par les gouvernements fédéral et provincial durant la dernière année et de sujets techniques d'actualité tels que les politiques de ces gouvernements relatives à ces taxes.

Formateur

Benoit Vallée, CGA

Monsieur Vallée a plus de 10 ans d'expérience dans le domaine des taxes à la consommation. Il a été consultant auprès de cabinets comptables de l'industrie. Il a aussi rédigé plusieurs articles publiés par l'Ordre et le CCH. Il est actuellement directeur principal au sein du cabinet Demers Beaulne SENCRL.

C E P/P A

Domaine de connaissance : 3

Durée : 4 heures

Accrédité : IQPF09-06-0041 G PDOM

VOUS ET LE CHANGEMENT

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De prendre conscience, de façon simple et efficace, des quatre attitudes ou aptitudes face au changement;
- D'anticiper le changement;
- De surmonter sa peur et de réagir;
- De visualiser le succès;
- De passer à l'action;
- De découvrir son profil de réaction au changement au moyen du questionnaire;
- D'acquérir de nouvelles compétences pour une meilleure adaptation au changement, autant dans sa vie personnelle qu'au travail.

Résumé

À l'heure de toutes les remises en question, le changement dans l'entreprise est plus que jamais une réalité. L'histoire racontée dans le best-seller de Spencer Johnson, MD : *Qui a piqué mon fromage?* est l'histoire de quatre personnages vivant dans un labyrinthe; leur but est de manger du fromage. Deux des personnages sont des souris qui jouissent de la vie de façon directe et simpliste. Ils se nomment Flair et Flèche. Les deux autres sont des lutins nommés Polochon et Baluchon. De la même taille que les souris, ils possèdent toutefois des facultés de raisonnement, des émotions humaines, avec toutes les difficultés associées à de tels attributs. Cette fable souriante vise à chasser les peurs, les inhibitions et les préjugés face au changement. Elle incite à l'anticiper, à le dédramatiser, et même à s'en réjouir. Cet atelier vous permet d'acquérir des aptitudes face aux changements, de vous y adapter rapidement avec moins de stress… et plus de succès! Une formation décapante pour découvrir que tout vient à point à qui sait… changer.

Formatrice

Kathryn Peterson, B.Sc., psychoéducation

Madame Peterson a, depuis quelques années, réorienté sa carrière dans les secteurs du développement organisationnel et de la formation après avoir évolué dans le milieu social pendant plus de 14 ans. Son bagage est imposant en qualité de conseillère, d'accompagnatrice et d'éducatrice auprès de clientèles variées. Elle a aussi suivi plusieurs formations, séminaires et cours sur l'amélioration des communications et de la personne.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

PERFECTIONNEMENT
PROFESSIONNEL CPA, CGA

La section suivante présente l'offre de formation de nos partenaires en 2011-2012.

ASSOCIATION DE PLANIFICATION FISCALE ET FINANCIÈRE (APFF)

Lieu de formation

Association de planification fiscale et financière
1100, boul. René-Lévesque ouest, bureau 660
Montréal, Qc H3B 4N4
514-866-2733

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec pour les formations sélectionnées dans ce programme;
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport;
- Tous les cours « en classe » offerts par l'APFF sont aussi offerts « en ligne ». Aussi, pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.apff.org/fr/cours-en-fiscalite.aspx

APFF - CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES (2)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Les aspects commerciaux, légaux et fiscaux des différentes clauses d'une convention entre actionnaires seront étudiés lors de ce cours.

Formateur

Luc Massé, avocat, M. Fisc.

Domaine de connaissance : 1

Durée : 3 heures

APFF - ÉMIGRATION ET IMMIGRATION DES PARTICULIERS/ASPECTS FISCAUX (48)

Résumé

Les situations de mutations internationales d'employés, qui ont explosé avec la mondialisation des marchés, ne s'adressent plus seulement aux multinationales présentes dans le monde, mais aussi, de plus en plus dans un contexte de petites et moyennes entreprises. Ce cours analysera les incidences fiscales de l'émigration du Canada ainsi que celles de l'arrivée d'un particulier au Canada.

Formatrice

Julie Blouin, avocate, LL. M. Fisc

Domaine de connaissance : 2

Durée : 3 heures

APFF - ÉMIGRATION ET IMMIGRATION DES PARTICULIERS/ ÉLÉMENTS PÉRIPHÉRIQUES (49)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Les situations de mutations internationales d'employés, qui ont explosé avec la mondialisation des marchés, ne s'adressent plus seulement aux multinationales présentes dans le monde, mais aussi, de plus en plus dans un contexte de petites et moyennes entreprises. Ce cours analysera les conséquences périphériques à considérer et à analyser avant que le transfert de personnel s'effectue pour être en mesure de bien évaluer l'ensemble des problématiques pouvant entourer le transfert d'employés.

Formatrice

Julie Lessard, avocate

C

Domaine de connaissance : 2

Durée : 3 heures

APFF - ÉTUDE DE CAS/ANALYSE D'UNE PLANIFICATION FINANCIÈRE (35)

Résumé

L'étude de cas mettra en pratique l'application des différents concepts étudiés lors des cours précédents, notamment les besoins et choix en assurance, le calcul du revenu disponible à la retraite, l'application de la planification testamentaire et le volet restructuration du portefeuille de placements en vue de la retraite, en tenant compte de la situation matrimoniale.

Formateurs

George Frangedakis, Pl. Fin.

Michel Brisebois, BAA, MBA, Adm.A., Pl. Fin.

C

Domaine de connaissance : 2

Durée : 3 heures

APFF - IMMOBILIER (23)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Ce cours abordera les considérations fiscales propres à l'acquisition, la détention et la disposition d'un immeuble selon le statut du contribuable. Plus particulièrement, la déductibilité des dépenses d'entretien, l'amortissement fiscal, les impôts relatifs aux transferts d'immeubles et les taxes à la consommation seront analysés.

Formateur

Philip Hazeltine, avocat

C

Domaine de connaissance : 2

Durée : 3 heures

APFF - INCIDENCES FISCALES DES PRODUITS FINANCIERS ET ABRIS FISCAUX (26)

Résumé

Ce cours portera sur l'analyse des implications fiscales relatives à un investissement dans les principaux véhicules financiers offerts sur le marché. Il aborde ces questions en ayant pour objectif d'aider le praticien à faire le lien entre les dimensions financières et fiscales des produits financiers. De plus, ce cours permettra de faire le point sur les abris fiscaux.

Formateur

Robert Nantel, notaire, Pl. Fin.

C

Domaine de connaissance : 2

Durée : 3 heures

APFF - RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL (6)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Ce cours est une introduction aux aspects fiscaux reliés aux activités de RS & DE au Québec. En plus de passer en revue les différentes composantes d'une réclamation de crédit d'impôt, ce cours comprend une analyse plus approfondie des dépenses de RS & DE engagées au Québec ainsi que des dépenses admissibles aux fins du calcul des divers crédits d'impôt.

Formateur

Serge Grenier, CA, DESS Fisc.

C

Domaine de connaissance : 1

Durée : 3 heures

APFF - TAXES DE VENTE AMÉRICAINES (41)

Résumé

Ce cours portera sur les concepts de base des règles d'assujettissement de la taxe de vente et de la taxe d'utilisation américaines. Le cours traitera des obligations fiscales en matière de taxes de vente et d'utilisation, de l'enregistrement pour les taxes de vente, des certificats d'exemption ainsi que des questions de conformité fiscale des États américains. Les demandes de vérification ainsi que les programmes d'amnistie et de divulgation volontaire seront aussi analysés. Finalement, le cours abordera les nouveaux développements en matière de taxes de vente et d'utilisation américaines ainsi que les ventes exécutées par le biais du commerce électronique

Formateurs

Denis Rousseau, CPA, D. Fisc., associé

Kareen Tea, DESS fisc., Pl. Fin.

C E P/P

Domaine de connaissance : 3

Durée : 3 heures

APFF - TRANSPORTS ET EXPORTATIONS (45)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Lors de ce cours, il sera question des règles applicables aux services de transport. De plus, seront abordées les règles applicables aux exportations de biens et de services ainsi que les situations les plus importantes, à savoir les biens exportés, les services de mandataires et les services de publicité.

Formatrice

Annette Beshwaty, CGA

C E

Domaine de connaissance : 1

Durée : 3 heures

APFF - TRAVAILLEURS AUTONOMES (24)

Résumé

Ce cours a pour but d'apporter une vue d'ensemble des implications fiscales du statut de travailleur autonome. Seront étudiés les critères de détermination du statut de travailleur autonome ainsi que la notion d'expectative raisonnable de profit, les dépenses qui sont déductibles du revenu d'un travailleur autonome et celles qui ne le sont pas. Les avantages et les désavantages de l'incorporation d'un travailleur autonome seront également abordés. Les différents aspects de conformité fiscale seront passés en revue, de même que l'impact des taxes à la consommation et des charges sociales. Enfin, plusieurs éléments de planification seront élaborés.

Formateur

André Perron, avocat, M. Fisc.

C

Domaine de connaissance : 2

Durée : 3 heures

COLLÈGE DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Lieux de formation

(En service seulement lors des formations)

Édifice Price, Québec
65, rue Sainte-Anne, 11e étage
Québec (Québec) G1R 3X5

Centre de conférences Le 1000, Montréal
1000, rue De La Gauchetière ouest
Niveau Mezzanine
Montréal (Québec) H3B 4W5

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire auprès du partenaire.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : https://www.cas.ulaval.ca/cms/cas/formation-gouvernance

Programme - Certification universitaire en gouvernance de sociétés

Ce programme comprend cinq modules de trois jours, chacun axé sur l'acquisition de connaissances favorisant la mise en place des meilleures pratiques en gouvernance.

Seul programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés au Québec, il s'adresse aux administrateurs siégeant à un conseil d'administration et disposant d'une expérience pertinente.

CAS - MODULE 1 - RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Ce module introduit les principes, les règles et les éléments qui définissent et qui favorisent la pratique de la bonne gouvernance en insistant notamment sur :

- Les rôles et les responsabilités des administrateurs;
- Les relations et les communications entre les administrateurs et la haute direction de l'entreprise;
- La détermination des outils et des moyens nécessaires pour permettre aux divers acteurs la pratique d'une gouvernance de haute qualité et cela, dans tout genre d'entreprise ou d'organisation;
- La définition de l'environnement juridique dans lequel doit s'exercer le travail des administrateurs et l'identification des moyens qui leur sont accessibles pour assurer leur protection avec efficacité;
- La composition d'un bon conseil d'administration et les moyens privilégiés pour en assurer une gestion efficace.

Résumé

Depuis environ une décennie, plusieurs événements significatifs ont contribué à placer la gouvernance au cœur de la gestion des organisations. Un ensemble de mesures législatives et réglementaires a été mis en place afin de réorganiser le cadre opérationnel de la gouvernance et de lui faire jouer le rôle qui lui revient au sein des organisations. La gouvernance constitue une activité essentielle liée à la surveillance de la conformité et au suivi de la performance de l'organisation. Elle contribue à la saine gestion et à la création de valeur dans l'entreprise. Les administrateurs doivent donc mieux connaître les exigences de la gouvernance en plus de posséder les habiletés requises pour exercer leurs rôles avec efficacité.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 21 heures

CAS - MODULE 2 - STRATÉGIE ET GESTION DES RISQUES

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Ce module a pour objectif de faire connaître les concepts, les contenus et les processus de gestion touchant la formulation et l'implantation de la stratégie de l'organisation. Il vise aussi à bien outiller les membres de conseils d'administration afin qu'ils soient en mesure d'agir efficacement en matière de gestion stratégique et de gestion des risques.

Le contenu du module est orienté sur les éléments suivants :

- La compréhension du processus d'élaboration de la stratégie d'entreprise, c'est-à-dire, les façons de définir et de développer la stratégie afin d'en faire une mise en application efficace;
- La connaissance des rôles, des responsabilités et des contributions du conseil d'administration à la démarche conduite par la direction de l'entreprise eu égard aux grandes orientations stratégiques;
- La définition des informations essentielles aux administrateurs en matière de planification stratégique et les méthodes envisagées en vue d'assurer le suivi, la mise à jour et, au besoin, les modifications du plan stratégique de l'entreprise;
- L'identification et la gestion globale des risques qui peuvent influencer la mise en œuvre du plan stratégique et la performance de l'entreprise.

Résumé

La stratégie et la gestion des risques représentent deux grands enjeux pour les gestionnaires et les administrateurs de sociétés. Comment, du point de vue de l'administrateur, s'assurer avoir en main toutes les informations nécessaires pour bien comprendre, analyser et entériner les stratégies proposées par la direction de la société?

Comment permettre aux administrateurs de développer ou d'accéder, de façon indépendante et objective, aux connaissances nécessaires à la discussion et à la prise de décision sur des enjeux majeurs qui orienteront le futur de la société?

Cette session a pour but d'initier les administrateurs aux bénéfices de la veille stratégique; différents modèles de veille sont présentés de façon simple et ouvrent la discussion sur l'importance de pouvoir accéder de manière indépendante à l'information (de marché, concurrentielle, réglementaire et autre) qui contribue à développer sa propre compréhension et interprétation de l'environnement du secteur d'activités de la société.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 21 heures

CAS - MODULE 3 - ASPECTS FINANCIERS, CONTRÔLE ET VÉRIFICATION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Ce module aborde les questions reliées aux aspects financiers, notamment à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, vues sous l'angle des besoins d'un administrateur de sociétés. Plus précisément, il vise à :

- Comprendre comment le conseil d'administration utilise l'information financière et celle du rendement;
- Mesurer la suffisance, la fiabilité et la qualité de l'information financière;
- Connaître le rôle et les responsabilités des administrateurs dans le processus de publication des informations financières;
- Connaître le rôle et les responsabilités du conseil d'administration et de son comité de vérification à l'égard du contrôle interne relatif à l'information financière;
- Superviser le processus de vérification des états financiers.

Résumé

Ces sessions visent à définir, mesurer et évaluer la performance d'une organisation. Une attention particulière est mise sur la manière d'identifier, à partir des éléments stratégiques de l'entreprise, l'information utile à la mesure de la performance, de reconnaître ses forces et les pièges qu'elle peut contenir. Ces sessions visent également à aider les participants à lire et à interpréter les principales mesures de performance financière contenues dans les états financiers d'une organisation. La performance financière est analysée à l'aide des principaux ratios financiers et indices stratégiques. Les participants sont incités à reconnaître les éléments à risque dans les états financiers et à identifier les bonnes questions à poser à la direction pour accroître leur assurance face à ces états financiers.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 21 heures

CAS - MODULE 4 - LEADERSHIP, COMMUNICATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Ce module a pour but de présenter le contexte évolutif des entreprises en matière de gestion des ressources humaines vu sous l'angle des membres de conseils d'administration.

Plus précisément, ce module vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Apprendre à lire et à reconnaître l'environnement évolutif de l'entreprise, particulièrement celui affectant les ressources humaines;
- Apprendre à reconnaître le leadership et à comprendre l'importance qu'un membre de conseil doit y accorder;
- Comprendre comment la culture organisationnelle peut influer sur les choix stratégiques des entreprises;
- Savoir évaluer la qualité des ressources humaines et l'importance de leur mobilisation;
- Comprendre le rôle de la rémunération globale, les rapports de force dans la gestion des relations de travail et l'adéquation du personnel aux besoins de l'entreprise;
- Apprendre à développer et à maintenir une communication externe efficace et des relations publiques cohérentes et pertinentes;
- Fournir aux administrateurs des outils et des moyens pour faire face aux situations de crise qui peuvent, à un moment ou à un autre, affecter l'entreprise;
- Sensibiliser les administrateurs aux responsabilités sociales de l'entreprise.

Résumé

On y aborde des sujets reliés au recrutement et à la rétention des talents, à la culture organisationnelle, à la gestion de la main-d'œuvre et des relations de travail, à la rémunération des dirigeants, à la nature des régimes de retraite et à la contribution du comité des ressources humaines du conseil d'administration à ces égards. Les activités de communication externe, la gestion de crise et les relations interpersonnelles au sein du conseil d'administration constituent également des sujets privilégiés.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 21 heures

CAS - MODULE 5 - SIMULATION D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Ce module donne aux participants l'occasion de mettre en pratique les notions et les nouvelles compétences acquises. Il permet à chaque participant :

- De développer des habiletés, des attitudes et des comportements qui favorisent une meilleure contribution aux décisions du conseil d'administration ainsi qu'une plus grande efficacité au travail d'équipe des membres du conseil d'administration;
- De faire l'expérimentation du travail en groupe, l'apprentissage d'un nouveau processus de formation et l'acquisition de nouvelles connaissances sur l'optimisation des activités d'un conseil d'administration;
- De mettre à contribution ses capacités et ses habiletés professionnelles à titre de membre d'un conseil d'administration;
- De recevoir une rétroaction de ses pairs à l'égard de ses actions et interventions au cours des simulations.

Résumé

Au cours de cette simulation, les participants sont appelés à occuper diverses fonctions et divers rôles au sein d'un conseil d'administration et de ses différents comités. Exercice parfait d'intégration des quatre modules précédents.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 21 heures

CAS - GOUVERNANCE DES PME

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De sensibiliser les chefs d'entreprise et les administrateurs de PME aux différentes pratiques de gouvernance en considérant toutes les dimensions des environnements externes et internes, incluant celles liées aux valeurs et motivations du propriétaire dirigeant et de son équipe;
- D'acquérir des outils qui faciliteront les transformations de la gouvernance nécessaires à la pérennité et à la croissance de l'entreprise;
- De mieux comprendre la contribution des membres des comités consultatifs ou des conseils d'administration dans la gouvernance d'une PME face à l'entrepreneur et aux autres parties prenantes de l'entreprise.

Résumé

Cette formation de deux jours a pour but d'offrir aux chefs d'entreprise et aux administrateurs appelés à siéger sur des conseils d'administration ou des comités consultatifs de PME une opportunité de réfléchir à des pratiques de gouvernance adaptées et efficaces. Ce cours permet aux participants de mieux comprendre les rôles et les responsabilités du conseil d'administration dans une PME par rapport aux autres parties prenantes de l'entreprise, de poser un diagnostic réaliste de la gouvernance actuelle et future d'une PME, et enfin, de mieux outiller les PME afin de faciliter les transformations nécessaires à leur croissance et à leur pérennité.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 14 heures

CAS - GOUVERNANCE DES RÉGIMES DE RETRAITE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mieux comprendre les rôles et les responsabilités qui incombent aux administrateurs, aux promoteurs, aux membres de comité et aux mandataires;
- D'apprendre à jouer un rôle actif et à développer un sens critique en faveur d'un meilleur processus décisionnel;
- D'acquérir et de développer des connaissances et des compétences éprouvées en gouvernance d'un régime de retraite et de s'outiller pour mieux évaluer les risques.

Résumé

Cette formation de deux (2) jours s'adresse aux administrateurs et aux gestionnaires de régimes de retraite, aux représentants des fiduciaires de comités de retraite et aux membres de conseils d'administration. Ce cours de formation est axé sur les rôles et les responsabilités et sur l'acquisition de solides connaissances en gouvernance pour jouer un rôle actif et développer un sens critique favorisant une meilleure prise de décision. Il permet aux participants de porter un regard éclairé sur de nouveaux enjeux puisque les stratégies de placement et la gestion des risques évoluent et les lois changent.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 14 heures

CAS - GOUVERNANCE DES SERVICES FINANCIERS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De parfaire ses connaissances du secteur des services financiers;
- De favoriser une meilleure prise de décision, de s'outiller pour mieux évaluer les risques et de développer une relation de confiance durable avec le public, les consommateurs et les investisseurs;
- De maîtriser et d'appliquer les règles et les bonnes pratiques de l'industrie.

Résumé

Cette formation de deux jours est destinée aux administrateurs, aux hauts dirigeants et aux cadres du secteur des services financiers qui œuvrent dans le domaine bancaire, dans les assurances, dans les valeurs mobilières et dans les organismes d'encadrement légal et corporatif. Ce cours vise à favoriser la mise en place de saines pratiques de gouvernance afin d'assurer l'efficacité, la transparence, l'intégrité, la stabilité et la crédibilité du secteur des services financiers et d'ainsi préserver la confiance du grand public, des consommateurs et des investisseurs.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 14 heures

CAS - GOUVERNANCE MUNICIPALE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De mieux comprendre les notions de gouvernance et comment celles-ci s'exercent en milieu municipal;
- De bien saisir les enjeux reliés à l'éthique dans un contexte de gouvernance municipale et le rôle essentiel que doit jouer un maire, un président de conseil ou un directeur général dans le fonctionnement de l'entité municipale;
- D'outiller les administrateurs quant à leurs responsabilités à l'égard des aspects humains inhérents à la gestion des personnes et des communications, en situation normale ou de crise;
- De préciser les rôles et les responsabilités attendus des membres d'un conseil municipal ou d'un CA au plan de la vision stratégique et de la performance;
- De participer à la simulation d'une prise de décision d'un conseil.

Résumé

Cette formation de deux jours s'adresse aux personnes concernées par la gouvernance d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal, notamment à celles élues à des conseils municipaux ou de MRC, de CRÉ ou de CLD et aux cadres supérieurs de municipalités impliqués dans le processus de gouvernance, notamment au sein des directions générales, des affaires juridiques et de la vérification. Ce cours présente une vue d'ensemble du concept de gouvernance et de ses principaux enjeux et il montre comment celle-ci s'exerce dans le monde municipal ainsi que dans les diverses sociétés supramunicipales.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 14 heures

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC (COMAQ)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Lieux de formation

Brossard
Hôtel ALT Quartier DIX30
6500, boulevard de Rome
Brossard, Qc J4Y 0B6

Drummondville
Hôtel Best Western Universel
915, rue Hains
Drummondville, Qc J2C 3A1

Laval
Hilton Laval
2225, autoroute des Laurentides
Laval, Qc H7S 1Z6

Lévis
Hôtel l'Oiselière
165-A, route du Président-Kennedy
Lévis, Qc G6V 6E2

Saint-Hyacinthe
Hôtel des Seigneurs
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7K7

Québec
Hôtel Plaza Québec
3031, boul. Laurier
Québec, Qc G1V 2M2

Val d'Or
Hôtel L'Escale
1100, rue de l'Escale
Val-d'Or, Qc J9P 4G8

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec pour les formations sélectionnées dans ce programme.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.comaq.qc.ca/perfectionnement/pages/modeles_cours.asp?Type=4

COMAQ - APPELS D'OFFRES AVEC SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De revoir le contexte juridique (législation, réglementation et jurisprudence) entourant l'adjudication de contrats de services professionnels;
- De participer à un exercice pratique visant la préparation des documents d'appels d'offres et d'analyse des soumissions.

Résumé

Cette formation vise à étudier en profondeur le cadre juridique de ce type particulier d'appels d'offres avec système de pondération et d'évaluation. Vous abordez des sujets tels que la notion de service professionnel, la constitution et le rôle du comité de sélection, ainsi que la détermination des critères d'évaluation. Vous étudiez également les règles particulières à certains contrats, par exemple dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture, ainsi que les règles relatives à l'accès aux documents.

De plus, cette formation traite des appels d'offres avec un système facultatif de pondération et d'évaluation des offres qui se distinguent, à certains égards, des appels d'offres de services professionnels.

Une attention particulière sera portée à la jurisprudence qui, au fil des ans, a précisé les règles imposées par le législateur.

Formateurs

Line Chabot, avocate

Membre du Barreau du Québec depuis 1993, M^e^ Chabot est avocate et conseillère juridique pour la Ville de Sherbrooke dans le domaine municipal, en matière civile, pénale ou administrative. Délaissant le litige pour se consacrer au service-conseil, M^e^ Chabot est actuellement greffière adjointe et adjointe à la directrice du Service des affaires juridiques de la Ville. Line Chabot traite principalement des dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire, d'appels d'offres avec système de pondération et d'évaluation des offres, et de l'adoption et de la modification des différents règlements municipaux. Madame Chabot est également secrétaire d'élection pendant les périodes électorales et référendaires. Depuis 2005, elle dispense le cours *Droit de l'urbanisme et de l'aménagement* aux étudiants de 3^e^ année du baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke.

Pierre Laurin, avocat

M^e^ Pierre Laurin est inscrit au tableau de l'Ordre du Barreau depuis 1974. Associé au cabinet
Tremblay Bois Mignault Lemay, il pratique essentiellement dans le secteur des affaires municipales, tant comme conseiller juridique que comme plaideur devant toutes les instances, dont la Cour suprême du Canada. Il participe régulièrement comme conférencier ou panelliste à des colloques ou congrès dans le milieu municipal.

P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 7 heures

COMAQ - COMPTABILITÉ ET FINANCES MUNICIPALES

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'identifier le fonctionnement administratif d'une municipalité;
- D'évaluer l'impact de l'environnement légal sur la situation financière de celle-ci;
- De se familiariser avec les principes comptables qui gouvernent la présentation financière de ce type d'organisme.

Résumé

Le but est que le participant soit familiarisé avec la comptabilité municipale. Il pourra faire le lien entre l'environnement légal d'une municipalité et l'influence qu'a celle-ci sur la présentation de sa situation financière.

Formateur

Marc Legendre, FCA

P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 14 heures

COMAQ - GESTION DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De se familiariser avec chacune des étapes reliées à la réalisation d'un projet d'investissement, c'est-à-dire de l'identification du besoin jusqu'aux impacts sur les rations clés de la municipalité (effort fiscal, endettement, pourcentage du service de la dette);
- De comprendre les impacts financiers des décisions d'investissements.

Résumé

Avec le vieillissement des infrastructures, les différents programmes de subventions, les besoins de la population en constante évolution et les projets de développement immobilier, les municipalités n'ont jamais eu autant de projets d'investissements. La gestion financière de ces projets est cruciale, car pour plusieurs, leurs impacts se feront sentir à long terme sur la fiscalité de la municipalité. La compréhension de l'ensemble des étapes reliées à la réalisation d'un projet d'investissement ainsi que ses impacts sur la fiscalité de la municipalité sont des incontournables pour les gestionnaires afin de bien conseiller les élus dans les choix d'investissements.

Formateur

Nicolas Plante

P/P

Domaine de connaissance : 4

Durée : 7 heures

COMAQ - POUR UNE APPLICATION SIMPLIFIÉE ET RÉUSSIE DES TAUX VARIÉS DE TAXATION - *NIVEAU AVANCÉ*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De revoir les règles générales d'utilisation de la méthode des taux variés;
- De nommer les avantages et les inconvénients reliés à l'utilisation de cette méthode de taxation;
- De décrire les avantages et les inconvénients d'utiliser cette méthode;
- De vérifier, par les expériences concrètes de certaines municipalités, le fonctionnement et l'impact des nouveaux instruments fiscaux;
- D'échanger sur la base de certaines expériences de municipalités et de solutions élaborées par les utilisateurs de cette méthode.

Résumé

Cette activité de perfectionnement sera l'occasion pour les participants de rafraîchir leurs connaissances du système de taxation à taux variés, incluant les récents changements apportés concernant la catégorie des immeubles agricoles. Elle permettra aussi de présenter les différents avantages et inconvénients de cette méthode. Les participants seront en outre appelés à faire part de leur expérience et à partager les solutions qui ont été élaborées pour régler les difficultés d'implantation et d'opération.

Formateur

Jacques Lemieux, CA, OMA

P/P

Domaine de connaissance : 3

Durée : 3,5 heures

COMAQ - TPS/TVQ QUAND LES TRANSACTIONS COMPLEXES DÉBORDENT DU CADRE DES OPÉRATIONS QUOTIDIENNES

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'approfondir certains concepts liés à la qualification légale et leurs particularités;
- De se familiariser à la jurisprudence touchant le secteur municipal;
- D'analyser les situations particulières de transactions complexes;
- D'examiner les nouveautés s'appliquant.

Résumé

Cette formation d'une journée de niveau avancé visera à établir l'importance de qualifier les transactions légales complexes lorsque nous sommes en présence de plusieurs intervenants qui ont des statuts légaux différents afin d'en déterminer le traitement de TPS et de TVQ. Une analyse détaillée de diverses transactions, immobilières et autres, sera présentée à cette fin.

Formatrice

Guylaine Dallaire, CA, M. Fisc.

P/P

Domaine de connaissance : 3

Durée : 7 heures

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ENAP)

Lieux de formation

ENAP Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Montréal, Qc H2T 3E5
Tél. : 514 849-3564

ENAP Québec
555, boulevard Charest Est
Québec, Qc G1K 9E5
Tél. : 418 641-3000

Prendre note de ce qui suit :

- Le lieu de formation peut changer sans préavis, veuillez vérifier auprès de l'ENAP avant de vous rendre à la formation.
- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.enap.ca/dso

ENAP - DÉVELOPPEMENT DU SENS POLITIQUE (622C)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Cette session a pour objectif de sensibiliser les participants à l'importance de faire une lecture politique de leur environnement et de leur fournir un outillage conceptuel rudimentaire leur permettant d'aiguiser leur sens politique.

À la fin de la formation, les participants seront en mesure :

- De situer la dynamique politique parmi les différentes grilles de lecture du milieu organisationnel;
- De reconnaître la pertinence d'une vision positive de la politique et du pouvoir dans l'organisation;
- De se percevoir eux-mêmes comme des acteurs politiques;
- De comprendre et d'anticiper les jeux de pouvoir en milieu organisationnel;
- De réfléchir sur la manière de composer efficacement avec les jeux de pouvoir.

Résumé

Le pouvoir et la politique ont mauvaise réputation dans les organisations : souvent synonyme de manigance et de manipulation, d'ambitions effrénées et d'appétit de domination, le pouvoir apparaît à beaucoup comme la dimension pathologique des organisations. La présente session postule au contraire que le pouvoir et la politique sont non seulement inévitables, mais nécessaires à toute action organisée. On ne peut donc ni comprendre la dynamique organisationnelle, ni agir efficacement sur elle, si l'on ne maîtrise pas les outils de base de l'analyse et de l'action politique. C'est la raison d'être de la présente session.

Formateur

Suzanne Chagnon

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

C E P/P

ENAP - GÉRER UN PROJET : UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE (500)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectif d'apprentissage

- Cette session a pour objectif de permettre l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés nécessaires à la gestion d'un projet dans le secteur public.

Résumé

Gérer un projet dans le secteur public exige du gestionnaire et de son équipe la maîtrise des concepts de la gestion de projet, le développement des habiletés dans la préparation d'un document d'identification et de planification d'un projet, ainsi que la rédaction d'un rapport d'avancement. Les différentes étapes de la gestion de projet seront aussi abordées. De plus, les participants auront l'occasion de mettre à profit leurs nouvelles connaissances en les appliquant à un projet concret.

Après cette formation, nous recommandons de suivre la formation « Gérer une équipe en mode gestion de projet ». (SP515A)

Formateur

Louis Babineau

P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 14 heures

ENAP - GESTION BUDGÉTAIRE GOUVERNEMENTALE (780C)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette formation, les participants seront en mesure de saisir l'ensemble des processus budgétaires gouvernementaux et sauront :

- Relier les notions de budget, de responsabilisation et de résultats;
- Être à l'aise avec la documentation et la nomenclature budgétaires gouvernementales;
- Comprendre le cycle budgétaire gouvernemental en décrivant les étapes suivies par le Conseil du Trésor et le ministère des Finances et en précisant, en parallèle, les moments d'interventions des ministères et des gestionnaires;
- Établir les distinctions entre les budgets d'opérations, d'immobilisations et de transferts;
- Mieux connaître les mécanismes en vigueur de conception des plans triennaux d'immobilisations, la mécanique de transfert et de confection des plans d'équipements pour les établissements des réseaux;
- Évoluer dans un cadre de négociation budgétaire comprenant des ressources limitées et des résultats à atteindre.

Résumé

La gestion budgétaire gouvernementale est un processus complexe qui cherche à établir des liens entre les ressources octroyées, les objectifs fixés et les résultats obtenus. Il y a lieu d'expliquer le rôle sociopolitique d'un budget ainsi que ses processus d'élaboration.

Les principes de base d'un budget sont présentés (annualité, spécialisation, etc.) suivis de la notion de « grands équilibres » ainsi que le cycle et la nomenclature budgétaire. Cette formation permet de mieux comprendre la Loi sur l'administration publique et ses conséquences en matière de documents budgétaires à voter ou à examiner par l'Assemblée nationale. Enfin, la négociation budgétaire sera considérée en corrélation avec les résultats escomptés.

Formateur

Louis Carrier

P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 14 heures

ENAP - LEADERSHIP ÉTHIQUE DANS UN CONTEXTE DE PARTENARIAT (264)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectif d'apprentissage

Comprendre le contexte d'émergence des partenariats et développer des outils permettant aux participants d'exercer leur leadership pour répondre aux critères d'un partenariat éthique. La formation permettra aux participants :

- D'accroître leur performance managériale en prenant conscience de l'importance d'un leadership éthique;
- De comprendre l'importance d'une éthique préventive en développant la capacité d'action des gestionnaires;
- D'explorer des outils permettant de sensibiliser et former leur équipe de travail aux enjeux éthiques inhérents au partenariat;
- D'expérimenter une démarche éthique en matière de résolution de problèmes.

Résumé

Au cours des dernières années, les relations partenariales se sont grandement complexifiées. Qu'il s'agisse d'accords consultatifs, contributifs et opérationnels ou tout simplement de collaboration et de coopération dans le partage des décisions, les partenariats sont devenus incontournables pour favoriser la redistribution des pouvoirs et des responsabilités entre les différents acteurs privés et communautaires de la société civile.

Or, pour les représentants publics, ce partage des pouvoirs et des responsabilités impose une plus grande vigilance quant à la protection de l'intérêt public. Dans la perspective de ces nouvelles relations entre l'État et ses partenaires, le partenariat éthique constitue une approche judicieuse permettant d'éviter les décisions ou les actions arbitraires qui découlent généralement de l'absence de règles préalablement établies. Un partenariat éthique favorise le respect de l'éthique gouvernementale québécoise, à savoir l'imputabilité, la transparence et la primauté des services aux citoyens réaffirmés par la Loi sur l'administration publique.

Formateur

Hugo Roy

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

ENAP - PLANIFICATION STRATÉGIQUE : MISE EN ŒUVRE (315)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

- Permettre aux personnes participantes de mieux comprendre les concepts afin qu'elles soient en mesure d'utiliser les outils favorisant la mise en œuvre du plan stratégique.

Résumé

Après l'élaboration du plan stratégique, le défi le plus important demeure sa mise en œuvre. Comment mobiliser tout le personnel de l'organisation pour concrétiser les orientations et les objectifs du plan stratégique? Quelles stratégies déployer pour atteindre les résultats escomptés?

N.B.

Il est fortement recommandé d'avoir suivi la formation « Planification stratégique : démarche et enjeux (SP311) » ou d'avoir préalablement expérimenté la planification stratégique dans le cadre de ses fonctions.

Les participants sont invités à apporter une copie du plan stratégique de leur organisation.

Formateurs

Marie-Susan Deschênes

Yvon Tremblay

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 14 heures

ENAP - PLANIFICATION STRATÉGIQUE : DÉMARCHE ET ENJEUX (311)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectif d'apprentissage

Cette session a pour objectif de préparer les personnes participantes à bien saisir les éléments de base de la gestion axée sur les résultats et à être en mesure de franchir les diverses étapes de la planification stratégique appliquée dans l'administration publique québécoise. Plus particulièrement, cette session a pour objectifs :

- De démontrer l'importance de la contribution de la gestion axée sur les résultats pour l'organisation publique;
- De saisir l'importance de doter toutes organisations, d'orientations et d'objectifs à moyen terme, ainsi que de stratégies annuelles;
- De comprendre les principaux concepts reliés à la planification stratégique et à la gestion axée sur les résultats;
- D'analyser et d'appliquer les principales étapes du processus de la planification stratégique dans le contexte gouvernemental.

Résumé

À la suite de l'adoption de la Loi sur l'administration publique (2000) qui instaure un cadre de gestion axé sur les résultats, les organisations publiques doivent notamment s'engager dans une réflexion stratégique. En faisant une analyse de leur environnement, les ministères et les organismes doivent, à partir d'orientations à moyen terme, identifier les enjeux stratégiques pour l'organisation et ensuite, déterminer leurs choix stratégiques. Ces choix stratégiques se traduisent dans des objectifs de résultats qui sont mesurés à l'aide d'indicateurs de performance.

Formateurs

Josée Lapointe

Yvon Tremblay

(Collaboration avec le SPPS du ministère du Conseil exécutif)

P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 14 heures

ENAP - RÉDIGER DES PROCÉDURES DANS LE CADRE D'UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE (347)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

- Au terme de cette session, les participants maîtriseront les différentes étapes de la documentation des procédures, les composantes d'une procédure et les règles de rédaction. De plus, ils comprendront les enjeux et seront en mesure d'identifier l'approche appropriée pour faire face aux diverses situations.

Résumé

La documentation des procédures est souvent l'aspect négligé des tâches cléricales alors que toute organisation devrait considérer l'importance de cet exercice pour la pérennité du savoir, le transfert des connaissances et l'analyse des tâches et des responsabilités. À cet effet, il importe de comprendre les enjeux d'un tel exercice, de posséder des aptitudes rédactionnelles et personnelles.

Les procédures sont comparables aux polices d'assurance : on apprécie d'en avoir lorsque survient une situation inattendue.

Formateur

Chantal Proulx

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 14 heures

ENAP - PRENDRE EN COMPTE LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (240C)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Comprendre l'approche gouvernementale en matière de développement durable et être capable de mettre en œuvre une méthode de prise en compte des principes de développement durable et d'expérimenter l'application de l'outil dans son organisation.

Les participants pourront :

- Se familiariser avec le concept de développement durable, la démarche du gouvernement du Québec et les 16 principes de la Loi sur le développement durable dans les organisations publiques;
- Découvrir les obligations, les enjeux, les avantages et les limites de la prise en compte de ces principes;
- Établir les liens entre ceux-ci et les actions ou les décisions prises par l'organisation;
- Connaître les outils visant à systématiser la prise en compte des principes dans ses choix de gestion;
- Appliquer les étapes d'une prise en compte des principes de développement durable à un projet puisé à même leur organisation.

Résumé

Émanant d'une volonté politique comme d'une volonté des dirigeants attentifs aux impacts de leurs décisions sur l'environnement et la société, l'intégration des principes de la Loi sur le développement durable dans les organisations publiques est d'autant plus d'actualité qu'elle constitue une obligation issue de cette Loi. À cet égard, la prise en compte des principes de développement durable s'avère être une méthode efficace pour donner un ancrage pratique au concept de développement durable afin d'obtenir des résultats tangibles en lien avec les objectifs stratégiques des organisations publiques.

Cette activité présente, dans un premier temps, la démarche gouvernementale de développement durable et l'intégration des principes de développement durable dans la gestion de l'organisation. Cette demi-journée se déroule en classe traditionnelle (mode présentiel). Dans un second temps, les participante à cette session bénéficieront d'un suivi, en salle de classe virtuelle (mode virtuel), suite à la mise à l'essai d'un projet de prise en compte des principes de développement durable.

La demi-journée de formation en classe traditionnelle permettra aux participants de se familiariser avec la méthode de prise en compte des principes de développement durable et d'en explorer les différentes facettes (PCPDD). Au terme de cette demi-journée de formation, les participants auront à développer un projet de PCPDD pour leur organisation. La demi-journée de formation en classe virtuelle, quelques semaines plus tard, sera l'occasion d'échanger avec le formateur et les autres participants sur les défis et les embûches rencontrés dans leur organisation respective lors de l'exercice de PCPDD qu'ils auront réalisé, ainsi que sur les stratégies de mise en œuvre auxquelles ils peuvent recourir.

Formateur

Léandre A. Morin

P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 1 jour (2 demi-journées)

Edilex

Lieux de formation

Centre de formation continue de l'Université Laval
Pavillon La Laurentienne
1030, avenue du Séminaire
Université Laval
Québec, Qc G1V 0A6

Centre des réunions et des conférences du CRIM
405, avenue Ogilvy, bureau 101
Montréal, Qc H3M 1M3

Prendre note de ce qui suit :

- Les membres CGA doivent s'inscrire directement chez le partenaire.
- Ces informations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.edilex.com/education/index.php?register_step=calendar&language=french

Edilex - CONTRATS D'AFFAIRES I

TECHNIQUE DE RÉDACTION DE CONTRATS - LA VOIE DE L'UNIFORMITÉ, DE LA SIMPLICITÉ ET DE L'EFFICACITÉ

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Cette formation trace le chemin d'une nouvelle direction pour la rédaction des contrats d'affaires. En effet, il n'existe pas à ce jour de normes de présentation d'un contrat. Cette absence de normes contribue à faire du contrat d'affaires un document difficile à concevoir, rédiger, consulter et analyser, sans parler des effets négatifs qu'il peut parfois occasionner sur l'ensemble du processus contractuel. Ce séminaire propose une méthode innovante et des normes universelles de présentation pour la construction d'un contrat d'affaires. Cette méthode et ces normes sont conçues pour améliorer considérablement le flux de travail de tous les participants impliqués dans le processus contractuel.

La première partie met l'accent sur (a) la conceptualisation du projet d'affaires afin de capter l'esprit des parties à l'entente et (b) l'identification du cadre contractuel pour refléter leur intention commune. La deuxième partie porte sur le contenu du contrat d'affaires (c'est-à-dire les clauses commerciales, techniques, financières et juridiques figurant dans l'accord) et les lignes directrices sur la façon d'élaborer de telles clauses. La troisième partie traite de l'architecture de base d'un contrat d'affaires (c'est-à-dire le contenant) et les différentes cases nécessaires dans ce type de contenant pour le tri et le séquençage de l'ensemble des clauses qui reflètent clairement l'affaire. Enfin, la quatrième partie explique comment connecter ces clauses de façon à constituer les circuits d'informations se rapportant à un objet spécifique dans l'ensemble du corps (c'est-à-dire l'ensemble des cases) du contrat d'affaires.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 3,5 heures

Edilex - CONTRATS D'AFFAIRES II
ATELIERS D'ANALYSE DE CONTRATS - LE BENCHMARKING : LE RAYON X DES CONTRATS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

L'analyse d'un contrat peut s'effectuer de diverses façons. La méthode la plus répandue est la simple lecture attentive de celui-ci assortie d'annotations. La qualité d'une telle analyse n'est malheureusement pas constante, elle varie considérablement selon le niveau d'expertise de la personne qui exécute cette tâche. Afin de ne pas compromettre la qualité de ce genre d'analyse, une méthode moins aléatoire s'impose; celle du «benchmarking», c'est-à-dire de l'analyse comparative. La pratique de cette méthode requiert toutefois un savoir-faire et une instrumentation spécifiques à cette tâche.

Cet atelier se veut une initiation à la technique de l'analyse comparative. Il se compose de deux exercices pratiques axés sur le développement des deux compétences de base nécessaires à la bonne exécution de l'analyse d'un contrat. Dans le premier exercice, les participants apprendront à identifier et distinguer les sortes de clauses qui peuvent meubler un contrat. Dans le second exercice, il s'agira d'analyser un contrat à l'aide d'une grille d'analyse et d'un modèle de contrat semblable à celui analysé. Ces instruments permettent non seulement de voir ce qu'un contrat contient, mais aussi ce qu'il ne contient pas.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 3,5 heures

Edilex - CONTRATS D'AFFAIRES III
TECHNIQUES DE NÉGOCIATION DE CONTRATS - LES CLÉS D'UNE NÉGOCIATION RÉUSSIE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Puisque la négociation est souvent un passage obligé vers la conclusion d'un contrat, cette étape doit idéalement s'harmoniser avec le produit fini qui résulte de ce processus. Cette harmonisation ne peut être le fruit du hasard, elle doit se planifier.

Cette formation, qui privilégie une approche consensuelle à la négociation de contrats, se divise en trois parties. La première porte sur la préparation d'une négociation, c'est-à-dire l'identification du meilleur cadre contractuel de l'opération commerciale visée, ses éléments essentiels, les seuils décisionnels et le vocabulaire à utiliser qui servira de passerelle vers l'écrit. La seconde porte sur les habiletés de base pour effectuer une négociation efficace, à savoir la communication, l'interrogation et la proposition, ainsi que les comportements à promouvoir ou à éviter de façon à maintenir le climat de confiance essentiel au bon dénouement de la négociation dans son ensemble jusqu'à la clôture d'une transaction d'affaires.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 3,5 heures

Edilex - CONTRATS D'AFFAIRES IV
TECHNIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE - LA VOIE DE L'EFFICACITÉ

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

La gestion du processus contractuel se déploie sur plusieurs axes à la fois; gestion de projet, de documentation, de communication, etc. Beaucoup de transactions échouent ou font l'objet d'une dispute entre les parties en raison d'une mauvaise gestion de l'un ou l'autre de ces axes du processus contractuel. Il importe donc aux personnes impliquées dans ce genre de processus de développer leurs habiletés à cet égard.

À l'aide d'un tableau de bord du processus contractuel, les participants feront le parcours de toutes les étapes du processus contractuel. Ils seront aussi initiés aux différents instruments juridiques que les parties impliquées peuvent utiliser pour documenter le passage de chacune des étapes en plus de recevoir des consignes quant aux meilleures pratiques d'utilisation de ceux-ci.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 3,5 heures

Edilex - CONTRATS D'AFFAIRES V
ATELIER DE RÉDACTION DE CONTRATS - LA VOIE DE L'AUTONOMIE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Dans le cadre d'un exercice de rédaction de contrat, basé sur un cas pratique, les participants mettront à exécution une méthodologie simple et efficace d'assemblage d'un contrat. Cette méthodologie repose sur quatre (4) éléments essentiels, à savoir :

- Le concept;
- Le contenant;
- Le contenu;
- Les circuits.

Chemin faisant, ils feront aussi l'apprentissage du logiciel Word pour les assister dans cette tâche puisque l'ignorance des principales fonctions automatisées du logiciel Word peut être la source de nombreuses frustrations et pertes de temps.

Cet atelier permettra l'acquisition de compétences informatiques nécessaires à la production efficace de contrats, par exemple, comment utiliser les fonctions automatiques suivantes dans Microsoft Word :

- Table de matières;
- Table de figures;
- Numérotation;
- Renvois dans le texte;
- Styles;
- Mise à jour des champs, etc.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 3,5 heures

Edilex - GESTION JURIDIQUE D'ENTREPRISE I
PROCESSUS D'AFFAIRES ET VEILLE JURIDIQUE
LA GESTION DES RISQUES JURIDIQUES ET CONTRACTUELS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Le scénario idéal pour atteindre le plateau de la meilleure pratique, en matière de gestion juridique d'un projet d'affaires ou d'une entreprise, implique d'une part, l'identification rapide par les gens d'affaires d'un besoin (risque) et, d'autre part, la fourniture par le juriste d'une prestation ou d'une solution, répondant à ce besoin en temps opportun, dotée d'un rapport coût-bénéfice avantageux pour l'entreprise.

Pour y parvenir, il faut que les processus d'affaires et juridiques cessent d'opérer en vases clos. Ils doivent plutôt devenir des vases communicants permettant un meilleur flot d'information entre les deux. Cela requiert de la part des personnes qui gèrent ou administrent ces processus des habiletés spécifiques et une nouvelle approche pour le suivi juridique des activités d'une entreprise.

Ce séminaire se sépare en deux parties. La première partie explique les raisons de la mauvaise santé juridique de plusieurs entreprises. La deuxième partie introduit les dix commandements de la gestion juridique d'entreprise à suivre en vue de redresser cette situation avec un rapport coût-bénéfice avantageux. Le contenu de ce séminaire peut servir à de multiples applications, y compris celle de la vérification diligente d'une entreprise et de la conformité. Son but est de combiner des habiletés de veille juridique à celles de la gestion de processus, de façon à ce que toutes les personnes (administrateurs, cadres, gestionnaires, conseillers professionnels, etc.) impliqués dans la création ou l'exploitation d'une entreprise, puissent faire une gestion efficace des risques contractuels, sans pour autant mettre en péril les occasions d'affaires qui s'offrent à elles.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 3,5 heures

Edilex - GESTION JURIDIQUE D'ENTREPRISE II

LE CONCEPT DU GRAND LIVRE D'ENTREPRISE – DE LA VÉRIFICATION DILIGENTE STRUCTURÉE AU SUIVI CONTINU DE LA DIMENSION JURIDIQUE D'UNE ENTREPRISE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Le grand livre d'entreprise (GLE) est un outil conceptuel visant à fournir une image globale ou partielle du statut juridique de l'entreprise en tout temps à ceux qui en ont besoin. Il peut être comparé à certains égards à un grand livre, dans le domaine de la comptabilité, dont l'objectif est de consolider l'information comptable d'une entreprise de manière à présenter une vue globale de sa situation financière.

Le GLE est d'abord et avant tout une plateforme de gestion documentaire et de gestion d'information, construite autour d'un système d'adresses détaillées et réparties sur trois niveaux (entreprise, processus, tâches et transaction), dont la fonction principale est de simplifier la tâche d'archiver manuellement ou électroniquement un document ou une information.

Le GLE peut ultimement servir comme un outil de gouvernance. Afin de permettre au GLE de jouer un tel rôle, le répertoire du GLE contient un sous-ensemble d'instruments visant à faciliter l'accomplissement de certaines tâches inhérentes à la vérification juridique, comme l'enregistrement des décisions et des informations importantes, la planification et la commande de travaux à effectuer. Ce séminaire est une excellente opportunité de découvrir comment le Web 2.0 peut modifier la dynamique de travail des juristes appelés, dans les années à venir, à fournir un suivi juridique de qualité aux gens d'affaires à un coût abordable.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 3,5 heures

Edu-Performance Canada

PERFECTIONNEMENT
PROFESSIONNEL CPA, CGA

Ces cours en ligne ont été conçus pour vous donner les connaissances nécessaires à la maîtrise des logiciels. Ces cours entièrement interactifs reposent sur l'approche pédagogique de la formation traditionnelle. Vous suivrez les quatre étapes essentielles d'une véritable formation professionnelle : conceptualiser, montrer, faire exécuter puis évaluer. Installez-vous à votre ordinateur et laissez-vous guider par les instructions du professeur virtuel!

À partir de n'importe quel ordinateur ayant accès à Internet, après s'être inscrit et avoir saisi son identification confidentielle, l'apprenant obtient la liste des cours auxquels il est inscrit. Dès qu'il sélectionne un cours, un diagnostic le guide dans l'élaboration de son parcours pédagogique. En tout temps durant les leçons, l'apprenant peut accéder au glossaire ainsi qu'à une aide visuelle facile d'utilisation. À chaque leçon, une évaluation théorique lui est proposée. L'apprenant peut également procéder à une évaluation notée de ses connaissances sur l'ensemble du cours. Grâce à un dossier centralisé, il peut obtenir des rapports détaillés sur ses performances.

C'est facile d'utilisation et cela ne nécessite aucune installation sur votre ordinateur.

- PC compatible IBM, Pentium, 133 MHz et plus conseillé;
- Carte vidéo supportant une résolution de 800 X 600 ou plus et 16 bits/couleur;
- 32 Mo de mémoire vive et plus conseillé;
- Souris compatible Microsoft;
- Carte de son, haut-parleurs ou casque;
- Environnement : Windows 95, 98, 2000, NT 4.0, XP;
- Netscape 4.5 ou Internet Explorer 4.0 et plus;
- Modem 56 K et plus conseillé;
- Accès à Internet;
- Compatible à l'AICC/SCORM.

Nous vous invitons à consulter le lien internet du partenaire afin de connaître les modalités d'inscription.
http://www.eduenligne.com/catalogue_bureautique.html

Un rabais de 5 % vous sera offert, si lors de votre inscription, vous entrez le code suivant CGA1112.

EDU - Excel 2007

Domaine de connaissance : 12

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

C E P/P

Module 1 - Microsoft Excel

- Découvrir l'écran
- Utiliser l'aide
- La saisie de données
- Enregistrer un classeur
- Ouvrir et créer un classeur
- Les déplacements
- La sélection
- Modifier le contenu des cellules
- Les listes personnalisées
- La copie et le déplacement
- Copie et déplacement avec insertion

C E P/P

Module 2 - Microsoft Excel

- Imprimer une feuille de calcul
- Ajuster lignes et colonnes
- Ajuster un tableau
- Aligner le contenu des cellules
- La mise en forme des caractères
- La mise en forme des nombres
- La mise en forme d'un tableau
- Manipuler la mise en forme
- La mise en page d'un classeur
- Les en-têtes et les pieds de page
- Paramètres d'impression
- Définir l'impression
- La gestion des sauts de page

C E P/P

Module 3 - Microsoft Excel

- La création de formules
- Les références
- L'utilisation des fonctions
- Les fonctions courantes
- Les fonctions « Date & Heure »
- Les fonctions financières
- La fonction logique « SI()' »
- Fonction logique à choix multiples
- La fonction logique « ET() »
- La fonction logique « OU() »

C E P/P

Module 4 - Microsoft Excel

- Outils de correction orthographique
- Les affichages d'un classeur
- Créer et appliquer un style
- La gestion des styles
- Créer un classeur à partir d'un modèle
- Créer un classeur modèle
- Créer un plan automatique
- Les cellules nommées
- Le Solveur
- Le gestionnaire de scénarios
- La consolidation par position
- La consolidation par catégorie

C E P/P

Module 5 - Microsoft Excel

- Organiser les feuilles d'un classeur
- Déplacer et copier une feuille
- Travailler avec plusieurs feuilles
- Les formules multifeuilles
- Les formules de liaison
- La mise à jour des classeurs liés
- La gestion des liaisons
- Réorganiser les fenêtres de travail
- La protection des données
- Partager un classeur
- Créer un graphique

C E P/P

Module 6 - Microsoft Excel

- Personnaliser un graphique
- Mise en valeur d'un graphique
- Complément pour graphiques
- Imprimer un graphique
- Insertion de formes
- Filtrer une liste
- Définir des sous-totaux dans une liste
- Le filtre avancé
- Créer un tableau croisé dynamique
- Manipuler le tableau croisé dynamique
- Travailler avec un tableau croisé

EDU - Word 2007

Domaine de connaissance : 12

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

C E P/P

Module 1 - Microsoft Word

- Découvrir l'écran
- Utiliser l'aide
- Créer un document
- Enregistrer un document
- Ouvrir et enregistrer un document final
- Modes d'affichage d'un document
- Les déplacements
- Imprimer un document
- Sélectionner et supprimer du texte
- Déplacer et copier du texte

C E P/P

Module 2 - Microsoft Word

- La mise en forme du texte
- Aligner des paragraphes
- Créer et appliquer un style
- Modifier et sélectionner des styles
- Modifier et copier les mises en forme
- Appliquer des bordures et des trames
- Modifier des bordures et des trames
- Interligne et espacement
- Listes à puces et numérotées
- Modifier et supprimer des listes
- La mise en page d'un document

C E P/P

Module 3 - Microsoft Word

- Correction de texte et synonymes
- La recherche et le remplacement
- Correction auto et saut de page
- Les modèles de document
- Diviser un document en sections
- Manipuler les sauts de section
- Créer un en-tête ou un pied de page
- Modifier en-têtes et pieds de page
- Création de notes de bas de page

C E P/P

Module 4 - Microsoft Word

- Utiliser les taquets de tabulation
- La boîte de dialogue « Tabulations »
- Créer un tableau
- Modifier la structure d'un tableau
- Améliorer la structure d'un tableau
- La mise en forme d'un tableau
- Autres outils pour tableaux
- Effectuer des calculs dans un tableau
- Importer des données Excel
- Trier une liste ou un tableau
- Créer et modifier des graphiques

C E P/P

Module 5 - Microsoft Word

- Insérer une image clipart
- Récupérer des images sur Internet
- Modifier les propriétés des images
- Objets « WordArt et Diagrammes »
- Insérer des formes automatiques
- Créer des colonnes de type journal
- Modifier les colonnes
- Créer un formulaire
- Remplir un formulaire
- Créer une table des matières

C E P/P

Module 6 - Microsoft Word

- Introduction au travail en groupe
- Effectuer le suivi des modifications
- Envoyer un document en révision
- Protéger un document
- Document maître et sous-documents
- Fusion/Publipostage (1)
- Fusion/Publipostage (2)
- Fusionner des étiquettes
- Fusionner des enveloppes
- Créer et exécuter une macro
- Utiliser Word pour vos courriels
- Créer et éditer un document Web

INSTITUT DES VÉRIFICATEURS INTERNES DE MONTRÉAL (IVIM)

Lieu de formation

ESG UQÀM – Centre de perfectionnement
315, Sainte-Catherine est
Montréal, Qc H2X 3X2
514-987-3000

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec pour les formations sélectionnées dans ce programme.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.ivim.com

IVIM - ACL (Audit Command Language)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Ce cours de 2 jours portera sur ACL comme outil pour effectuer des techniques de contrôle assistées par ordinateur (Computer Assisted Auditing Techniques). C'est un cours très interactif où chaque participant aura la chance de mettre en pratique les notions présentées à l'aide d'exercices. Les ordinateurs avec le logiciel ACL installé (version 9, en anglais) seront fournis. La première journée portera sur les notions de base des techniques de contrôle assistées par ordinateur et sur les fonctions de base du logiciel ACL, tandis que des fonctionnalités plus avancées seront présentées lors de la deuxième journée.

N.B.

Cette formation est donnée en français.

Formateur

Spyro Panagiotopoulos

Le cours sera donné par Spyro Panagiotopoulos, directeur au sein du groupe Certification des contrôles de Deloitte. Monsieur Spyro Panagiotopoulos a plusieurs années d'expérience avec le logiciel ACL, notamment pour améliorer l'efficacité et l'efficience des procédés de vérification.

C

Domaine de connaissance : 6

Durée : 14 heures

IVIM - INTRODUCTION À L'AUDIT INFORMATIQUE – *NIVEAU ÉLÉMENTAIRE*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître les rudiments de l'informatique et du processus d'audit des technologies de l'information (TI);
- De voir la revue de certaines notions informatique (de base) ainsi que la vue d'ensemble des concepts et du processus de ce type de vérification est mise en perspective, permettant aux participants d'acquérir une formation de base et une compréhension des principaux concepts et aspects de cette discipline;
- D'avoir une meilleure vision et une compréhension des notions et des aspects techniques pour reconnaître les principales forces et faiblesses (risques TI) relatives à l'exploitation des systèmes d'information opérationnels, administratifs et financiers.

Résumé

Cette formation s'adresse aux auditeurs qui désirent acquérir les connaissances de base dans le domaine des technologies de l'Information afin de s'initier à la reconnaissance des risques et des contrôles qui en découlent et de faciliter la communication avec les spécialistes de ce domaine.

Formateurs

Patrice Watier, CA, MBA

Jean Milzi, CISSP, CISA

C

Domaine de connaissance : 6

Durée : 14 heures

IVIM - INTRODUCTION À L'AUDIT INFORMATIQUE – *NIVEAU INTERMÉDIAIRE*

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectif

À partir du premier niveau (ou l'équivalent), les participants obtiennent le fondement des connaissances nécessaires pour accéder à ce niveau intermédiaire qui s'inscrit dans la continuité et l'approfondissement des préceptes de l'audit informatique. Cette démarche progressive facilitera aux participants l'assimilation des connaissances et le développement d'habilités, ce qui leur permettra une meilleure vision et une meilleure compréhension du traitement des systèmes d'information, des risques et des contrôles, voire même la possibilité de participer ou de réaliser certains mandats d'audit informatique.

À l'issue de ce cours, vous aurez une meilleure vision de l'audit informatique. Vous serez également mieux positionné pour interagir et collaborer avec les gestionnaires et les spécialistes de ce domaine, identifier et réaliser une évaluation plus étendue des risques reliés au traitement des systèmes d'information et mieux comprendre les enjeux. Les notions acquises vous permettront d'enrichir vos tâches, d'élargir vos mandats d'audits, de formuler des recommandations pertinentes et de générer une valeur ajoutée pour votre organisation.

Résumé

Cette formation s'adresse davantage aux auditeurs intéressés d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension, pour mieux évaluer les risques et les contrôles TI, collaborer avec les spécialistes et possiblement participer, voire même réaliser certains audits informatiques.

Formateurs

Patrice Watier, CA, MBA
Jean Milzi, CISSP, CISA

C

Domaine de connaissance : 6
Durée : 21 heures

IVIM - RAPPORT DE VÉRIFICATION : CONCISION ET PERSUASION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De rédiger avec aisance un rapport de vérification concis, convivial et convaincant;
- D'adopter la bonne stratégie pour donner une vue d'ensemble de haut niveau en matière de rédaction du sommaire;
- D'utiliser le mode de présentation des constats le mieux adapté à la situation : trois schémas directeurs;
- De savoir présenter l'enjeu avec justesse et de savoir formuler des recommandations convaincantes;
- De s'exprimer avec clarté et concision lors des présentations orales aux clients et à la haute direction.

Résumé

Ce cours est destiné aux professionnels de la vérification qui souhaitent améliorer leur habileté à communiquer les résultats de leurs travaux ainsi que l'efficacité de leurs rapports.

Formatrice

Chantal Camisa

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 14 heures

IVIM - VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'amener la vérification interne à se concentrer sur les buts, les initiatives et les orientations stratégiques de la direction;
- De concentrer ses efforts sur l'avenir plutôt que sur le passé pour relever les défis d'affaires et promouvoir les changements nécessaires dans les domaines vérifiés;
- D'apprendre comment appliquer trois approches efficaces de vérification opérationnelle;
- De concevoir des systèmes de contrôle pour gérer les principaux risques d'affaires;
- D'apprendre comment développer des critères pour évaluer l'efficience des opérations, l'efficacité et l'économie.

Résumé

Ce cours est destiné aux vérificateurs internes qui œuvrent dans un environnement opérationnel ou qui sont en phase de transition entre la vérification financière et de conformité et la vérification opérationnelle.

Formatrice

Marie-Andrée Caron, Ph.D.

C E P/P

Domaine de connaissance : 6

Durée : 21 heures

INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION CONTINUE (ISFC)

Lieu de formation

1, Place Ville-Marie
Bureau 2001
Montréal, Qc H3B 2C4
1-866-844-2200

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.isfc.ca/cours_disponibles.asp

LETTRE DE CRÉDIT : RISQUES ET MÉTHODES DE PAIEMENTS INTERNATIONAUX

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure de connaître :

- Quels sont les risques encourus par la firme?
- Comment les identifier?
- Quelle est la tolérance de la firme aux risques internationaux?
- Quelles approches adopter pour se protéger efficacement?
- Comment les utiliser pour financer le commerce international?
- Quels sont les organismes qui ont pour tâche d'aider les commerçants actifs?
- Quelles sont leurs tâches et leurs offres?

Résumé

La globalisation amène des opportunités et des défis à l'entreprise qui œuvre sur le plan international, particulièrement à la PME. Ce cours présente les éléments et les procédures en matière de paiements internationaux. Le rôle des intervenants, celui des banques commerciales en particulier, sera analysé et leurs instruments, procédures et fonctionnements étudiés. Le participant sera à même d'évaluer les risques auxquels la firme doit faire face et les instruments d'encaissements internationaux. Il connaîtra les risques associés à chacun de même que leurs caractéristiques.

Cette formation s'adresse aux professionnels qui souhaitent accroître leur maîtrise des activités internationales de leur organisation.

C E

Domaine de connaissance : 4

Durée : 14 heures

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE (IQPF)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Lieux de formation

Montréal
Holiday Inn Select
99, rue Viger
Montréal, Qc H2Z 1E9

Rouyn-Noranda
Hôtel Gouverneur
41, 6e Rue
Rouyn-Noranda, Qc J9X 1Y8

Drummondville
Hôtel Le Dauphin
600, boulevard Saint-Joseph
Drummondville, Qc J2C 2C1

Sherbrooke
Hôtel Le Président
3535, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1L 1P8

Saint-Georges-de-Beauce
Hôtel Le Georgeville
300, 118e Rue
Saint-Georges-de-Beauce, Qc G5Y 3E3

Québec
Hôtel Plaza
3031, boulevard Laurier
Québec, Qc G1V 2M2

Longueuil
Hôtel Sandman
999, rue de Sérigny
Longueuil, Qc J4K 2T1

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec pour les colloques sélectionnés dans ce programme.
- Il convient de s'inscrire sur le site du partenaire pour toute formation sur le web.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.iqpf.org/formation.fr.html

IQPF - COLLOQUE FISCALITÉ, SOCIÉTÉS PRIVÉES ET ACTIONNAIRES - PFPI10

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De faire la lecture des états financiers et l'analyse des éléments importants au niveau fiscal;
- De connaître le lien de notion de lien de dépendance, d'association, d'affiliation, etc. au niveau fiscal;
- De voir les roulements fiscaux personnels et intercorporatifs;
- De faire l'incorporation des professionnels;
- De maîtriser l'exonération du gain en capital;
- De faire la protection d'actifs;
- De maîtriser d'autres sujets fiscaux.

N.B.

Travail préparatoire de 3 heures et cours de 6 heures en classe (2 jours)

Résumé

Ce cours s'adresse aux planificateurs financiers qui effectuent, pour leurs clients, de la planification financière en tout ou en partie dans un contexte corporatif.

Formateurs

Michel Lavoie, M. Fisc., CA, Pl. Fin.

Diplômé de l'IQPF en 1992, Michel Lavoie est comptable agréé et détient une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke.

En 1995, il a fondé son propre cabinet de consultation en fiscalité et en planification financière. Ses principaux champs d'expertise sont la fiscalité corporative, la relève d'entreprise et le règlement de succession. Outre ses activités de consultation, il agit très souvent à titre de conférencier, d'animateur, de chroniqueur et d'expert-conseil pour divers intervenants du domaine financier.

Monique Lemire, CA, M. Fisc., Pl. Fin.

Diplômée de l'IQPF depuis 1992, Monique Lemire est comptable agréée et fiscaliste. Elle travaille comme conseillère en fiscalité, en tant qu'affiliée universitaire au bureau de Corriveau Saint-Onge Inc., dont la pratique est réservée à la fiscalité et à la planification financière. Elle agit également comme expert-conseil auprès du syndic de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Elle donne de la formation non seulement auprès de l'IQPF, où elle anime des activités de formation professionnelle et continue, mais aussi à l'UQAM où elle est chargée de cours. De plus, elle prépare, pour certains cours, le matériel didactique nécessaire. Elle a aussi été conférencière auprès des dirigeants de PME, de l'Association de planification financière et fiscale, de l'Ordre des comptables agréés du Québec et au salons de l'Épargne Placement.

C E

Domaine de connaissance : 8

Durée : 15 heures

IQPF - COLLOQUE RETRAITE ET DÉCÈS, LES TROIS R - PFPI06

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De comprendre et de connaître les principales règles relatives aux résidences principales, les REER et les RPA à la retraite et au décès.
- D'identifier des stratégies applicables en la matière.

Dans le cadre de ce cours, vous verrez :

- Ce qu'est une résidence principale;
- Les catégories potentielles de résidence principale;
- Les différentes facettes de l'exonération de la résidence principale;
- Les impacts d'une union de fait et d'un divorce sur la résidence principale;
- Les derniers développements et les dernières interprétations techniques;
- Des stratégies de détention et de vente de la résidence principale;
- Les principaux axes de la fiscalité à la retraite;
- Les principales options d'un REER et d'un RPA, à la retraite et au décès :
- Les derniers développements;
- Des stratégies de défiscalisation des REER;
- Des stratégies de désimmobilisation des FRV et des CRI;
- Des stratégies de décaissement des RPA;
- Les clauses testamentaires potentielles;
- Les choix potentiels au décès.

Ce cours s'adresse aux planificateurs financiers qui veulent accroître leurs connaissances en matière de résidence, de REER et de RPA à la retraite et au décès.

Description du cas

Les cas abrégés de quatre couples d'amis à l'aube de leur retraite et vivant des situations différentes au niveau de leur situation matrimoniale, leur résidence, leur chalet, leur REER et leur RPA.

TRAVAIL PRÉPARATOIRE DE 3 H ET COURS DE 6 H EN CLASSE (DEUX JOURS).
Catégories à la CSF : 9 UFC en matière générale, 2 UFC en assurance de personne, 2 UFC en courtage en épargne collective et 2 UFC en conformité.

Activité de formation reconnue en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats - 12 h (valide du 21 février 2011 au 21 février 2013).

IQPF - COLLOQUE RETRAITE ET DÉCÈS, LES TROIS R - PFPI06 (suite)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Formateurs

Martine Berthelet, Pl. Fin., MBA

Diplômée de l'IQPF depuis 1996 et titulaire d'une MBA en services financiers, Martine Berthelet œuvre dans le domaine financier depuis plus de seize ans. Elle agit à titre de gestionnaire privée et est une personne-ressource quant aux questions principalement liées à la retraite, à la fiscalité, à la finance et aux aspects légaux des intervenants en services financiers. Elle enseigne les finances personnelles et la démarche en planification financière à HEC Montréal. Elle est formatrice depuis près de 10 ans pour l'IQPF en formation professionnelle ainsi qu'en formation continue. Elle enseigne aussi à l'occasion dans le domaine de la conformité pour CSI et a rédigé quelques formations pour la Chambre de la sécurité financière.

Robert McLaughlin, LL.L., M. Fisc., CA, Pl. Fin.

Diplômé de l'IQPF depuis 1992, Robert McLaughlin est comptable agréé et fiscaliste en plus d'être titulaire d'une licence en droit de l'Université de Montréal. Il travaille au sein du cabinet Bonin-McLaughlin inc., dont la pratique est réservée à la fiscalité et à la planification financière. Il a déjà fait partie du conseil d'administration, du comité exécutif et du comité pédagogique de l'IQPF.

Il se consacre à la formation non seulement auprès de l'IQPF, où il anime des activités de formation professionnelle et continue, mais aussi à l'Université de Sherbrooke et à l'Université du Québec à Montréal, où il est chargé de cours. Il a également été conférencier auprès de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

C E

Domaine de connaissance : 8

Durée : 15 heures

IQPF - DROITS ET FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE ET DES ACTIONNAIRES PFPI03

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De comprendre les règles de roulement en faveur d'une corporation;
- De connaître les caractéristiques légales et fiscales d'une convention d'actionnaires;
- De connaître également le traitement fiscal des dons d'actions de corporations publiques ou privées;
- De connaître certaines règles de base en matière de dons par testament.

Ce cours s'adresse aux planificateurs financiers qui cherchent à approfondir leurs connaissances légales et fiscales pour répondre aux besoins d'une clientèle d'affaires.

Résumé

Robert enseigne l'horticulture dans un centre de formation professionnelle et il exploite depuis 1989 une petite entreprise d'aménagement de terrains qui prend depuis peu de l'expansion. René, le beau-frère de Robert, est employé d'une petite entreprise d'asphaltage. En 1994, Robert et René décident de s'associer avec Marie, sœur de Robert et épouse de René, qui elle-même possède une petite compagnie de décoration intérieure.

Voici certaines questions qu'ils se posent :

- Doit-on former une société ou une compagnie?
- Doit-on s'incorporer au fédéral ou au Québec?
- Quels sont les droits des actionnaires dans ce cas?

Par ailleurs, lors du transfert des actifs de Robert :

- Quelles seront les conséquences fiscales?
- Quels sont les choix fiscaux appropriés pour éviter, pour chacun des biens, l'imposition immédiate?

Afin de se protéger, quelles conventions devront être mises en place pour assurer une protection, à la fois de l'entreprise et des actionnaires, en prenant en considération que Robert sera détenteur de 52 % des actions de la compagnie?

Quinze ans plus tard, René et Marie divorcent et Robert décide d'acheter, par le biais d'une fiducie, toutes les actions qu'ils détiennent afin que ses enfants puissent un jour diriger cette corporation. Robert veut céder à sa compagnie de gestion une police d'assurance-vie détenue personnellement et celle qu'il avait dans sa compagnie opérante. René et Marie veulent récupérer leurs polices d'assurance-vie. Quel sera le traitement fiscal de toutes ces opérations?

Robert, soucieux de l'environnement, s'implique auprès d'une fondation qui gère un parc municipal, et il désire effectuer un don substantiel à cette fondation. Comment procéder?

Finalement, dans son testament, Robert aimerait à la fois protéger sa nouvelle conjointe de fait avec qui il est depuis quelques années, et faire profiter la fondation qu'il dirige d'une partie importante de son capital au moment de son décès tout en bénéficiant d'un traitement fiscal avantageux.

IQPF - DROITS ET FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE ET DES ACTIONNAIRES PFPI03 (suite)

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Formateur

Jean Girard, avocat, M. Fisc., Pl. Fin.

Diplômé de l'IQPF depuis 1992, Me Jean Girard détient une licence en droit et un diplôme en droit notarial de l'Université Laval. Il possède une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke et est diplômé de l'Institut canadien des valeurs mobilières.

Il a débuté sa carrière comme conseiller en planification successorale pour ensuite pratiquer le notariat. Il a également été fiscaliste. Aujourd'hui, il exerce dans les domaines de la planification fiscale et successorale, du droit commercial, des valeurs mobilières et de la planification testamentaire, en collaboration avec le cabinet Welch Bussières, avocats. Il a été président de l'IQPF en 2004-2005 et s'implique comme chargé de cours auprès des futurs planificateurs financiers ainsi qu'en formation continue. Il est aussi chargé de cours à l'École du Barreau du Québec, en fiscalité et en comptabilité.

Il est conférencier auprès de l'Association de planification fiscale et financière, de la Chambre de la sécurité financière, de la Régie des rentes du Québec et de nombreuses institutions financières.

C E

Domaine de connaissance : 8

Durée : 8 heures

IQPF - ENQUÊTE, PLAINTE DISCIPLINAIRE ET CONFORMITÉ NPPF07

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Le cours s'adresse d'abord aux planificateurs financiers qui désirent connaître plus en profondeur le processus d'enquête et de plaintes qui encadre leur pratique professionnelle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De connaître le processus d'enquêtes et de plaintes disciplinaires;
- De développer des habiletés pour éviter les plaintes déontologiques;
- D'identifier les conséquences financières et déontologiques liées aux fautes disciplinaires;
- De mettre en pratique des normes de conduite conformes à leur code de déontologie;
- D'identifier les risques liés aux formulaires laissés en blanc et à la signature des formulaires;
- D'établir des normes afin d'éviter les conséquences liées aux formulaires laissés en blanc;
- De connaître l'obligation de bien connaître son client en fonction des modes de pratique;
- De mesurer la portée de cette obligation en fonction des renseignements à obtenir;
- D'intégrer les normes de conformité aux diverses situations auxquelles le planificateur financier pourrait faire face.

Résumé

Nous verrons, plus particulièrement, le processus d'enquête jusqu'au dépôt de la plainte auprès du comité de discipline. Nous examinerons le rôle du syndic, le déroulement de l'enquête, la procédure à suivre à la suite d'une demande d'enquête. Nous verrons également comment se déroule le dépôt d'une plainte auprès du comité de discipline en débutant par les types d'audience, les sanctions applicables et l'appel de la décision, le cas échéant.

Dans la deuxième partie du cours, nous verrons les risques liés aux formulaires laissés en blanc. Nous verrons la législation applicable en la matière et les situations potentiellement problématiques. Nous aborderons aussi la signature de documents en l'absence du client et nous examinerons la jurisprudence en la matière et les sanctions qui pourraient s'appliquer.

Dans la dernière partie du cours, nous examinerons la notion fondamentale inhérente à tout le processus de planification financière, à savoir l'obligation de bien connaître son client. Nous verrons le fondement de cette obligation et la législation applicable. Nous mettrons en lumière les différents types de pratique des planificateurs financiers. Nous aborderons la portée de cette obligation, la nature des renseignements à consigner dans le dossier-client et la vérification des informations. Finalement, nous examinerons la jurisprudence et les sanctions applicables en la matière tout en permettant d'identifier les conflits éthiques possibles entre les intérêts du client et ceux du planificateur financier.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Formateur

Jean Turcotte, avocat, B.A.A., D. Fisc., Pl. Fin.

Planificateur financier depuis 1997, Jean Turcotte est avocat et diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke. Il détient aussi un baccalauréat en finance (B.A.A.) de HEC Montréal et a étudié en fiscalité à l'Université McGill. Me Turcotte est membre du Barreau du Québec et conseiller en sécurité financière.

Depuis 1994 et jusqu'à ce jour, il a occupé diverses fonctions de direction au sein de différentes institutions financières de renommée nationale et internationale. Il œuvre présentement comme Directeur de la planification financière et successorale au sein de la société Axa assurances inc.

Me Turcotte est chargé de cours aux niveaux collégial et universitaire depuis 1995. Depuis 1999, il est chroniqueur en fiscalité pour le journal Finance et investissement. Il a donné plusieurs conférences et rédigé plusieurs manuels de formation destinés aux membres de l'IQPF, de l'Association de planification fiscale et financière (APFF) et pour le compte de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Me Turcotte agit comme témoin expert dans différentes causes de nature financière et fiscale impliquant les conseillers en sécurité financière.

C E

Domaine de connaissance : 7

Durée : 5 heures

IQPF - FAMILLE AU FIL DU TEMPS PFPI08

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De mieux visualiser les impacts des décisions prises au cours des années.

Ce cours s'adresse aux planificateurs financiers qui réalisent des mandats de planification financière personnelle et intégrée, c'est-à-dire qui touchent chacun des domaines d'intervention qui composent leur formation.

Résumé

Ce cours permettra de suivre les membres d'une famille à différentes étapes de leur vie. Six phases de vie seront examinées :

- 2010 : Début de leur union, de l'épargne en vue des études postsecondaires de leurs enfants et de l'achat de la première résidence;
- 2025 : Perte d'emploi et début des études postsecondaires des enfants;
- 2040 : Prise de la retraite et achat d'un chalet;
- 2051 : Conversion des REER et du CRI et vente d'une résidence;
- 2068 : Premier décès et vente du chalet;
- 2078 : Décès du dernier membre du couple.

Formateur

Daniel Laverdière, A.S.A., Pl. Fin.

Actuaire diplômé de l'Université Laval, Monsieur Laverdière occupe le poste de directeur-principal planification financière à la Banque Nationale. Monsieur Laverdière est très prolifique sur la scène de la planification financière; il s'implique depuis plusieurs années avec l'IQPF, où il a été membre du conseil d'administration et de nombreux comités, formateur et rédacteur de la chronique Finance du magazine La Cible depuis 2003. Outre son implication auprès de l'IQPF, son expertise est souvent en demande dans divers médias.

C E

Domaine de connaissance : 8

Durée : 8 heures

IQPF - MÊME PARTIELLE, C'EST DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE! NPPF05

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Comme planificateurs financiers, vous effectuez régulièrement des planifications financières partielles, particulièrement dans le cadre de la situation à la retraite. Dans de tels cas, comment suivre la démarche de planification financière et respecter les exigences de conformité?

Ce cours passera en revue la réglementation applicable en cette matière. Les participants auront l'occasion de se familiariser avec le nouveau questionnaire de planification financière personnelle, conçu par modules afin de faciliter une utilisation selon les besoins. Des mises en situation et des études de cas seront travaillées et permettront aux planificateurs financiers d'assimiler la matière présentée.

Formatrice

Caroline Marion, LL.M., D.E.S.S. Fisc., Pl. Fin.

Diplômée de l'IQPF depuis 2000, notaire et fiscaliste, madame Marion possède une expertise dans les domaines du droit et de la fiscalité des successions et des fiducies. Elle se spécialise également dans les questions relatives à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (taxe de bienvenue) ainsi que dans les aspects légaux et fiscaux des divers régimes enregistrés. Elle dispense régulièrement des formations spécialisées, agit en tant que chargée de cours pour diverses maisons d'enseignement et elle rédige occasionnellement des opinions juridiques ou fiscales. Auteure de plusieurs articles de revues spécialisées et co-auteure d'un volume sur les droits de mutation immobilière, M[e] Marion rédige la chronique « Succession » de La Cible, le magazine officiel de l'IQPF, depuis mars 2007.

C E

Domaine de connaissance : 8

Durée : 5 heures

IQPF - PLANIFICATION SUCCESSORALE ET ÉTHIQUE DE TRAVAIL NPPF06

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De faire des recommandations en gestion des risques appliquée à l'assurance de personnes en matière de décès, plus spécifiquement : de calculer le besoin en assurance vie;
- De sélectionner le ou les types de protections qui conviennent à la clientèle en assurance-vie;
- De prendre conscience de l'aspect éthique et des conflits de valeurs possibles dans la pratique professionnelle du planificateur financier en gestion des risques, plus particulièrement en matière de décès.

Résumé

Cette formation met l'emphase sur la connaissance et la compréhension des principaux types d'assurances de personnes offrant des prestations au décès, leurs distinctions et les recommandations appropriées à des situations personnalisées.

L'objectif principal est de responsabiliser le planificateur financier en gestion des risques, appliquée à l'assurance de personnes en matière de décès. Le souci de respecter les normes particulières en planification financière touchant les prestations au décès en assurance et en gestion des risques est constant tout au long de cette formation.

Formateur

Louis Jolicoeur, MBA, M.A., A.V.A., Pl. Fin.

Louis Jolicoeur a obtenu son diplôme en planification financière en 1992. Outre son titre de planificateur financier, il est diplômé de l'Institut canadien des valeurs mobilières et détenteur de maîtrises en administration (MBA) et en éducation (M.A.) ainsi que du titre d'assureur-vie agréé (A.V.A.). Il compte 25 ans d'expérience dans le domaine des finances personnelles. Il est formateur accrédité par l'Institut québécois de planification financière (IQPF), la Chambre de la sécurité financière (CSF) et l'Institut canadien des valeurs mobilières (ICVM).

Il est chargé de cours en finances personnelles à la formation continue du Collège Garneau depuis 1989. Il est également chargé de cours à l'Université du Québec à Rimouski - Campus de Lévis. Depuis 1984, il a formé plus de 30 000 conseillers en vente et en service à la clientèle. Il est concepteur de matériel pédagogique pour l'Autorité des marchés financiers (AMF).

C E

Domaine de connaissance : 8

Durée : 5 heures

INSTITUT SUR LA GOUVERNANCE D'ORGANISATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES (IGOPP)

Lieu de formation

HEC Montréal

3000, chemin Côte Sainte-Catherine

Montréal, Qc H3T 2A7

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec pour les formations sélectionnées dans ce programme.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.igopp.org/spip.php?rubrique184

IGOPP - BÂTIR ET GÉRER UN BON CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN COMITÉ CONSULTATIF DE PME

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- D'avoir les connaissances nécessaires pour bâtir et gérer un conseil d'administration ou un comité consultatif;
- D'apprendre des « trucs » pour bien contribuer à la dynamique du conseil ou du comité;
- De développer de bonnes pratiques de fonctionnement;
- De comprendre le rôle et les responsabilités d'un conseil ou d'un comité;
- De prendre des décisions plus éclairées;
- De participer à des ateliers portants sur des « cas réels » qui permettent des échanges enrichissants.

Résumé

Les dirigeants de PME sont confrontés régulièrement à des défis importants. Les PME sont particulièrement sensibles à l'environnement économique et doivent s'ajuster constamment pour préserver leur santé financière. Cependant, les contraintes financières limitent souvent le recrutement d'équipes de gestion ayant des expertises diversifiées.

Dans ce contexte, les conseils d'administration (C. A.) et les comités consultatifs (C. C.) jouent un rôle de plus en plus important dans la gestion des entreprises. Les propriétaires de PME recherchent un modèle de gouvernance bien adapté à leur situation et qui n'alourdit pas indûment le processus de gestion.

Ce programme d'une journée constitue une formation de base qui vous permettra d'acquérir les notions essentielles pour mettre en place et gérer efficacement un conseil d'administration ou un comité consultatif. De plus, vous verrez que des administrateurs compétents peuvent s'avérer des plus utiles pour vous supporter dans la prise de décisions importantes, l'analyse de situations complexes et la mise en place de stratégies efficaces.

Formateurs

Pierre A. Baril

Administrateur de plusieurs sociétés et coach pour dirigeants de PME

Monsieur Baril est administrateur de plusieurs sociétés et agit à titre de coach pour des dirigeants de PME. Il a acquis une vaste expérience de la gestion à titre de propriétaire et de principal dirigeant d'une entreprise manufacturière pendant plus de quinze ans. Il a aussi été directeur du marketing auprès de grandes entreprises canadiennes.

Paul Juneau

B.A.; B. Sc. (économique)

Conseiller spécialisé auprès d'entrepreneurs engagés dans la mise en place de plans de relève

Monsieur Juneau agit comme conseiller spécialisé auprès d'entrepreneurs engagés dans la mise en place de plans de relève. Il a acquis, au cours des trente dernières années, une vaste expérience à titre de gestionnaire, de spécialiste en financement et en investissement auprès des PME et de gestionnaires de conseils d'administration.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

IGOPP - ESSENTIEL DES NOUVELLES RÈGLES DU JEU EN GOUVERNANCE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre que la gouvernance a beaucoup évolué et continuera de le faire, n'étant plus limitée à un rôle fiduciaire mais à un rôle essentiel pour le succès d'une entreprise, soit celui d'une « gouvernance créatrice de valeurs »;
- De se familiariser aux nouvelles règles et aux meilleures pratiques de gouvernance;
- De permettre de discuter des principaux modèles de gouvernance, de l'importance de la stratégie, des principaux aspects juridiques, financiers et éthiques, des principaux rôles et responsabilités du conseil, des dirigeants et des comités, de la responsabilité personnelle des administrateurs et dirigeants et de l'importance du rôle du président du conseil.

Résumé

Les récents scandales financiers aux États-Unis et au Canada ont placé les conseils d'administration, leurs membres et les dirigeants au centre des préoccupations non seulement des grands financiers mais également des petits investisseurs, des particuliers, des fournisseurs, des clients, des gouvernements et de la communauté. Afin de contrer de telles catastrophes financières et d'améliorer la performance des organisations, de nouvelles règles de gouvernance et de meilleures pratiques de gestion ont été élaborées pour mieux encadrer les administrateurs et les dirigeants.

Formateur

Jean-Claude Cyr

Monsieur Cyr est conseiller en planification et administrateur de sociétés.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 21 heures

IGOPP - RÔLE CLÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De comprendre toutes les ramifications de la fonction stratégique de président d'un conseil d'administration;
- De saisir le rôle du président du conseil qui se trouve au confluent des demandes des dirigeants de l'organisation, des attentes des actionnaires et des autres parties intéressées et des exigences de croissance soutenue de l'organisation;
- De partager l'expérience vécue de présidents de conseil qui doivent faire des choix dans la gestion de l'agenda et des discussions des administrateurs.

Résumé

Les débats en cours autour de la gouvernance des organisations aboutissent souvent à un renforcement du rôle du conseil d'administration. Or, pour mieux assumer ses responsabilités, le conseil d'administration doit être dirigé par une personne capable de faire travailler ensemble un groupe d'administrateurs provenant d'horizons divers et apportant des expériences variées. Comment en arriver à ce qu'un conseil composé de gens, oeuvrant à temps partiel, pas tous nécessairement experts dans le secteur, puisse superviser, contrôler et orienter l'organisation, prendre les décisions stratégiques ainsi que protéger et promouvoir les intérêts de ses commettants?

Le président du conseil joue un rôle déterminant dans la réussite d'un conseil d'administration. La personne doit d'abord aller chercher la contribution potentielle de chacun des membres; il importe de créer un climat d'échanges qui permettra d'enrichir les décisions. Le président du conseil doit contribuer aux efforts pour attirer toutes les compétences requises au sein du conseil. Les relations avec le président et chef de la direction doivent être gérées avec beaucoup de tact et de délicatesse. Dans les activités de communication externe, les deux personnes doivent bâtir une solide complicité et une bonne compréhension du rôle de chacun.

Formateur

Hubert Manseau

Monsieur Manseau est cofondateur de Multiple Capital inc., créée en mars 2005. Il y occupe le poste d'associé principal senior. Il est président de conseil et administrateur de plusieurs sociétés de haute technologie. Il est membre du comité-conseil de divers fonds privés de capital de risque.

C E P/P

Domaine de connaissance : 11

Durée : 7 heures

ORDRE DES COMPTABLES EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC (CMA)

Lieu de formation

Ordre des CMA du Québec
393, rue Saint-Jacques
Bureau 290
Montréal, Qc H2Y 1N9
514-849-1155

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec pour les formations sélectionnées dans ce programme.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.cma-quebec.org/fr-CA/BoutiqueCMA/FormationContinue/COMINFFIN.aspx

CMA - REPENSER LE BUDGET : MAL NÉCESSAIRE OU EXERCICE FUTILE?

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De stimuler la réflexion sur le rôle et l'utilisation du budget dans le contexte actuel des affaires ainsi que dans le contexte spécifique de son organisation;
- De procéder au diagnostic du processus budgétaire actuellement mis de l'avant par son organisation et de trouver des avenues d'amélioration.

Résumé

Que doit-on penser du budget? Comment doit-on le présenter aux administrateurs, comment doit-on l'utiliser? Quelles en sont les lacunes? Quel est le comportement éthique à développer autour de la manipulation d'information? Autant de questions qui seront débattues et analysées lors de cette formation.

Formateur

Jean-François Henri, CMA, Ph.D

Professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, Jean-François Henri se spécialise dans le design et l'utilisation des systèmes de mesure de performance, les systèmes de contrôle de gestion, les systèmes de coût de revient et gestion des coûts et la comptabilité de management environnementale et éco-contrôle.

C E P/P

Domaine de connaissance : 5

Durée : 7 heures

CMA - STRATÉGIE ET PERFORMANCE : UN MODÈLE INTÉGRÉ POUR UN REDÉPLOIEMENT STRATÉGIQUE

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera en mesure :

- De connaître les principaux constats dans le domaine de la stratégie d'entreprise;
- De faire un diagnostic de sa propre entreprise;
- De s'outiller et de comprendre les éléments clés de la stratégie.

Résumé

Ce cours propose aux participants une vision intégrée de la stratégie et de la performance d'une entreprise en proposant un outil diagnostic simple, facilement utilisable et permettant de situer sa propre organisation compte tenu de certains critères de succès. À partir de ce diagnostic et des échanges avec les autres participants, les formateurs approfondissent chacun de ces critères de façon à fournir un aperçu général du modèle proposé ainsi que les principaux outils permettant de mettre en place une stratégie.

Formateurs

Martin Lamontagne, FCMA, DESS

Monsieur Lamontagne est reconnu dans le monde des affaires en tant que spécialiste en stratégies de redressement d'entreprises, redressement financier et commercial et en réingénierie et optimisation des processus d'affaires. Avec son partenaire d'affaires, Pierre-Yves Simard, il a participé activement au succès du repositionnement commercial de plusieurs entreprises au Québec et ailleurs dans le monde.

Pierre-Yves Simard, MA communication

Monsieur Simard travaille de concert avec monsieur Lamontagne dans le développement et les changements organisationnels d'entreprises de niveau mondial.

C E P/P

Domaine de connaissance : 6

Durée : 7 heures

ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS (OCRHA)

Lieux de formations

Siège Social de l'OCRHA
1200, avenue McGill College
Bureau 1400
Montréal, Qc H3B 4G7

Bonaventure

McGill

Gatineau
Hotel Clarion
111, rue Belhumeur
Gatineau, Qc J8T 6K5

Québec
Château Bonne Entente
3400, chemin Sainte-Foy
Québec, Qc G1X 1S6

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet de l'Ordre des CGA du Québec pour toutes les formations sélectionnées.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.portailrh.org/formation/default2.aspx

OCRHA - ATTIREZ ET FIDÉLISEZ VOTRE MAIN-D'ŒUVRE PAR DES AVANTAGES SOCIAUX BIEN CONÇUS ET COMMUNIQUEZ EFFICACEMENT

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De bien réagir devant les problématiques soulevées par la gestion du personnel;
- D'adopter des stratégies en fonction de la réalité de l'entreprise et des droits et obligations de chacun.

Résumé

Dans le milieu compétitif actuel, il est essentiel de se démarquer comme employeur afin d'attirer et de fidéliser une main-d'œuvre compétente et mobilisée. Pour y arriver, plusieurs entreprises offrent des avantages sociaux compétitifs et novateurs, adaptés à la fois aux besoins des employés et à la capacité financière de l'organisation. Pour un décideur, il est parfois difficile de faire les bons choix en matière d'assurance collective et de régimes d'épargne-retraite. Comment s'y retrouver? Quelles sont les étapes à suivre pour la mise en place de tels programmes? Surtout, comment s'assurer que les employés en perçoivent la juste valeur?

Cette journée divisée en trois volets vous fera découvrir, exemples à l'appui, comment votre entreprise peut se démarquer avantageusement en offrant un régime d'assurance collective et un régime d'épargne-retraite adaptés aux besoins de vos employés. Elle vous sensibilisera également à l'impact d'une stratégie de communication efficace et pertinente de vos régimes auprès de vos employés.

Formateur

Dominic Farand, CRHA,
Nicolas-Pierre Bergeron

C E P/P

Domaine de connaissance : 13
Durée : 7 heures

OCRHA - DOSSIERS CSST AU QUOTIDIEN ET LEURS IMPACTS FINANCIERS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

- Connaître et élaborer un processus de gestion des lésions professionnelles efficace et rentable pour les gestionnaires;
- Comprendre les bases de la prévention, les obligations qui s'y rattachent et l'incidence en matière criminelle et pénale.

Résumé

Vous aimeriez en savoir davantage sur la gestion de vos dossiers CSST? Comprendre l'impact financier d'un accident du travail et connaître les bases de la prévention? Quelle peut être l'incidence pour un employeur en matière criminelle et pénale? Vous obtiendrez des réponses à ces questions au cours de cette journée de formation, en plus de découvrir l'importance de favoriser une saine gestion du dossier de santé et de sécurité du travail au sein de votre entreprise.

Formateur

Frédéric Boucher, CRIA

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 7 heures

OCRHA - ÊTRE GESTIONNAIRE, ÇA PREND DU COURAGE!

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De découvrir ce qu'est le courage managérial;
- De connaître les quatre niveaux d'affirmation et les responsabilités à renforcer ou à développer pour devenir un gestionnaire courageux.

Résumé

Nombreux sont les gains pour un gestionnaire qui s'affirme, peu importe les circonstances et les personnes qu'il supervise… Pouvons-nous dire que les gestionnaires d'aujourd'hui font preuve de courage pour réaliser les défis qui les attendent tout en préservant la relation avec leurs employés? Avons-nous identifié les aspects qui nous stimulent à oser et ceux qui… nous rendent plutôt frileux?

Cette activité vous propose de découvrir ce qu'est le courage managérial, les quatre niveaux d'affirmation et les responsabilités à renforcer ou à développer pour être reconnu comme un gestionnaire courageux!

Formateur

Manon Daigneault, CRHA

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 3,5 heures

OCRHA - GÉRER DES GÉNÉRATIONS DIFFÉRENTES : MÊME APPROCHE, MÊMES VALEURS?

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De remettre en question quelques croyances à l'égard des différentes générations présentes dans les entreprises;
- D'identifier les valeurs distinctives de chaque génération;
- De connaître les attentes des générations X et Y, des baby-boomers et des « presque » retraités;
- De se sensibiliser à l'importance du choix d'attitudes dans la gestion intergénérationnelle;
- D'identifier des approches qui favorisent une interaction stimulante entre les générations.

Résumé

Le portrait de la main-d'œuvre poursuivra sa métamorphose pendant quelques années encore. Le défi de gestion : apprendre à construire avec les différences de chacune des générations, en tirant pleinement profit de leurs complémentarités. Une avenue gagnante au moment où le partage de connaissances et la fidélisation du personnel compétent font partie des enjeux des entreprises qui misent sur la collaboration pour croître.

Formateur

Manon Daigneault, CRHA

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 4 heures

OCRHA - IMPÉRATIFS DE LA LÉGISLATION ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR POUR MIEUX GÉRER VOTRE PERSONNEL ET ÉVITER BIEN DES ENNUIS…

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De bien réagir devant les problématiques soulevées par la gestion du personnel;
- D'adopter des stratégies en fonction de la réalité de l'entreprise et des droits et obligations de chacun.

Résumé

La gestion du personnel est de plus en plus complexe. Vous devez donc connaître les droits et obligations de chacun. Plusieurs questions sont soulevées dans le cadre de la gestion quotidienne des ressources humaines. Voici d'ailleurs quelques exemples des questions qui seront abordées dans le cadre de la présente formation : Un employé peut-il utiliser les médias sociaux et formuler des commentaires sur son travail sans souci? Un employé peut-il refuser de faire des heures supplémentaires? Un salarié peut-il concurrencer son ancien employeur? Comment protéger les intérêts de l'entreprise en toute légalité? Peut-on surveiller les employés? Est-il possible d'exiger des tests de dépistage en présélection ou pendant l'emploi? Que signifie l'obligation d'accommodement? Quels sont les avantages d'un contrat à durée déterminée? Quand peut-on exiger des rapports médicaux? Comment gérer l'absentéisme chronique? Comment planifier une fin d'emploi? Toutes ces questions et plusieurs autres seront discutées dans le cadre de cette formation.

Formateur

Rhéaume Perreault, CRIA, avocat

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 7 heures

OCRHA - INTERVENIR AUPRÈS DES EMPLOYÉS EN DIFFICULTÉ

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De perfectionner sa connaissance des différents types de problème que peuvent vivre leurs employés;
- D'acquérir un processus de résolution de problèmes appliqué aux situations vécues par les employés;
- D'améliorer son habileté en communication de façon à mieux intervenir auprès des employés en difficulté.

Résumé

Cette formation vous aidera à mieux saisir votre rôle et vos responsabilités à l'égard des employés en difficulté, qu'il s'agisse d'individus aux prises avec des troubles de santé mentale, de comportement ou de rendement, pour en arriver à mieux intervenir auprès d'eux.

Formateur

Jacques Lamarre, CRHA

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 4 heures

OCRHA - MODE D'EMPLOI : POUR ÉVALUER LE RENDEMENT DE VOS EMPLOYÉS

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De savoir comment transformer un simple exercice administratif en un processus d'échange mobilisant.

Résumé

L'évaluation du rendement est souvent vécue par le patron et l'employé comme un exercice administratif obligatoire que chacun subit. Pourtant, l'un et l'autre savent qu'il est important de clarifier les attentes, de donner de la rétroaction et de prévoir un moment pour évaluer et reconnaître la performance. Alors, pourquoi ce malaise?

Formateur

Annie Framand, CRHA

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 4 heures

OCRHA - POUR MIEUX GÉRER LE PERSONNEL : RÈGLES DE BASE ET PRATIQUES GAGNANTES

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De réfléchir aux responsabilités et au pouvoir du gestionnaire.
- De favoriser les saines pratiques en gestion du personnel.
- D'optimiser la synergie patron-employés.
- D'évaluer sa propre efficacité comme gestionnaire.

Résumé

Cet atelier intensif d'une journée propose de nombreux exercices et mises en situation à ceux qui dirigent ou encadrent des équipes de travail. Par l'entremise d'une animation dynamique et interactive, les participants sont amenés à prendre conscience de leurs valeurs et de leur style de gestion et à identifier leurs priorités de développement professionnel. L'atelier se déroule dans une atmosphère détendue et respectueuse, qui favorise le partage d'informations et de vécu entre les gestionnaires.

Formatrice

Isabelle Bédard, B. Ps., MBA, CRHA, ADM.A

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 7 heures

OCRHA - TRUCS ET CONSEILS POUR EFFECTUER UNE FIN D'EMPLOI DANS LES RÈGLES DE L'ART

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette activité, le participant sera en mesure :

- De connaître les différents aspects à prendre à compte lors de la cessation d'un emploi afin d'épargner temps et argent à l'entreprise tout en rendant l'expérience moins douloureuse pour l'employé.

Résumé

La fin d'emploi d'un salarié ne se limite pas simplement à la prise d'une décision et à la communication de celle-ci à l'employé. On méconnaît plusieurs modalités de la fin d'emploi tout comme l'importance qui leur est accordée par les tribunaux. Cette formation à la fois théorique et pratique grâce à des études de cas vous permettra d'éviter bien des soucis.

Formateur

Me Marc-André Robert, CRIA

C E P/P

Domaine de connaissance : 13

Durée : 7 heures

Synesis-Versalys

Cours en salle donnés simultanément dans les quatre régions, ci-dessous (Brossard, Laval, Montréal et Québec).

La philosophie d'enseignement

L'équilibre entre les aspects humains et techniques des tâches d'un employé s'avère essentiel. Afin de vous aider à atteindre cet objectif, le programme de formation vous offre une gamme complète de cours sous forme d'ateliers de formation pratiques et interactifs.

Cela consiste d'abord à vous inculquer et vous faire saisir les principes afin que vous puissiez ensuite les mettre en œuvre et les utiliser au quotidien.

Prendre note de ce qui suit :

- Il convient de s'inscrire sur le site Internet du partenaire.
- Ces formations sont exclues de la formule Passeport.
- Pour connaître toute l'offre de formations de ce partenaire, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant : http://www.synesis.ca/index.php?Itemid=13&option=com_hpjcours&lang=fr&lieu=&category=1&famille=&keywords=

Les adresses des lieux de formation en bureautique :

Brossard

6955, boul. Taschereau
Brossard, Qc J4Z 1A7
Téléphone : (450) 646-0990
Courriel : boucherville@versalys.com

Laval

2, Place Laval, bureau 300
Laval, Qc H7N 5N6
Téléphone : (450) 681-1116
Courriel : laval@versalys.com

Montréal

2075, rue University
5e étage
Montréal, Qc H3A 2L1
Téléphone : (514) 844-2300
Télécopieur : (514) 844-0706
Courriel : montreal@versalys.com

Québec

Parc Samuel-Holland
850, Ernest-Gagnon
Édifice 5, bureau 166
Québec, Qc G1S 4S2
Téléphone : (418) 525-7766
Télécopieur : (418) 525-6425
Courriel : quebec@versalys.com

Synesis-Versalys

Domaine de connaissance : 12

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

C E P/P

EXCEL 2007

Excel Débutant pour professionnels (EX-018)

Réaliser une feuille de calcul simple de la conception à l'impression en utilisant tous les outils disponibles.

Excel Intermédiaire (EX-020)

Utiliser adéquatement les classeurs et se procurer les outils de gestion et d'analyse de données. Utiliser les graphiques, macros et exploiter les outils d'analyse de données.

Excel 2007, Avancé (EX-021)

Créer des macros en utilisant l'enregistreur et le langage de programmation Visual Basic. Créer des boîtes de dialogue ou plus précisément, des interfaces « utilisateur ».

C E P/P

EXCEL 2010

Excel Débutant pour professionnels (EX-025)

Réaliser une feuille de calcul simple de la conception à l'impression en utilisant tous les outils disponibles.

Excel Intermédiaire (EX-023)

Utiliser adéquatement les classeurs et se procurer les outils de gestion et d'analyse de données. Utiliser les graphiques, macros et exploiter les outils d'analyse de données.

Excel 2010, Avancé (EX-024)

Créer des macros en utilisant l'enregistreur et le langage de programation Visula Basic. Créer des boîtes de dialogue ou plus précisément, des interfaces « utilisateur ».

C E P/P

WORD 2007

Word Débutant pour professionnels (WO-031)

Réaliser un document simple de la conception à l'impression en utilisant tous les outils disponibles.

Word Intermédiaire (WO-033)

Appliquer une mise en page différente. Disposer un texte en colonnes. Uniformiser les documents en utilisant les styles, les modèles et effectuer du publipostage.

Word 2007, Avancé (WO-034)

Utiliser les outils de références. Créer et gérer de longs documents. Utiliser les macros et les outils graphiques.

C E P/P

WORD 2010

Word 2010 – Débutant pour professionnel (WO-035)

Réaliser un document simple de la conception à l'impression en utilisant tous les outils disponibles.

Word Intermédiaire (WO-037)

Appliquer une mise en page différente. Disposer un texte en colonnes. Uniformiser les documents en utilisant les styles, les modèles et effectuer du publipostage.

Word Avancé (WO-038)

Utiliser les outils de références. Créer et gérer de longs documents. Utiliser les macros et les outils graphiques.

La section suivante présente l'offre de produits de notre partenaire éditeur en 2011-2012.

ÉDITIONS YVON BLAIS

Il convient de s'inscrire sur le site Internet du partenaire aux coordonnées ci-dessous :

http://www.editionsyvonblais.com/domaines/fiscalite/imprime/

Téléphone		
Service à la clientèle	1-800-363-3047	Option 1
Problème d'accès à un service en ligne	1-800-363-3047	Option 2
S'abonner à un service en ligne	1-800-363-3047	Option 3
Aide à la recherche	1-800-363-3047	Option 4

ÉYB - Fiducie réputée de la Loi de l'impôt sur le revenu

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

En raison de leur caractère à la fois prioritaire et occulte, de même que de leur prolifération au cours des dernières années, les fiducies réputées statutaires au profit de la Couronne fédérale occupent une place de plus en plus significative dans le domaine des sûretés et du droit commercial québécois et canadien. Les créanciers méconnaissant la nature et la portée de ce concept risquent de voir leurs créances compromises au profit de Sa Majesté la Reine.

Au moment de la publication de la première édition de cet ouvrage en 2002, peu de jugements avaient été rendus à l'égard du mécanisme de fiducie réputée, particulièrement à l'égard des nouvelles dispositions adoptées en 1998 visant à renforcer ce mécanisme de recouvrement. Depuis lors, les tribunaux canadiens ont examiné ce concept à maintes reprises, et ce, à l'égard de nombreux différents aspects.

Bien que la jurisprudence soit de plus en plus importante, des zones d'ombre subsistent malgré tout. Les nombreuses décisions jurisprudentielles combinées aux multiples modifications législatives l'ont rendue complexe et sa portée de recouvrement, incertaine. Ainsi, la fiducie réputée suscite toujours beaucoup d'interrogations dans la communauté juridique et le monde des affaires.

Dans cette nouvelle édition de *La fiducie réputée de la Loi de l'impôt sur le revenu*, qui porte désormais le nom de fiducie « réputée » du fait de l'emploi désormais constant de cette expression par la Cour suprême du Canada, l'auteur nous propose une analyse complète de ce concept dans un format très intéressant, tant pour la pratique que pour l'enseignement :

Auteur

Louis L'Heureux

C E

Domaine de connaissance : 2

ÉYB - Fiscalité spécialisée, 24e édition 2011

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Cet ouvrage est un outil particulièrement efficace afin de maîtriser les composantes de la planification fiscale. Destiné à un public d'étudiants et de professionnels, sa simplicité lui permet d'être également un excellent support pour l'apprentissage.

Il aborde entre autres les thèmes du transfert de biens, de la liquidation d'une société, ou encore l'imposition des non-résidents et l'actionnaire dirigeant.

Auteurs

Michael Lafontaine

Marc Papillon

Robert Morin

C E

Domaine de connaissance : 2

ÉYB - Fiscalité spécialisée - Problèmes d'impôt solutionnés, 25e édition 2012

Résumé

Complément indispensable au titre *Fiscalité spécialisée*, cet ouvrage permet à l'étudiant de valider au moyen de cas concrets, les notions apprises dans l'ouvrage de référence.

Les solutions proposées le sont de façon détaillée afin de s'assurer de la bonne compréhension de la démarche de résolution du problème.

Auteurs

Michael Lafontaine

Marc Papillon

Robert Morin

C E

Domaine de connaissance : 2

ÉYB - Loi du Praticien - Loi de l'impôt sur le revenu, 24e édition

Résumé

Cet outil de référence pratique, maintenant publié deux fois par année, vous donne facilement accès aux textes de la Loi de l'impôt sur le revenu et au règlement, aux Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu, au traité Canada – États-Unis, à la Loi d'interprétation, aux décrets de remise pertinents, aux communiqués de presse et aux mesures budgétaires. Vous aurez aussi accès aux annotations détaillées et aux 5 000 notes de David Sherman, en français. Ces annotations et notes apportent des éclaircissements indispensables sur des dispositions hautement techniques et complexes. De plus, l'index analytique, axé sur les besoins du praticien, permet un repérage rapide.

Nouveautés de la 24e edition :

- Le Projet de loi C-47 (sanctionné le 15 décembre 2010) : Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 mars 2010 et mettant en oeuvre d'autres mesures.
- Les Propositions législatives du 5 novembre 2010, apportant un ensemble de modifications techniques proposées à la Loi de l'impôt sur le revenu.
- Les Propositions législatives et les notes explicatives du 27 août 2010, visant à mettre en oeuvre des mesures fiscales prévues dans le budget de 2010 ainsi que plusieurs autres initiatives fiscales déjà annoncées.
- Les Propositions législatives et les notes explicatives du 16 juillet 2010, visant à mettre en oeuvre des mesures techniques en suspens concernant l'impôt sur le revenu.

Auteur

David M. Sherman, B.A., LL.B., LL.M.

C E

Domaine de connaissance : 2

ÉYB - Notes explicatives du ministère des Finances relatives à la Loi de l'impôt sur le revenu, 4e édition

Résumé

Unique en français, cet ouvrage réunit et organise des milliers de notes qui apportent les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Vous trouverez, sous chaque article de la loi et de son règlement, les notes explicatives rédigées par le ministère des Finances du Canada de 1990 à 2009, les mesures budgétaires depuis 1998 et de nombreuses lettres d'intention et communiqués du ministère des Finances du Canada. Ces notes seront particulièrement utiles lors de la rédaction d'opinions pour vos clients.

Auteur

Normand Bérubé

C E

Domaine de connaissance : 2

ÉYB - Recherche en fiscalité canadienne, 2e édition

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Voici le seul ouvrage au Canada, en français, à présenter à la fois l'ensemble des sources documentaires et des outils de recherche disponibles en fiscalité traditionnels et informatiques ainsi qu'un guide systématique et complet des règles de présentation des références en fiscalité.

La fiscalité est un domaine de plus en plus complexe, puisqu'elle exige du praticien non seulement de solides connaissances de base et une mise à jour constante de celles-ci, mais également d'excellentes aptitudes à la recherche. Ce livre sera donc utile tant aux étudiants en fiscalité qu'aux professionnels dans ce domaine, qu'ils soient juristes, administrateurs, comptables ou économistes.

Auteur

Marie-Pierre Allard

C E

Domaine de connaissance : 2

ÉYB - Règles d'équité en droit fiscal québécois et canadien *Collection Les précis de fiscalité*

Résumé

Rédigé dans un langage clair et accessible, ce deuxième volume de la collection « Les précis de fiscalité » propose un survol complet des mesures d'équité et de l'évolution du dossier depuis son introduction en droit fiscal canadien. L'auteur examine l'application des mesures d'allégement et le rôle des tribunaux dans le contrôle de l'exercice des pouvoirs discrétionnaires. Cet ouvrage fait état de la législation, des publications gouvernementales, de la doctrine et de la jurisprudence parues pertinentes.

Auteur

Normand Bérubé

C E

Domaine de connaissance : 2

ÉYB - Responsabilité des administrateurs pour les déductions à la source

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Cet ouvrage décrit et commente les règles énoncées aux articles 227.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu et 24.0.1 de la Loi sur le ministère du Revenu. Après un bref historique de ces dispositions légales, l'auteur présente les conditions d'application, puis analyse les moyens pouvant permettre de prévenir les réclamations gouvernementales en cette matière. Enfin, il étudie les moyens de défense pouvant être invoqués par un administrateur lorsqu'il est poursuivi. Puisque tous les administrateurs d'une société en défaut peuvent être poursuivis solidairement pour les déductions non remises par cette société, tout individu songeant à occuper une telle charge aura donc avantage à connaître les règles légales présentées dans cet ouvrage, ainsi que leur interprétation jurisprudentielle et doctrinale.

Auteur

Thierry Dorval

C E

Domaine de connaissance : 2

ÉYB - Swaps et instruments financiers dérivés : aspects juridiques et fiscaux

Résumé

Prix 2005 du Concours juridique de la Fondation du Barreau du Québec, catégorie Nouvel auteur.

Découvrez cette nouvelle référence, unique en français, qui analyse en profondeur les attributs fiscaux des swaps et des instruments financiers dérivés, en tenant compte des qualifications juridiques, financières et comptables spécifiques à chaque espèce d'instruments.

Mis à jour une fois par année, cet ouvrage fait le point sur l'ensemble des instruments financiers traditionnels et des actifs de références, alors que les nouveaux instruments dérivés seront abordés au fur et à mesure de leur création.

L'ouvrage amène le lecteur à prendre connaissance d'éléments de planification fiscale et de mesures fiscales incitatives et propose des solutions législatives aux autorités fiscales.

Auteur

Michel Maher

C E

Domaine de connaissance : 4

ÉYB - Vous, votre famille et le fisc – 2011

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CPA, CGA

Résumé

Au Canada, l'impôt est l'un des principaux obstacles à la création et à la conservation de la richesse personnelle. Que vous soyez étudiant, marié ou chef de famille monoparentale, dirigeant d'une société ou propriétaire exploitant une entreprise, vous trouverez dans cet ouvrage des techniques simples à comprendre et à appliquer qui pourront vous aider à économiser les dollars que vous avez durement gagnés et à accroître votre valeur nette familiale.

Un index complet, des renvois détaillés, des tableaux à jour des taux et crédits d'impôt fédéraux et provinciaux et des sommaires des principaux éléments de planification fiscale de chaque chapitre vous faciliteront la tâche pour trouver rapidement les renseignements dont vous avez besoin.

Auteurs KPMG LLP

Sandra Bussey, CA (Waterloo)

Paul B. Hickey, CA (Toronto)

Joseph Petrie, BA (Toronto)

C E P/P

Domaine de connaissance : 2